

TABLE DES MATIÈRES

Actualités – 27 août	3
LE DEVOIR : Droits de scolarité : une augmentation de l'endettement est à prévoir : La moitié des bénéficiaires de l'aide financière aux études seront touchés - Édition du lundi 27 août 2007	3
CYBERPRESSE : La hausse des frais de scolarité fera croître l'endettement des étudiants - Le lundi 27 août 2007	3
Actualités – 24 août	4
CYBERPRESSE : Infiltrations à Montebello: la SQ s'expliquera - Le vendredi 24 août 2007	4
LA PRESSE : Chronique : Blogosphère 1, SQ 0, par Patrick Lagacé - Le vendredi 24 août 2007	4
RADIO-CANADA / OTTAWA-GATINEAU : Sommet de Montebello : La SQ passe aux aveux - Mise à jour le jeudi 23 août 2007 à 21 h 08.....	5
CYBERPRESSE : Montebello : trois policiers de la SQ parmi les manifestants - Le jeudi 23 août 2007.....	5
Actualités – 23 août	6
LE DEVOIR : L'armée est persona non grata sur les campus - Édition du jeudi 23 août 2007	6
LA PRESSE : Le nombre de cégépiens en hausse - Le jeudi 23 août 2007	6
LE SOLEIL : Lutte à finir pour l'argent du fédéral - Le jeudi 23 août 2007	6
LE SOLEIL : Un filon pour les cégeps - Le jeudi 23 août 2007.....	7
LE SOLEIL : Les cégépiens commencent à manifester – Jeudi 23 août 2007	7
LE SOLEIL : Les étudiants réclament l'accès gratuit aux autobus - Le jeudi 23 août 2007	8
L'EXPRESS DE DRUMONDVILLE : Les cégeps réclament un réinvestissement massif : Ils disent être au moins aussi sous-financés que les universités - Article mis en ligne le 23 août 2007 à 17:03.....	8
Les cégeps réclament un réinvestissement massif	8
THE GAZETTE: Editorial: School underfunding will cost Quebec later - Thursday, August 23, 2007	9
THE GAZETTE : Trying to find her way around: Navigating the maze that is Dawson College for the first time wasn't always easy for Julia Munden - Thursday, August 23, 2007	9
THE GAZETTE: CEGEP enrolment surges 3.2%: But growth won't last, association says. Group's president says number of students in system will begin to fall as soon as 2009 - Thursday, August 23, 2007	10
LA TRIBUNE : Journée de rentrée au Cégep - Le mercredi 22 août 2007	11
CYBERPRESSE : Dégel et sous-financement: des étudiants se mobilisent - Le mercredi 22 août 2007	11
RADIO-CANADA / SAGUENAY-LAC-ST-JEAN : Fréquentation des cégeps : Un défi pour les établissements de la région - Mise à jour le mercredi 22 août 2007 à 17 h 00	11
RADIO-CANADA / QUÉBEC : Fréquentation des cégeps : Faible hausse dans la région - Mise à jour le mercredi 22 août 2007 à 10 h 10.....	11
Les cégeps ont 40 ans	12
LE DEVOIR : Dossier Éducation : Les 40 ans des cégeps – Mercredi 22 août 2007.....	12
Quand le rapport Parent imaginait le cégep... ..	12
Le cégep, poumon de la société	12
Les collégiens dans la rue.....	13
Une création à la vitesse grand V : Le réseau des cégeps a pris forme en quelques mois.....	14
Mission réussie : Les collèges devaient permettre de démocratiser l'enseignement, de décloisonner les voies de formation et d'offrir un lieu de transition pour les jeunes	15
Opinion : 40e anniversaire des collèges - Les cégeps ont plutôt mal vieilli, par Mathieu Laberge, Économiste à l'Institut économique de Montréal. Enseignant dans le réseau collégial de 2006 à 2007. Vice-président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) en 1999-2000	16
LE DROIT : Le Cégep s'implante encore plus à Maniwaki - Le mardi 21 août 2007.....	16
RADIO-CANADA / QUÉBEC : Rentrée scolaire : Les cégeps victimes de la dénatalité - Mise à jour	17
LA PRESSE : En 1967, une révolution enthousiaste - Le lundi 20 août 2007	17
LA PRESSE : Enfin cégépien! - Le lundi 20 août 2007.....	17
LA PRESSE : Ces cégeps qui ne tiennent qu'à un fil - Le lundi 20 août 2007	18
LE SOLEIL : Des cégeps en piteux état - Le lundi 20 août 2007	18
LE SOLEIL : Les demandes d'admission en hausse de 8% - Le lundi 20 août 2007	19
LE SOLEIL : Cégeps de l'Est et l'UQAR: clientèle stable - Le lundi 20 août 2007	19
Avril 2002 : Recours collectif contre la police	19
LA PRESSE : Manif antimondialisation: autorisation d'un recours collectif contre la police - Le samedi 18 août 2007	19
JOURNAL DE MONTRÉAL : Manifestation : La Ville pourrait payer cher - Mise à jour: Samedi 18 août 2007, à 08:58	20
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Manifestation réprimée : La Ville poursuivie - Mise à jour le vendredi 17 août 2007 à 19 h 43	20
Droits de scolarité / Prêts et bourses	20
ASSÉ : Dégel et sous-financement : le droit à l'éducation en danger - Mercredi, 22 août 2007.....	20

RADIO-CANADA / QUÉBEC : Frais d'inscription : Écarts importants entre universités - Mise à jour le vendredi 17 août 2007 à 11 h 46.....	21
CYBERPRESSE : Les universités craignent de perdre leur liberté - Le vendredi 17 août 2007	21
LE DEVOIR : Frais afférents - La facture des étudiants de l'Université du Québec gonflée de 160 \$ - Édition du jeudi 16 août 2007	21
SITE ASSÉ-FORUM : Positions du Conseil central du MAGE-UQAC, posté le: Mercredi 15 août 2007, à 14:22	22
JOURNAL DE MONTRÉAL : La ministre veut consulter : Les frais afférents vus de près - Mise à jour: Mercredi 15 août 2007, à 08:14	22
LA PRESSE : Lettre : Une situation intenable, par Claude Lajeunesse, recteur de l'Université Concordia - Le vendredi 10 août 2007	23
L'EXPRESS DE DRUMMONDVILLE : L'automne sera chaud au cégep... : Les étudiants pourraient déclencher une grève générale illimitée - Jeudi le 9 août 2007	23
LE DEVOIR : Droits de scolarité: vers une nouvelle coalition étudiante - Édition du mercredi 08 août 2007	24
LA TRIBUNE : Des étudiants chez Charest - Le mercredi 08 août 2007	25
LE DEVOIR : Droits de scolarité: la Fédération étudiante universitaire cherche la formule idéale - Édition du mardi 07 août 2007	25
LE DEVOIR : Le gouvernement «s'enrichit» aux dépens des étudiants - Édition du lundi 23 juillet 2007.....	26
CNW : Le gouvernement cache le désengagement de l'Etat derrière une pseudo bonification de l'aide financière - Vendredi 29 juin 2007, à 7h34.....	26
LE DEVOIR : Québec améliore le régime des prêts et bourses - Édition du vendredi 29 juin 2007	27
LA PRESSE : Québec bonifie les prêts et bourses - Le vendredi 29 juin 2007	27
LE SOLEIL : Des millions de \$ de plus en prêts et bourses - Le jeudi 28 juin 2007.....	28
JOURNAL DE MONTRÉAL : Éducation : Québec dégèle les frais de scolarité - Le vendredi 29 juin 2007	28
24 HEURES : Bonification du régime de prêts et bourses - Vendredi 29 juin 2007.....	28
MÉTRO : 1ère page : Québec bonifie les prêts et bourses : les étudiants ne décolèrent pas - Vendredi 29 juin 2007	29
THE GAZETE: Student aid budget to offset tuition rises - Published: Friday, June 29, 2007	29
CNW : Réaction de la FECQ aux annonces en Aide financière : "l'accessibilité ne sera pas assurée" -Jeudi 28 juin 2007, à 17h33.....	29
CNW : FEUQ : L'ajout de miettes de pain aux prêts et bourses ne réparera pas l'injustice du dégel des frais de scolarité - Jeudi 28 juin 2007, à 17h23	29
SITE WEB ASSÉ : Communiqué : Qui sème le dégel, récolte la grève ! - Jeudi, 28 juin 2007	30
CNW : : ADEESE : Payer plus pour avoir moins ! La triste réalité des étudiantes et des étudiants en éducation à l'UQAM - Jeudi 28 juin 2007, à 16h35.....	31
RADIO-CANADA / POLITIQUE : Prêts et bourses : Bonifier pour compenser - Mise à jour le jeudi 28 juin 2007 à 16 h 32	31
CNW : FEUS - REMDUS : Annonce de la ministre Courchesne : La FEUS et le REMDUS dénoncent la hausse importante des frais de scolarité : 500 \$ sur 5 ans -Jeudi 28 juin 2007, à 15h13	31
CNW : SSMU-AEUM : Un dégel de 30 % avec un réinvestissement de 3 % - Les étudiantes de McGill dénoncent l'écran de fumée de la ministre Courchesne -Jeudi 28 juin, à 14h45.....	32
LA PRESSE : Prêts et bourses: Québec a économisé 71 millions - Le jeudi 14 juin 2007	32
Cégep (Cahier Éducation - Le Devoir)	32
LE DEVOIR : Le français au cégep : un défi collectif : Ainsi va le Québec, ainsi va sa langue d'usage - Édition du samedi 11 et du dimanche 12 août 2007	32
LE DEVOIR : Fédération des cégeps - Priorité au financement - Édition du samedi 11 et du dimanche 12 août 2007	33

Actualités – 27 août

LE DEVOIR : Droits de scolarité : une augmentation de l'endettement est à prévoir : La moitié des bénéficiaires de l'aide financière aux études seront touchés - Édition du lundi 27 août 2007

Clairandree Cauchy

La hausse des droits de scolarité se traduira par une augmentation de l'endettement pour près de la moitié des bénéficiaires de l'aide financière aux études à l'université. La majeure partie d'entre eux verront leur niveau d'endettement dépasser le plafond du prêt maximum fixé par une entente conclue en 2005 entre la Fondation des bourses du millénaire, le gouvernement du Québec et les Fédérations étudiantes.

C'est ce qui ressort d'un avis soumis cet été à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, par le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE), formé de représentants du milieu universitaire. Dans le document, dont Le Devoir a obtenu copie, le CCAFE recommande «d'explorer diverses possibilités permettant de transformer l'allocation spéciale en aide financière non remboursable».

Allocation spéciale

Québec a créé une allocation spéciale pour ceux qui ne bénéficient que d'un prêt étudiant, et non d'une bourse, afin de couvrir le montant de la hausse des droits de scolarité. Quelque 25 000 étudiants bénéficieront de cette allocation spéciale remboursable, qui correspond pour cette année à environ 100 \$ supplémentaires pour un étudiant à temps complet, une somme qui sera portée à 500 \$ lorsque la hausse des droits de scolarité sera maximale, dans cinq ans.

Officiellement, cette allocation ne s'ajoute pas au montant du prêt étudiant, afin de respecter l'entente, signée en 1999 et confirmée en 2005, avec la Fondation des bourses du millénaire (FDM) qui ramenait le plafonds du prêt étudiant (au premier cycle) de 3200 \$ à 2440 \$, à partir de 1999. Mais dans les faits, l'allocation spéciale s'ajoute au montant que l'étudiant doit rembourser à la fin des études.

«Durant la période de cinq ans commençant à l'automne 2007, l'endettement supplémentaire de ces étudiants pourra atteindre un maximum de 1500 \$, du moins pour ceux qui sont aux études à temps plein pendant les cinq ans», précise l'avis du CCAFE.

Cette allocation spéciale ne touche cependant pas les 44 000 étudiants qui ont droit à une bourse, cette dernière étant simplement majorée. Les boursiers seront donc moins endettés au terme de leurs études que ceux qui n'avaient accès qu'à un prêt.

Le CCAFE suggère que le gouvernement fasse davantage pour les bénéficiaires de l'allocation spéciale. Différentes hypothèses peuvent être envisagées, comme «transformer cette allocation spéciale en remise de dette pour les étudiants qui terminent leurs études dans les délais prévus ou tout simplement considérer que l'allocation spéciale est non remboursable».

Grogne des étudiants, discrétion de la ministre

Au cabinet de la ministre de l'Éducation, on n'a pas voulu commenter les recommandations avant que l'avis ne soit officiellement rendu public, vers la fin du mois. Force est de constater que le CCAFE n'a pas convaincu la ministre Courchesne de modifier ses plans à court terme, puisque les mesures de bonification de l'aide financière annoncées à la fin juin sont entrées en vigueur sans modification la semaine dernière, y compris l'allocation spéciale remboursable.

Informé des conclusions du comité, le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Jean-Patrick Brady, s'insurge du «petit jeu politique du gouvernement pour détourner l'entente de principe avec la Fondation des bourses du millénaire», qui fixe le plafonds des prêts à 2440 \$ au premier cycle.

Du côté de la FDM, on ne souhaite pas s'ingérer dans la décision de Québec. «En ce qui nous concerne, l'entente est respectée. Le prêt maximum ne change pas, et la loi prévoit que le gouvernement peut intervenir en créant des allocations spéciales», indique le porte-parole de la Fondation, Jean Lapierre.

Le Comité presse Québec d'indexer l'aide financière

Le CCAFE déplore par ailleurs le fait que Québec n'ait pas indexé l'aide financière entre 1994 et 1999 ainsi que depuis 2003, ce qui s'est traduit par des économies de 71 millions. Pour empêcher que le nombre d'étudiants aidés fonde comme peau de chagrin en raison de cette non-indexation, Québec a instauré un calcul spécial pour ceux qui autrement n'auraient pas eu accès à l'aide financière en raison du revenu «trop élevé» de leurs parents ou encore de leurs propres revenus d'emploi. Quelque 30 000 étudiants (soit près de la moitié de ceux qui reçoivent de l'aide financière à l'université) bénéficient de ce traitement, qui fait en sorte d'exclure ou d'amoindrir l'effet des contributions des parents et de l'étudiant, pour que ce dernier ait accès au moins à un prêt.

Or, les bonifications annoncées en juin dernier par la ministre -- soit la majoration de 2,1 % des dépenses admises, la réduction de 10 % contributions parentales et étudiante et la hausse de 40 \$ du montant alloué pour le matériel scolaire -- n'auront pas d'effet significatif sur le montant d'aide financière accordé à ces quelque 30 000 étudiants.

«Si on avait indexé chaque année les paramètres du Programme de prêts et bourses, un bon nombre de bénéficiaires du prêt seulement auraient le prêt plus un certain montant de bourses. Ainsi, ces derniers pourraient pleinement profiter des avantages financiers découlant des» mesures annoncées en juin par la ministre, fait valoir le CCAFE.

Le Comité consultatif presse Québec d'inclure dans le Règlement sur l'aide financière une «clause d'indexation annuelle automatique» de l'aide financière.

Les recommandations du comité trouvent écho à la FEUQ: «La logique veut qu'il faut être très, très, très pauvre pour bénéficier des bourses. Si vous êtes juste très pauvre, le système est défaillant. Si la ministre est sérieuse, elle va s'engager à changer réellement l'aide financière, en bonifiant le régime et en l'indexant pour les années à venir», affirme M. Brady.

Quand la manne du fédéral se tarira...

Autre sujet de préoccupation pour le CCAFE: le tarissement annoncé des fonds provenant de la FDM. Mise sur pied en 1999, sous le gouvernement Chrétien, la Fondation a conclu une entente spéciale avec le gouvernement du Québec en vertu de laquelle elle verse aujourd'hui plus de 80 millions par année, dont la moitié va à l'aide financière aux études et l'autre moitié dans les services aux étudiants.

Or la Fondation devrait verser ses dernières bourses en 2008-2009. «L'entente négociée au début de ses activités avait permis de baisser le plafonds de prêt d'environ 25 %, soit une baisse du plafonds de prêt annuel de 600 \$ à l'enseignement collégial, de 800 \$ au premier cycle universitaire et de 1000 \$ au deuxième cycle. Lorsque la Fondation cessera ses activités, que se passera-t-il? Qu'advientra-t-il du plafonds des prêts? L'horizon 2008-2009 arrive à grands pas», peut-on lire dans l'avis.

Le porte-parole de la Fondation, Jean Lapierre, reconnaît que l'horizon est encore incertain.

CYBERPRESSE : La hausse des frais de scolarité fera croître l'endettement des étudiants - Le lundi 27 août 2007



Presse Canadienne, Montréal

Près de la moitié des bénéficiaires de l'aide financière aux études verront leur endettement augmenter en raison de la hausse des frais de scolarité, selon le Comité consultatif sur l'accessibilité aux études (CCAFE).

Dans un avis envoyé à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, obtenu par *Le Devoir*, le comité avance que le niveau d'endettement de la majeure partie des étudiants bénéficiaires dépassera le plafond de prêt maximum fixé par la Fondation des bourses du millénaire, le gouvernement du Québec et les fédérations étudiantes en 2005.

Le gouvernement a prévu une allocation spéciale pour couvrir les 100 \$ d'augmentation annuelle pour les étudiants qui touchent un

prêt sans aucune bourse, mais cette allocation devra dans les faits être remboursée par l'étudiant à la fin de ses études.

Le comité recommande d'explorer les diverses possibilités permettant de transformer cette allocation spéciale en aide non remboursable. Remplacer l'allocation spéciale par une remise de dette pour les étudiants qui terminent leurs études dans les délais prévus fait partie des suggestions proposées par le comité.

Le CCAFE dénonce par ailleurs qu'entre 1994 et 1999, et que depuis 2003, l'aide financière aux études ne soit pas indexée au coût de la vie.

La fin du versement des fonds provenant de la Fondation des bourses du millénaire dès l'année scolaire 2008-2009 figure également parmi les préoccupations du comité.

Actualités – 24 août

CYBERPRESSE : Infiltrations à Montebello: la SQ s'expliquera - Le vendredi 24 août 2007

Presse Canadienne, Montréal

La Sûreté du Québec tiendra une conférence de presse vendredi après-midi, vers 15h30, pour expliquer l'infiltration de trois de ses membres identifiés comme agents provocateurs parmi les manifestants de Montebello, en début de semaine.

La conférence de presse aura lieu au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, à Montréal. Elle sera principalement tenue par l'inspecteur Marcel Savard, responsable des enquêtes criminelles. Il est prévu qu'après sa déclaration, il répondra aux questions des journalistes.

Une vidéo tournée lors du déploiement de manifestations en marge du sommet politique de Montebello montre les trois

hommes, vêtus de noir et le visage couvert de foulards, qui semblent tenter de créer un mouvement de violence pour que la police puisse intervenir. Jusqu'ici, la SQ a refusé de les identifier comme agents provocateurs.

Le ministre québécois de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, refuse de commenter l'affaire, tandis que son homologue fédéral, Stockwell Day, rejette les appels à l'enquête à ce sujet.

Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, dont des dirigeants ont participé à la manifestation, attribue aux politiciens la responsabilité de cette pratique policière. À son avis, provoquer les manifestants met l'emphase sur le grabuges plutôt que sur les décisions prises au sommet.

LA PRESSE : Chronique : Blogosphère 1, SQ 0, par Patrick Lagacé - Le vendredi 24 août 2007

Il s'est produit un petit événement historique, hier soir. Appelons ça la Première Grande victoire citoyenne de la blogosphère québécoise. Elle est survenue quand la SQ a admis que trois «manifestants» démasqués sur YouTube en marge du sommet de Montebello étaient bel et bien, en fait, trois de ses policiers.

Rappelons les faits, rocambolesques. Mardi, sur le web, commence à circuler une vidéo intrigante. Tournée à Montebello, alors que s'achevait le sommet Bush-Harper-Calderon, elle montre une chicane entre manifestants, dans le stationnement de la station-service du village, sur la 148.

On y voit Dave Coles, président du Syndicat canadien de l'énergie et du papier, engueuler trois manifestants masqués. Ces trois gars, visage caché par des foulards, vêtus de noir, ressemblent à ces casseurs qu'on voit dans toutes les manif antimondialisation. Les sempiternels fauteurs de troubles. L'un d'eux tient une pierre. La vidéo montre Coles, droit comme un chêne, enguirlander le trio. Derrière lui, un cordon policier formé d'agents de la SQ, en tenue de combat, muets et anonymes sous leurs casques. Coles, grisonnant, confronte les casseurs. «C'est notre ligne! Allez-vous-en! On ne veut pas de trouble!»

Coles traite les trois gars de pleutres. Il les somme de retirer leurs foulards, de manifester à visage découvert. Il tente d'arracher un des foulards. Coles est repoussé par le plus petit des trois militants. C'est la cacophonie. Ça s'invective. Ça s'insulte.

Puis, quelqu'un crie: «Ce sont des policiers!»

C'est à ce moment que la vidéo devient troublante. Les «militants» se mettent en file indienne, contre un mur, repoussant les syndiqués qui tentent de leur enlever leurs masques. Le premier type du Trio masqué, si on regarde attentivement la séquence, est penché à l'oreille d'un policier de l'antiémeute.

Ces gars-là, c'est clair, semblent vouloir être «arrêtés» par les flics.

Quelques secondes plus tard, les policiers de l'antiémeute agrippent le premier casseur. Puis le second. Les deux gars n'offrent

pas la résistance à laquelle on est en droit de s'attendre de la part de militants-masqués-antimondialisation-qui-haïssent-la-police. Pas du tout. Le troisième «militant» entrera dans la brèche du cordon policier comme un type qui entre dans un Couche-Tard pour acheter une pinte de lait...

Les policiers, sur la vidéo, collent les trois supposés casseurs au sol. Leur passent les menottes. Les «arrêtent».

Fin de l'histoire? Non, l'histoire commence. Le SCEP diffuse l'extrait sur YouTube. Les blogues s'emparent de l'histoire, lui donnent de l'élan, posent des questions. Bref, la blogosphère, en multipliant les hyperliens vers le clip de YouTube, garde l'histoire vivante, gonfle sa rumeur, permettant aux suppositions et aux observations des blogueurs de champignonner comme des métastases.

Le «buzz» en provenance de la blogosphère, celle du Québec étant particulièrement tenace, est tellement fort que les médias traditionnels ne peuvent l'ignorer. Et la SQ a soudainement une grosse tumeur à gérer. Hier soir, la SQ, qui ne pouvait plus tenter de faire croire que la Terre est plate, a finalement admis que, oui, en effet, ces trois «manifestants» étaient bel et bien trois de ses agents.

Comme dirait Homer Simpson: Duh! Blogosphère: 1, Sûreté du Québec: 0.

La blogosphère a créé cette nouvelle. Ce ne sont pas les caméras de RDI ou de LCN qui ont capté la scène. C'est celle d'un citoyen. Ce sont des blogues qui y ont fait écho. Qui ont souligné que ces méchants casseurs semblaient drôlement pressés d'être «arrêtés» par les flics. C'est un non-journaliste qui a pris une photo des policiers de l'anti-émeute «maîtrisant» les «manifestants», derrière le cordon policier.

Photo qui montrait un truc fort curieux: les «manifestants» portaient tous trois les mêmes bottes, avec un petit truc jaune au milieu. Le hic, c'est que les flics de l'anti-émeute portaient les mêmes foutues bottes frappées du même foutu machin jaune. Méchant hasard: manifestants et flics magasinent au même Wal-Mart!

Aux États-Unis, la blogosphère est devenue un incontournable de la vie politique. Un acteur influent. YouTube et les blogues ont influencé - salement et durablement - l'actualité politique. Premier scalp: celui du vétéran newsmen Dan Rather. En 2004, Rather, à 60 Minutes, présente un reportage-choc, «documents» à l'appui, sur les absences de George W. Bush dans la Garde nationale du Texas, pendant la guerre du Vietnam.

Sauf que ces «documents» sont bourrés d'anachronismes. CBS a été victime d'un canular. Et c'est la blogosphère américaine qui, la première, a découvert ces anachronismes dans les documents. Le «buzz», irrésistible, força les grands médias à s'attarder à l'histoire, jusque-là confinée au web...

Depuis, personne ne doute du pouvoir de la blogosphère, aux États-Unis.

Au Québec, la blogosphère n'avait pas encore de scalp fondateur. Depuis hier soir, elle l'a. Celui de la SQ, forcée d'admettre que les trois «manifestants» captés sur vidéo sont trois de ses policiers. Shocking.

Récemment, dans le New York Times, le chroniqueur Thomas Friedman notait que l'ascension des blogues et du web 2.0 forçait tout le monde, individus comme institutions, à adopter un comportement impeccable. Parce qu'au XXIe siècle, tout se sait, tout se voit, tout peut être révélé.

La SQ l'a appris, à Montebello.

Bien sûr, les flics ont le droit d'infiltrer des manifestations potentiellement hostiles. La SQ jure que ses agents ne provoquent cependant pas d'actes criminels, en incitant les manifestants à la violence, par exemple.

Donnons-lui le bénéfice du doute. Rien ne prouve le contraire.

Mais les bonzes de la SQ devraient prier pour que YouTube n'accouche pas demain d'un clip montrant un de ses trois bozos en train de lancer des roches, à Montebello.

Parce qu'au XXIe siècle, tout se sait, tout se voit, tout peut être révélé.

RADIO-CANADA / OTTAWA-GATINEAU : Sommet de Montebello : La SQ passe aux aveux - Mise à jour le jeudi 23 août 2007 à 21 h 08

[Plus d'info](#)

Nouvelles

[Le Sommet de Montebello 2007](#)

Réagissant à une vidéo diffusée sur YouTube, la Sûreté du Québec a admis jeudi que certains de ses agents s'étaient déguisés en manifestants au Sommet de Montebello, lundi et mardi derniers, mais assure que ces derniers n'étaient pas là pour provoquer la foule.

« En aucun temps, les policiers de la Sûreté du Québec ont agi comme agents provocateurs ou commis des actes criminels. [...] Ce n'est pas dans les politiques du service de police ni dans ses stratégies d'agir de cette manière », indique le corps policier dans un communiqué publié sur son site Internet.

Selon la SQ, les policiers déguisés « avaient le mandat de repérer et d'identifier les manifestants non pacifiques pour ainsi éviter les débordements ». La SQ ajoute qu'ils ont été « repérés par les manifestants au moment où ils ont refusé de lancer des projectiles ».

Une vidéo mise en ligne mardi sur YouTube montre trois policiers portant des foulards et des masques sur le visage dans la foule de manifestants. L'un d'eux a une pierre dans la main et un organisateur de la manifestation tente de le forcer à la déposer, pendant que des jeunes crient « policier! policier! ».

Dans cette vidéo, l'organisateur syndical tente de démasquer un des agitateurs, et l'on peut apercevoir son visage, soit celui d'un homme dans la quarantaine qui contraste avec l'âge moyen des membres du Black Bloc.

Les trois hommes parlent avec des policiers avant qu'on leur passe les menottes et qu'on les emmène tranquillement plus loin. L'escouade antiémeute fait preuve d'une attitude relativement conciliante à leur égard.

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi à Ottawa, le syndicaliste Dave Coles a expliqué que des membres du Black Bloc de Québec avaient identifié les trois policiers masqués parce qu'ils portaient des bottes identiques à celles des agents de la SQ.

Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) accuse la SQ d'avoir infiltré ses agents pour discréditer les manifestants et miner la crédibilité de leur message dans l'opinion publique.

L'opposition libérale a demandé l'ouverture d'une enquête, mais le ministre fédéral de la Sécurité publique, Stockwell Day, a rejeté cette demande. De passage à Winnipeg, M. Day a soutenu qu'aucun des suspects n'était lié à la Gendarmerie royale du Canada, invitant les gens à porter plainte directement auprès de la police fédérale ou de la SQ.

Aucune accusation n'a été déposée contre les trois hommes arrêtés. « Cela semble être une trop grosse coïncidence. Ces gars attaquent une ligne de police avec une roche et ils ne sont pas accusés », a déploré Dave Coles, qui discute avec les conseillers juridiques du SCEP pour décider de la suite des choses.

[La vidéo du SCEP sur YouTube](#)

[La Sûreté du Québec précise certains faits concernant le Sommet de Montebello](#)

Communiqué du 23 août

CYBERPRESSE : Montebello : trois policiers de la SQ parmi les manifestants - Le jeudi 23 août 2007

Presse Canadienne, Montréal

La Sûreté du Québec a reconnu jeudi que trois hommes accusés par des manifestants de Montebello d'être des agents provocateurs, un incident capté sur vidéo et diffusé sur le site Internet YouTube, faisaient partie de ses rangs.

«Après avoir analysé son contenu, en plus de prendre connaissance des vidéos enregistrées par les corps policiers, (la Sûreté du Québec) est maintenant en mesure de confirmer que ces individus sont des policiers de la Sûreté du Québec», a indiqué le service de police provinciale dans un communiqué émis en soirée.

Sur la vidéo diffusée sur YouTube, les trois hommes, vêtus de noir et le visage recouvert de foulards, semblent tenter de créer un mouvement de violence pour que la police puisse intervenir. Tandis que l'un des trois agents tient une roche, d'autres manifestants

les invitent à se calmer et les accusent éventuellement d'être des agents provocateurs. Plus tard, un des agents semble parler avec des policiers avant qu'on lui passe les menottes et qu'on l'emmène tranquillement plus loin.

«Ces (agents) avaient le mandat de repérer et d'identifier les manifestants non pacifiques pour ainsi éviter les débordements, a précisé la SQ dans le communiqué. Les policiers ont été repérés par les manifestants au moment où ils ont refusé de lancer des projectiles.»

«En aucun temps, les policiers de la Sûreté du Québec ont agi comme agents provocateurs ou commis des actes criminels. De plus, ce n'est pas dans les politiques du service de police ni dans ses stratégies d'agir de cette manière.»



La Sûreté du Québec a refusé de commenter davantage l'incident, estimant que tous les détails se trouvaient déjà dans son communiqué.

Selon l'attaché de presse du ministre québécois de la Sécurité publique Jacques Dupuis, le ministre a été mis au courant de cette histoire, mais il n'émettra aucun commentaire à ce sujet.

Plus tôt jeudi, le ministre fédéral de la Sécurité publique, Stockwell Day, avait rejeté les appels pour qu'une enquête soit menée sur la présumée utilisation d'agents infiltrés par la police.

De passage à Winnipeg, M. Day avait soutenu qu'aucun des suspects n'était lié à la Gendarmerie royale du Canada et invité les gens à porter plainte directement auprès de la police fédérale ou de la SQ.

Les déclarations de M. Day n'avaient pas réussi à apaiser Dave Coles, qui a confronté les trois hommes lors de la manifestation pacifiste et les a accusés d'être des policiers.

«Nous allons parler avec nos conseillers juridiques et nous allons décider (vendredi) quelle sera notre prochaine action», a-t-il indiqué M. Coles, président du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier.

«Cela semble être une trop grosse coïncidence; ces gars attaquent une ligne de police avec une roche et ils ne sont pas accusés. Les quatre autres manifestants arrêtés (au cours du week-end) ont tous été accusés.»

Actualités – 23 août

LE DEVOIR : L'armée est persona non grata sur les campus - Édition du jeudi 23 août 2007

Clairandrée Cauchy

L'armée n'est plus la bienvenue sur les campus collégiaux et universitaires. Le Centre de ressources sur la non-violence et un regroupement d'associations étudiantes collégiales ont lancé hier une campagne pour barrer la route au recrutement militaire sur les campus.

«On veut inciter les associations étudiantes collégiales à débattre au cours des assemblées générales, pour adopter des positions afin de contrecarrer les campagnes de recrutement des Forces armées canadiennes», explique le porte-parole du centre, Alexandre Vidal, lui-même étudiant au Cégep Lévis-Lauzon.

La campagne a pris son envol hier à Saint-Jérôme, avec une tournée des classes. On prévoit également la tenue de kiosques et la distribution massive de tracts aux étudiants. «Nous voulons informer les étudiants sur ce que les recruteurs ne disent pas au sujet de l'armée. Par exemple, lorsqu'on signe le contrat d'engagement, on est obligé de rester dans l'armée pour une période variant entre trois et neuf ans. Il est très difficile d'en sortir avant la période prescrite», poursuit M. Vidal.

Le principal argument des recruteurs, soit la promesse d'une éducation gratuite, est fallacieux selon le responsable de la campagne. Seule une minorité, soit environ 10 % des nouveaux soldats, verra sa formation universitaire payée par l'armée.

L'an dernier, l'association étudiante du cégep Marie-Victorin avait convaincu la direction de ne plus ouvrir les portes du collège aux recruteurs de l'armée. Les étudiants de l'université Concordia avaient tenté de faire de même, mais sans succès.

L'armée a entrepris cette année la plus grosse campagne de recrutement de son histoire depuis la Deuxième Guerre mondiale. On prévoit augmenter, d'ici 2012, l'effectif régulier de 13 000 personnes et celui de la force de réserve de 10 000 personnes, sans compter le remplacement des 5000 militaires qui partent à la retraite chaque année.

Selon une étude effectuée pour le compte du ministère de la Défense nationale, dont La Presse faisait état hier, les jeunes de 18 à 24 ans forment la tranche d'âge la plus intéressée à s'enrôler.

LA PRESSE : Le nombre de cégépiens en hausse - Le jeudi 23 août 2007

Malorie Beauchemin, Québec

L'ensemble des 48 cégeps du Québec a connu la plus forte augmentation du nombre de ses élèves depuis 10 ans, cette année, avec une hausse de 3,2% des inscriptions cet automne par rapport à l'an dernier.

Mais cette hausse ne sera que de courte durée, estime le président-directeur général de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher. «À partir de 2009-2010, les prévisions démographiques indiquent que le nombre d'étudiants baissera à la grandeur du Québec», explique M. Boucher.

Cette année, ce sont 157 500 élèves, dont 73 600 nouvelles inscriptions, qui fréquentent les cégeps. Les régions du Québec qui connaissent la plus forte hausse du nombre de collégiens sont l'Outaouais (9,3%), Laval-Laurentides-Lanaudière (5,6%) et la Montérégie (5,5%). «Dans ces régions, la hausse s'explique par l'étalement urbain et l'établissement de jeunes familles, notamment», soutient le PDG de la Fédération. L'apport de plus en plus important d'élèves étrangers est aussi un facteur expliquant la hausse du nombre de cégépiens, de même que les campagnes de

promotion effectuées par le réseau collégial. «Après tout, 70% des emplois créés au Québec dans les dernières années demandent un diplôme collégial», explique M. Boucher.

Plusieurs régions du Québec - Gaspésie, Côte-Nord, Bas-Saint-Laurent - ont enregistré des baisses du nombre d'élèves dans les dernières années, notamment en raison de la baisse globale de la démographie.

La Fédération des cégeps a aussi profité de la rentrée scolaire au niveau collégial pour interpeller une fois de plus le gouvernement du Québec sur le sous-financement du réseau, estimé à 305 millions. Des 188 millions promis par le fédéral pour l'enseignement postsecondaire, M. Boucher souhaite obtenir 40%. «La situation est aussi alarmante et préoccupante que dans le réseau universitaire, estime le président. Nous avons 40% de la clientèle et des budgets, donc nous voulons 40% du réinvestissement fédéral.»

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a rencontré la Fédération des cégeps mais aucune somme n'a encore été promise.

LE SOLEIL : Lutte à finir pour l'argent du fédéral - Le jeudi 23 août 2007

Isabelle Mathieu, Québec

Une bataille rangée est sur le point de s'engager entre les cégeps et les universités québécoises. Le nerf de la guerre ? Les 188 millions \$ qui tomberont du ciel fédéral dans quelques mois pour financer l'enseignement postsecondaire.

Cette fois-ci, les cégeps veulent une juste part, qu'ils évaluent à 75 millions \$.

À la tête de la Fédération des 48 cégeps depuis 20 ans, Gaëtan Boucher en a visiblement marre de répéter toujours la même chose ; le réseau collégial étouffe, prisonnier d'une structure de financement trop étroite.

« Les universités font des déficits et ça démontre à tout le monde qu'ils n'ont pas d'argent, remarque M. Boucher. Nous, la loi nous interdit de faire des déficits, donc, on nous dit qu'il n'y a aucune espèce de problème ! »

Dans les faits, dit la Fédération, les cégeps ont enregistré un déficit de 18 millions \$ en 2005-2006 ; la subvention accordée par le ministère de l'Éducation est de 8381 \$ par étudiant, alors que la dépense réellement assumée par les cégeps est de 9121 \$.

Une quinzaine de cégeps prévoient terminer l'année scolaire qui vient de s'amorcer avec un déficit moyen de 239 000 \$.

Pour garder l'équilibre budgétaire, les cégeps doivent aller chercher des revenus dans les résidences, la formation continue, les stationnements.

« Quand la facture d'électricité coûte 14 millions \$ de plus que la subvention que les cégeps reçoivent du gouvernement, ils n'ont d'autre choix que de prendre 14 millions \$ qui pourraient aller aux étudiants », illustre Gaëtan Boucher.

Financés à 86 % par le gouvernement provincial, les cégeps n'ont pas le droit d'aller chercher d'autres revenus avec des droits de scolarité ou par les taxes scolaires.

Le sous-financement chronique fait sentir ses effets de plus en plus, note la Fédération des cégeps. Faute de budget, le réseau collégial laisse sur le carreau chaque année entre 4000 et 5000 adultes qui voudraient suivre des cours en formation continue. Les services de santé et de psychologues dans les cégeps, où se retrouvent pourtant beaucoup de jeunes en difficulté, s'amenuisent comme peau de chagrin. Sans compter le parc immobilier, qui se dégrade toujours davantage.

Pour commencer à redresser la situation, les cégeps réclament 40 % des sommes qui seront transférées car, dit la Fédération, ils représentent 40 % de la clientèle du post-secondaire.

Ils savent qu'ils trouveront les universités sur leur chemin. Ces dernières plaident pour un meilleur financement afin de sortir plusieurs établissements, dont l'UQAM et l'Université Laval, des déficits.

Il est plus que temps, dit Gaëtan Boucher, que cégeps et universités s'unissent dans un grand réseau postsecondaire plutôt que de tirer la couverture chacun de son côté. « Environ 80 % de la clientèle universitaire vient des cégeps, on est leur allié ! s'exclame le président de la Fédération des cégeps. Est-ce qu'ils pourraient arrêter de nous regarder du haut de leur montagne ? »

LE SOLEIL : Un filon pour les cégeps - Le jeudi 23 août 2007

Isabelle Mathieu, Québec

Bientôt attaqués par une baisse de clientèle, les cégeps veulent accueillir de plus en plus d'étudiants internationaux. Reste à convaincre le gouvernement de leur en donner les moyens.

Wadriako, 20 ans, commence ces jours-ci son diplôme d'études collégiales (DEC) en technique de maintenance industrielle au Cégep de Sept-Îles.

Le jeune homme, avec une vingtaine d'autres étudiants, vient juste d'arriver de Nouvelle-Calédonie, un archipel d'Océanie situé à 1500 kilomètres de l'Australie, mais rattaché à la France.

Grâce à une entente entre le Canada et la Nouvelle-Calédonie, Wadriako pourra étudier durant trois ans, aux frais de son gouvernement.

Il compte ensuite retourner travailler chez lui, dans une grosse usine de traitement du nickel. « C'est un peu froid, mais on s'adapte très bien », confie le jeune homme, en entrevue téléphonique.

Il faut dire que comme les autres étudiants internationaux, il peut compter sur l'aide d'un étudiant-parrain et d'accompagnateurs dévoués comme Mario Noël, adjoint au directeur des études au Cégep, qui a organisé l'accueil, de la recherche de loyer jusqu'à la traduction des expressions québécoises !

Ententes encore à bâtir

Pour la ministre belge chargée de l'enseignement obligatoire, Marie Arena, en mission ces jours-ci au Québec, il n'y a aucune raison que les étudiants des programmes techniques et professionnels ne soient pas aussi intéressés que les universitaires par l'international.

« Les réalités techniques et technologiques ne sont pas différentes, qu'on soit au Québec ou en Belgique », estime Mme Arena. Si, au niveau universitaire, un gros travail a été effectué pour arriver à une certaine forme d'équivalence entre les pays, ça n'a pas encore été le cas pour les filières techniques. « Il faut éviter que les jeunes aient l'impression d'avoir "perdu" une année, dit la ministre belge. Dans des filières bien précises, on peut faire des accords qui reconnaissent de part et d'autres les diplômes. »

Les cégeps seraient davantage en mesure de développer le volet international, dit la Fédération des cégeps, s'ils avaient accès aux droits de scolarité versés par les étudiants étrangers. Présentement, ces sommes sont récupérés à 90 % par le ministère de l'Éducation, dit la Fédération.

Les cégeps réclament aussi davantage d'argent pour envoyer leurs étudiants apprendre ailleurs. À l'heure actuelle, le réseau collégial reçoit 0,66 \$ par étudiant pour des stages à l'étranger, alors que les universités ont droit à 53 \$ par étudiant.

LE SOLEIL : Les cégépiens commencent à manifester - Jeudi 23 août 2007

Les cégépiens commencent à manifester

En cette première semaine de cours, le mouvement étudiant cégépien commence à se mobiliser sur le dégel des droits de scolarité à l'université. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), qui regroupe 34 000 membres sur 157 000 cégépiens, y va de quelques gestes encore plutôt tranquilles. Costumés en policiers, les étudiants du Collège François-Xavier Garneau ont distribué cette semaine des «constats d'infraction» qui condamnent les étudiants à payer 500 \$ de plus par session universitaire dès l'automne 2011, la hausse annoncée par le gouvernement Charest. L'ASSE, qui milite pour la gratuité scolaire à tous les niveaux, promet que la mobilisation ira grandissante. *Isabelle Mathieu*

LE SOLEIL : Les étudiants réclament l'accès gratuit aux autobus - Le jeudi 23 août 2007

Pierre Pelchat, Le Soleil, Québec

Les associations d'étudiants de l'Université Laval réclament la gratuité complète à l'automne 2008 pour monter à bord des autobus du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et de la Société de transport de Lévis (STL).

« Le rabais sur le laissez-passer est une étape vers l'obtention du laissez-passer universel », a affirmé, hier, le président par intérim de la Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL), Julien Tremblay, lors d'une conférence de presse confirmant la réduction de plus de 10 % du laissez-passer pour les étudiants à temps plein à compter de septembre.

Le rabais sera porté à au moins 12,5 % grâce à une aide financière de 150 000 \$ sur deux ans du Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale et à 28 500 \$ du Forum jeunesse de la région voisine de Chaudière-Appalaches. Ces organismes sont financés par le gouvernement du Québec.

Le président de l'Association des étudiants aux études supérieures, Youmani Jérôme Lankoande, a réitéré la demande faite l'an dernier à l'Université Laval et à la Ville de Québec de financer la gratuité du laissez-passer.

Il a rappelé que les étudiants de l'Université de Sherbrooke ont droit à un laissez-passer gratuit depuis quelques années, financé entièrement par l'Université. Cet avantage est considéré comme

un atout pour inciter des étudiants à s'inscrire à cette institution d'enseignement.

Assumé par les sociétés

Le président du RTC, Gilles Marcotte, a indiqué que la réduction de 10 % du laissez-passer — « quelques centaines de milliers de dollars » — est entièrement assumée par les deux sociétés de transport. Elles comptent sur la hausse prévisible du nombre d'usagers pour compenser la perte de revenus.

Pour bénéficier du rabais, les étudiants à temps plein doivent s'engager à acheter les quatre laissez-passer mensuels d'une même session. Les montants dus sont prélevés chaque mois. Les étudiants doivent s'inscrire sur le site Internet du RTC (www.rtcquebec.ca/abonnement).

M. Marcotte a ajouté que cette réduction de 10 % pourrait aussi être accordée aux étudiants des cégeps.

« Selon l'expérience que nous allons vivre, si des cégeps voulaient avoir les mêmes ententes que nous avons avec la CADEUL, ça nous fera plaisir de les mettre en application », a-t-il affirmé.

Pour l'heure, au RTC, plus de 5000 employés de 55 entreprises et organismes gouvernementaux bénéficient d'une réduction de 10 % du coût du laissez-passer mensuel par le programme L'abonne BUS.

L'EXPRESS DE DRUMONDVILLE : Les cégeps réclament un réinvestissement massif : Ils disent être au moins aussi sous-financés que les universités - Article mis en ligne le 23 août 2007 à 17:03

Les cégeps réclament un réinvestissement massif

Ils disent être au moins aussi sous-financés que les universités

À l'occasion de la rentrée collégiale, la Fédération des cégeps a présenté cette semaine ses grandes priorités pour 2007-2008, année qui marque le 40^e anniversaire de création des cégeps. Au cœur de ces priorités figure le nécessaire redressement financier des cégeps.

«Le sous-financement chronique du réseau collégial public, qui s'élève à 305 millions \$, doit être corrigé d'urgence. Si la situation perdure, les conséquences seront extrêmement néfastes pour la population québécoise qui, inévitablement, sera placée devant une baisse du niveau et de la qualité des services. On ne peut ignorer les signaux d'alarme qui se laissent déjà entrevoir», a affirmé le président-directeur général de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher.

Parmi ces premiers signaux, notons que de nombreux adultes, au moins 4000, sont présentement sur des listes d'attente pour suivre une formation collégiale. Citons également la diminution, voire la disparition dans certains cas, des services de santé des cégeps alors que les besoins des jeunes augmentent, et la détérioration des infrastructures et des équipements technologiques des cégeps.

Aussi sous-financés que les universités

Depuis plusieurs années, les cégeps sont au moins aussi sous-financés que les universités. Cela s'explique en grande partie par leur dépendance financière vis-à-vis de l'État : 86 % de leur budget provient du gouvernement du Québec, contre 53 % pour les universités, et aucune somme dans leur financement ne provient du gouvernement fédéral, contre 13 % pour les universités.

Cette dépendance financière extrême, jumelée à l'obligation de présenter des budgets équilibrés, empêche les cégeps de répondre comme ils le voudraient aux besoins de leurs étudiants. Y répondre équivaldrait à faire des déficits, ce qui leur est interdit par la loi, contrairement aux universités.

Dans son dernier budget, le gouvernement du Québec a annoncé le dégel des droits de scolarité, qui permettra aux universités de bénéficier, à terme, de 100 millions \$ supplémentaires par année.

Il a également accordé 30 millions \$ aux commissions scolaires pour aider les élèves en difficulté. De leur côté, les cégeps n'ont

obtenu aucune somme nouvelle, si ce n'est le montant de 20 millions \$ déjà annoncé en vue de soutenir leurs priorités de réinvestissement.

Celles-ci concernent principalement l'accessibilité et la qualité des services à la population étudiante, la modernisation des technologies et la mise à jour des programmes d'études, le maintien de la qualité des bâtiments et une présence plus forte dans le milieu.

Afin que soit amorcé le nécessaire réinvestissement au collégial, la Fédération des cégeps tient fermement à ce que les sommes dévolues au Québec à partir de 2008-2009, à la suite de l'augmentation des transferts fédéraux au postsecondaire, soient réparties équitablement entre collèges et universités. Cela signifie accorder au réseau collégial au moins 40 % du montant total, ce qui correspond à la part des cégeps dans le budget du gouvernement du Québec destiné à l'enseignement postsecondaire.

Une réponse aux adultes

Par ailleurs, la Fédération demande que soient enfin levés les obstacles réglementaires et financiers qui empêchent la formation continue de remplir son rôle.

Le nombre d'adultes ayant accès à la formation continue collégiale à temps partiel est en chute alors même que les exigences de qualification sur le marché du travail augmentent. Les cégeps n'arrivent pas non plus à rejoindre quatre publics potentiels dont les besoins de formation sont significatifs : la population adulte en emploi, la population qualifiée immigrante, les diplômés de la formation technique et la population plus âgée.

C'est pourquoi la Fédération des cégeps veut obtenir la mise en place d'une «enveloppe budgétaire ouverte» en formation continue, de sorte que les cégeps puissent accueillir tous les adultes qui veulent s'inscrire à des programmes d'attestation d'études collégiales ou de diplôme d'études collégiales, à temps partiel ou à temps complet.

Cette demande, réitérée par la Fédération depuis au moins dix ans, doit impérativement trouver une réponse cette année dans la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, qui sera mise à jour par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Une autre occasion d'élargir l'accès des Québécois à la formation continue collégiale sera fournie par le versement aux provinces de

500 millions \$ par année, à partir de 2008-2009, pour offrir de la formation liée au marché de l'emploi à des personnes n'y ayant pas droit actuellement. Cette mesure dévoilée dans le dernier budget fédéral représente environ 120 millions \$ pour le Québec. L'international, un volet à développer

Outre le financement et la formation continue, la Fédération a retenu comme grande priorité pour 2007-2008 le renforcement du volet international de la mission des cégeps.

L'action des cégeps en ce domaine profite aux étudiants, aux régions et aux entreprises, tout particulièrement dans un contexte de fluctuations démographiques et de pénuries de main-d'oeuvre.

Le Ministère a d'ailleurs instauré des mesures récentes pour mieux soutenir les activités internationales des cégeps, une initiative bien reçue par le réseau.

Mais d'autres efforts restent à faire. À titre d'exemple, les cégeps pourraient accueillir un plus grand nombre d'étudiants étrangers

s'ils pouvaient percevoir la totalité des droits de scolarité versés par ces étudiants. Ces droits sont actuellement récupérés dans une proportion de 90 % par le Ministère.

En parallèle, le nombre de bourses d'exemption de droits de scolarité offertes chaque année aux étudiants étrangers pourrait être augmenté.

Les cégeps souhaitent, par ailleurs, permettre à davantage de jeunes québécois d'effectuer un stage à l'étranger. C'est pourquoi ils demandent au Ministère de bonifier le programme de bourses à l'étranger pour les étudiants de cégep, programme qui représente, à l'heure actuelle, seulement 1 % de la somme disponible pour les étudiants universitaires.

Les cégeps veulent enfin pouvoir encourager la mobilité de leur personnel enseignant sur la scène internationale, ce qui requiert un financement gouvernemental accru.

THE GAZETTE: Editorial: School underfunding will cost Quebec later - Thursday, August 23, 2007

The Gazette

Keeners and slackers, frosh and lifers, French and English, about 157,500 students are starting to flood back into Quebec's 48 public collèges d'enseignement général et professionnel. They're returning to a system with more problems than many of them realize.

The CEGEP system is the runt of the litter of Quebec's education system. It's the place where students train for the job market or prepare for university, where they choose and rechoose and rechoose career paths. (An old joke refers to "CEGEP, the best six years of my life.")

This year, the 40th of the CEGEP era, brings an increase of 3.2 per cent in enrolment at public CEGEPS across the province. But the increase is not uniform. In Montreal and our sprawling suburban regions, enrolment is strong while it stagnates in most other places and is declining slightly in Gaspé and on the north shore.

But all the schools, however crowded, are hurting for money, says Gaëtan Boucher, president of the Fédération des CEGEPS. Meeting the editorial board of The Gazette yesterday, Boucher sounded a bitter note he had not permitted himself in previous annual visits: "People in the system are exasperated," he said. "We can't even afford to fix the holes in the roof. It's exasperating to see the situation get worse year by year."

In general, the federation argues, CEGEPS are underfunded by about \$305 million a year. Except for a few private ones such as Marianopolis, CEGEPS cannot charge tuition, and they are not allowed to run deficits. The result is that when energy costs go up, or buildings need repair, and the government does not increase funding, the money must be squeezed out of what is offered to students.

It's a convincing and doleful tale. And it is broadly comparable to the laments of school boards and of universities. The reality is that

all education is insufficiently supported in Quebec. While almost everyone in the political class chatters incessantly about the importance of education - "high-tech future, international challenges, value-added, knowledge economy, ville de savoir, etc. etc." - we have generous social programs but tumbledown schools, from kindergarten to post-doctoral.

Sitting on the desk of Education Minister Michelle Courchesne is a document Quebecers really should see. Commissioned by previous minister Jean-Marc Fournier as a follow-up to a 2005 working-group report, it is an examination of the way education in Quebec is, and could be, financed. We understand the study touches on four main topics:

The tuition-fee freeze at universities (which has been slightly thawed this year)

The idea of charging a tuition fee at CEGEP

The question of how to get industry involved in paying for manpower training, as happens in some places in Europe, and

The whole issue of school taxes.

The recommendations of this group were to have been made public last spring. That they were not suggests, in the current minority-government context, the report includes some explosive ideas with which the governing Liberals don't want to be associated.

Quebec's school system, CEGEPS and all, have real financial problems. But the solution - finding money by cutting elsewhere, or by raising taxes - is not very palatable.

The reality is that enough Quebecers are sufficiently contented with the current education system, from start to finish, that there is no constituency for adding significantly more money to it.

Our schools are in many ways missing the opportunities that come with modern challenges, but few Quebecers seem to object.

THE GAZETTE : Trying to find her way around: Navigating the maze that is Dawson College for the first time wasn't always easy for Julia Munden - Thursday, August 23, 2007

BRENDA BRANSWELL, The Gazette

Maybe the biggest challenge on your first day of CEGEP is simply finding your classes.

It's no small feat at Dawson College, with its baffling maze of corridors spread out over eight wings, not all of them on the same levels.

With the start of classes yesterday, Julia Munden needed to get to the sixth floor in the A wing for her chemistry course - her first as a CEGEP student.

"Where would my first class be?" Munden asked at the information counter.

Munden listened to a series of directions but they didn't all sink in. She went up escalators that took her to the fifth floor. "There's got to be a mistake. There is no sixth floor," Munden said, laughing.

She turned left down a corridor and spotted a clock with the time - 8:46 a.m.

"I've got 14 minutes," Munden said.

She asked a girl for directions, took an elevator in a different wing up to the sixth floor and looked for Room 6A1. "It just doesn't exist," she joked before finding the class.

Relaxed and cheerful, Munden chatted easily with a few students gathered outside the door. She recognized one guy from her former high school, Royal West Academy.

"Yes!" Munden says, making a fist. "I know one person."

The students in Huong Doan's chemistry class come from many Montreal-area high schools - Royal Vale, Centennial, Herzliah.

Their introduction to the rigours of CEGEP began when Doan offered some advice in a firm but pleasant tone.



She told them CEGEP is hard for science students and advised them to work hard and not procrastinate. She cautioned there are many distractions in the area like movies because of their downtown location. It's work habits that count, she said.

"This is the toughest time of your life," Doan said of the two years at CEGEP that determine whether students get into the program they want at university.

"It's not like high school at all, especially pure and applied or health science (programs)."

In Doan's classes, if students' cellphones keep going off or if they're late for class, they'll lose bonus points.

Uh oh. A few minutes later, a ring from an incoming text message sounded from Munden's purse.

"Minus half a bonus," a guy near the teacher joked.

"I told you I hate cellphones with a passion," a smiling Doan told the students as they cracked up.

Near the end of the abbreviated class, Doan said: "I don't want to scare you. I really want to work with you as a team."

Making the leap from high school to CEGEP brings new-found freedom. The biggest challenge in the first semester is to balance that freedom and the fact they are in a new environment as well, said Ray Boucher, the director of student services.

"So there's that whole kind of new place, new people, making new friends - all of that takes a certain amount of time. So even good students sometimes struggle with that first term," Boucher said.

"It is definitely the semester that can pose the most challenges in terms of there are a lot of distractions and a lot of adjustments to be made."

Munden, 17, was the co-president of the student life association at Royal West Academy last year. She said she will probably be involved in extracurricular activities at CEGEP, but doubts it will be to the same extent because her health science program requires a lot of work.

"I'm not sure how long I'll keep the part-time job," she said of her work as a pharmacy cashier.

"If it does work out, that's even better. I can have some pocket money."

After chemistry class let out, Munden spotted several students she knows as she walked through a crowded corridor.

She hugged one girl and grabbed the arm of a guy as they crossed paths.

"Four people in one hallway," she said of the familiar faces.

With 21/2 hours to kill before her next class, Munden parked herself at a table in McDonald's in Alexis Nihon Plaza. "I'm kind of feeling like a Happy Meal."

Her best friend, Shaun Pham, with whom she went to the prom last year, showed up to hang out for awhile. In fact, a steady stream of friends came by to chat.

Her friend Ken Filgiano lamented his "terrible schedule." He was on a five-hour break between classes.

Munden is happy with her schedule. "On Mondays and Fridays I start late, and Friday I finish early. So I'm happy with that."

Munden says she has big enough gaps in her schedule that some days she can do homework rather than doing it all at night.

She is taking seven courses, including calculus, French and "alternative fitness" as her gym course choice.

"But I'm not really sure what that is. It fit my schedule properly," she said.

She is excited about the transition to CEGEP.

"The independence is appealing, making your own choices. You're taking courses that you're interested in, as opposed to the ones that you have to take."

At noon, she headed to her physics class - her favourite subject in the sciences.

Like the other 33 students, Munden took her turn at the front of the classroom introducing herself. She says she is pretty sure she wants to become a doctor.

Munden, who used to watch medical shows on The Learning Channel, says the idea has been kicking around since she was in Grade 3.

Her physics teacher, Samad Rastikerdar, told the students physics is the most simple subject in the world. "Do not be afraid of physics at all." But he stressed the need to attend class.

After class, Munden wandered down to the bookstore to buy her physics textbook. She emerged with three books wrapped together as one - almost the size of a Montreal telephone directory.

"It's expensive," Munden told a friend

It cost \$161 "for one book, for one class," she said.

In high school, Munden wore a school uniform.

"I didn't mind it at all," she said, because waking up in the morning, there was very little time to decide what to wear.

She picked her outfit for yesterday the night before - narrow-leg jeans, a green top and a grey vest hoodie. The last two were bought on her back-to-school shopping spree.

"I spent around \$200, but that's only because all summer I haven't spent any of my money," Munden said.

"I bought everything on sale, though."

Her last class yesterday was English, which Munden felt went well, with the teacher reading a Virginia Woolf text for an exercise.

"I ended up being late because I couldn't find the class. But only five minutes late," she said.

From her first day, Munden liked the atmosphere, meeting new people and seeing her friends as well but in a different environment.

"Overall, I don't think I could have had a better day," she said.

"I really, really had fun."

THE GAZETTE: CEGEP enrolment surges 3.2%: But growth won't last, association says. Group's president says number of students in system will begin to fall as soon as 2009 - Thursday, August 23, 2007

RENE BRUEMMER, The Gazette

The number of students taking courses at Quebec's 48 CEGEPs surged this year, posting the largest one-year increase in 10 years.

But that's about the extent of the good news as Quebec's innovative post-secondary college system celebrates its 40th birthday. And even the growth spurt will be short-lived, Fédération des cégeps president Gaëtan Boucher said in a meeting with The Gazette's editorial board yesterday.

Currently, 157,500 students are enrolled, a rise of 3.2 per cent over last year. They are almost evenly split between technical and pre-university streams. Fifty-eight per cent are women.

Given the province's demographics, the numbers are expected to start falling as soon as 2009, although enrolment at the six English-language CEGEPs is expected to remain stable or keep growing, Boucher said.

The drop in enrolment will be another hurdle for a system that has been underfunded to the tune of \$285 million a year, dating to the financial cutbacks of the 1990s, Boucher said.

Although the cuts are not obvious to the general public - "You can go to Dawson and enroll in your classes, and the library will be open and you will get an education," Boucher said - they are making themselves felt.

Roofs are leaking. Labs and schools are lagging in technological upgrades. Since teachers are protected, support staff like career counsellors and psychologists were the first to be let go. During the 2005-06 school year, 122 students attempted suicide. Fifteen of them succeeded.

While working professionals, immigrants and seniors are seeking part-time education to improve their qualifications, colleges have been forced to cut accessibility to part-time courses, from 60,000 positions in 1992 to 12,000 in 2005. The federation estimates

5,000 adults were unable to take courses last year because spots weren't available.

The solution is money, and CEGEPs have their eye on \$188 million in transfer payments promised for post-secondary education by the federal government to Quebec for April 2008. Boucher estimates CEGEPs, which get 40 per cent of post-secondary funding in Quebec, should be eligible for a similar slice of the \$188 million, but worries universities will be favoured.

Universities have higher profile, more prominent, well-connected alumni, and get plenty of media coverage, especially for running enormous deficits. CEGEPs are not allowed by law to run deficits, with the result that the public is not aware of their dire financial straits, Boucher said. The provincial government has not indicated its plans yet, he said.

The survival of CEGEPs is safe, Boucher said, even for small regional ones with 600 students, largely because trying to close

them would be political suicide in an era when regions have increased political clout.

That Quebec has the highest rate of post-secondary graduates in the country - 60 per cent enter college, and 42 go on to university - is testimony to the success of a school system designed to allow young people to try many different avenues of endeavour before settling on a career, Boucher said. But years of underfunding are taking their toll, and it might be time to look at other measures like tuition or a school tax.

"If I have to come back next year and say we want more money again, I would be fairly fed up," said Boucher, who has served with the federation for 20 years and does a regular tour of newspapers each August.

"I would have to say that we are getting very exasperated."

LA TRIBUNE : Journée de rentrée au Cégep - Le mercredi 22 août 2007

Claude Plante, SHERBROOKE

Pas moins de 6000 étudiants et étudiantes de l'enseignement régulier étaient attendus au Cégep de Sherbrooke, mercredi matin à l'occasion de la rentrée 2007.

Il s'agit en fait du plus grand nombre d'inscriptions depuis 1996, année pour laquelle le Cégep avait accueilli environ 6050 étudiants, comme l'avait annoncé il y a quelques jours *La Tribune*.

Comparativement à l'année dernière, la hausse représente près de trois pour cent, indique un communiqué.

Les programmes préuniversitaires Sciences humaines, Arts et Lettres, ainsi que les programmes Techniques de bureautique,

Techniques de l'informatique, Techniques de génie mécanique, Techniques de maintenance industrielle, Technologie de génie civil et ceux des Technologies du génie électrique sont particulièrement touchés par cette hausse du nombre d'étudiants inscrits.

De plus, à cela, s'ajoutent environ 300 personnes inscrites à des Attestations d'études collégiales.

Le Cégep accueille de nouveau cette année 15 étudiants provenant de l'Île de la Réunion, lesquels se joignent aux 11 qui ont amorcé leurs études collégiales l'année dernière.

CYBERPRESSE : Dégel et sous-financement: des étudiants se mobilisent - Le mercredi 22 août 2007

Montréal

Les associations étudiantes collégiales membres de l'Association pour une Solidarité syndicale étudiante, l'ASSE, se mobilisent dès la rentrée pour exiger une véritable gratuité scolaire à tous les niveaux.

Selon ces étudiants militants, le sous-financement chronique de l'éducation post-secondaire nuit à son accessibilité et à sa qualité.

L'ASSE estime que le dégel enrichit non pas les établissements d'enseignement, mais les institutions financières gérant l'immense dette étudiante engendrée.

Le groupe promet donc une série d'actions de sensibilisation haute en couleurs, une première étape avant d'aller plus loin dans le mouvement de lutte pour la gratuité scolaire.

Hubert Gendron-Blais, qui dirige l'ASSE, signale que la Fédération des Cégeps a annoncé mercredi une hausse globale de la fréquentation de 3,2 pour cent par rapport à 2006-2007 sans que les sommes nécessaires n'aient été investies. Ainsi, les associations étudiantes des Cégeps de Bois-de-Boulogne, François-Xavier-Garneau et Sherbrooke tiennent des actions symboliques de mobilisation dès la première semaine de cours.

RADIO-CANADA / SAGUENAY-LAC-ST-JEAN : Fréquentation des cégeps : Un défi pour les établissements de la région - Mise à jour le mercredi 22 août 2007 à 17 h 00

Le cégep de Saint-Félicien est le seul au Saguenay-Lac-Saint-Jean à connaître une baisse de clientèle, quelques dizaines d'étudiants, lors de la rentrée scolaire cette semaine. C'est un symptôme qui ne ment pas, d'autant plus que la Commission scolaire Au pays des bleuets, son bassin naturel, perd 400 élèves par année depuis 5 ans, c'est le secteur le plus touché par la baisse démographique au Québec.

Toutefois, le directeur général du cégep, Louis Lefebvre, n'en démord pas : le collège de Saint-Félicien sera là dans 40 ans. « La région va être différente avec des créneaux de développement différents. On aura sûrement notre place », dit-il.

Pour maintenir une clientèle, Louis Lefebvre affirme que les quatre cégeps de la région doivent travailler en étroite collaboration pour recruter des étudiants de l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean

et espérer changer la tendance. Les cégeps de Chicoutimi, Jonquière et Saint-Félicien ont recruté ensemble cette année 30 étudiants de l'Île-de-la-Réunion.

Le directeur général de Saint-Félicien considère qu'avec 980 étudiants, le collège doit faire preuve d'imagination pour se maintenir. « Au cégep de Saint-Félicien, on a un programme unique au Québec, technique du milieu naturel, qui représente 25 % de notre clientèle et qui provient à 90 % de l'extérieur de la région. Ce qu'on doit faire, c'est de penser que le Saguenay-Lac-Saint-Jean est une destination extrêmement attrayante », dit-il.

Selon les prévisions du ministère de l'Éducation, les cégeps du Saguenay-Lac-Saint-Jean auront perdu globalement 20 % de leur clientèle en 2014, l'une des pires performances au Québec.

RADIO-CANADA / QUÉBEC : Fréquentation des cégeps : Faible hausse dans la région - Mise à jour le mercredi 22 août 2007 à 10 h 10



Les cégeps de la région de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches se trouvent cette année en fin de liste au Québec en ce qui concerne l'augmentation de la clientèle. La région de Chaudière-Appalaches connaît une augmentation de 90 étudiants, tandis que celle de Québec, 290.

En comparaison, les hausses sont de 470 étudiants en Outaouais et de plus de 1000 étudiants en Montérégie.

Deux facteurs expliqueraient ces résultats dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Outre la démographie défavorable, le faible taux de chômage dans ces régions, en-dessous de la moyenne provinciale, inciterait les étudiants à accéder plus tôt au marché du travail, car les élèves qui sortent du secondaire peuvent trouver de l'emploi assez facilement. D'ailleurs, au moins 62 000 emplois seront disponibles dans ces régions au cours des

prochains mois. Ainsi, les étudiants de la région font directement le saut sur le marché du travail au lieu de prolonger leurs études, comme les élèves des régions où il y a peu d'emplois.

Gaétan Boucher de la Fédération des cégeps déplore cette situation. Il estime que mettre fin à ses études après le secondaire est une mauvaise décision. « Au moins 70 % des emplois qui sont et vont être créés au cours des prochaines années exigent au moins un diplôme de niveau collégial et plus. Il y a une pression économique importante, et si on veut tirer notre épingle du jeu sur le marché économique mondial, il est clair qu'il faut inciter nos garçons et nos filles à poursuivre les études supérieures », dit-il.

Malgré les chiffres pour les régions de Chaudière-Appalaches et de Québec, la province connaît pour sa part la plus forte hausse du nombre d'étudiants au cégep en 10 ans.

Les cégeps ont 40 ans

LE DEVOIR : Dossier Éducation : Les 40 ans des cégeps – Mercredi 22 août 2007

Quand le rapport Parent imaginait le cégep...

«Il sera utile tout d'abord de se représenter par l'imagination un institut [NDLR: qui sera finalement appelé cégep] idéal complet, tel qu'on pourrait le rêver pour l'avenir.

C'est un campus assez vaste pour accueillir au moins 1500 étudiants et étudiantes. On peut imaginer ce campus formé d'un certain nombre d'immeubles, d'accès facile l'un à l'autre et abritant les divers départements et services: bibliothèque générale, laboratoires avec salles de cours attenantes, ateliers nécessaires pour les différents enseignements professionnels, salles de cours prévues pour des groupes variables allant de 20 à 300 étudiants; gymnase et terrain de jeu pour l'éducation physique, bureaux de l'administration centrale et des différents services; salle à manger, maisons pour les étudiants et pour les étudiantes et un cercle pour les professeurs.

Dans certains cas, comme pour l'enseignement de la musique, il sera nécessaire d'avoir des salles isolées, de préférence un immeuble séparé.

Les étudiants qui circulent sur ce campus forment un groupe hétérogène: on en trouve qui se préparent à poursuivre leurs études dans diverses facultés universitaires; d'autres suivent des cours en

Le cégep, poumon de la société

Clairandrée Cauchy

Les cégeps accueillent depuis quarante ans des jeunes en pleine transition entre l'adolescence et l'âge adulte, en quête de sens, d'autonomie, d'engagement tantôt amoureux, social ou professionnel, esquissant le chemin qu'ils emprunteront dans la vie. Ces institutions sont de véritables micro-sociétés, turbulentes, vibrantes, qui battent au rythme du climat social ambiant. Regard sur quatre décennies de vie collégiale, à travers les yeux de certains de ses artisans.

«Le collège, c'est comme le poumon de la société.» Voilà comment le professeur de sociologie à la retraite Robert Campeau définit l'institution où il a oeuvré pendant 35 ans. Alors qu'auparavant l'éducation supérieure était l'apanage d'une petite élite, l'avènement des cégeps a marqué l'entrée massive de générations entières dans le nouvel antre du savoir humaniste. Les cégeps devenaient donc une réplique encore plus vive des réalités sociales, grâce aux étudiants qui les fréquentaient, mais aussi au contenu des cours dont plusieurs suivent de près le fil de l'actualité.

Ces générations de jeunes ont charrié avec elles l'esprit de leur temps: de l'ébullition sociopolitique des années 1960 et 1970 marquée par le "flower power" et les groupuscules de gauche à la morosité économique et culturelle des années 1980, puis au triomphe de la société de consommation des années 1990 et 2000.

L'aventure commence avec la Révolution tranquille, alors que l'État moderne se construit. Des milliers de jeunes enseignants

vue d'un emploi dans le monde des affaires, de l'administration, des services publics; d'autres se spécialisent dans une branche de la technologie industrielle (électronique, technique de laboratoire, métallurgie, dessin, etc.) ou de la technologie médicale; les futures infirmières ont un programme d'études plus concentrées en sciences qui leur donne la formation de base préparatoire à l'année de stage hospitalier; certains autres se préparent aux travaux de bureau et s'initient au maniement des machines de bureau et des calculatrices électroniques; d'autres s'exercent à un art plastique ou rythmique; et on pourrait allonger encore l'énumération.

Bien qu'inscrits à des départements différents suivant leur orientation, les étudiants peuvent suivre certains cours ensemble, qu'il s'agisse de cours communs obligatoires pour tous ou de cours spécialisés ou complémentaires à la spécialité. Le programme de cours de chaque étudiant varie selon le département auquel il est inscrit et selon les cours qu'il a choisi de suivre, d'accord avec son directeur ou son tuteur. Les cours variés offerts aux étudiants sont assurés par plus d'une centaine de professeurs à temps complet, tous au moins licenciés dans la matière qu'ils enseignent.»

sont embauchés vers la fin des années 1960 et au début des années 1970, au fur et à mesure que le réseau des cégeps se déploie. Ils sont propulsés devant des classes d'étudiants à peine plus jeunes qu'eux. L'heure est à la cogestion: étudiants et professeurs façonnent ensemble leur milieu de vie.

«J'avais 22 ans et j'enseignais à des élèves de 17 à 20 ans. Nous appartenions à la même génération, l'époque était marquée par le bouillonnement de mai 1968 en France. Les idées d'autogestion et de participation étaient très fortes», se souvient Marc Noreau, qui a enseigné la philosophie au cégep Limoilou, à Québec.

La première année, la direction du collège Limoilou avait imposé le port de la cravate aux enseignants et celui du gilet ou du veston du collège aux étudiants, reliquats du collège classique. Les jeans et les jupes courtes étaient interdites. «Deux ou trois ans plus tard, tout cela était parti», explique en riant M. Noreau. Étudiants et jeunes professeurs entendaient bien donner le ton à la nouvelle institution.

L'ère de la contestation

À peine le réseau créé, le trouble commence. Inspirés par la révolte estudiantine de mai en France et en Allemagne, les cégepiens occupent 15 des 23 tout nouveaux cégeps. Ils revendiquent la création d'une deuxième université francophone à Montréal (le réseau de l'Université du Québec naîtra peu après), s'inquiètent des débouchés pour les nouveaux techniciens sur le marché du travail et dénoncent le système de prêts et bourses. «Lors des premières occupations, le directeur général donnait pratiquement

les clés de la bâtisse aux étudiants en leur disant de ne pas faire trop de grabuge. Ils prenaient le contrôle de la cafétéria, faisaient leur bouffe...», se rappelle M. Noreau.

À la faveur du contexte politique, marqué par la crise d'octobre 1970, le front commun syndical de 1972 ou encore la crise linguistique de 1974, les cégeps poursuivent leur ébullition jusqu'au milieu des années 1970, les cours faisant très souvent écho à l'actualité sociopolitique. «Les étudiants revenaient chauffés à bloc des manifestations et transposaient cela au niveau pédagogique», se rappelle Robert Campeau, qui a fait carrière au cégep Montmorency, un des rares collèges conçus de toute pièce, qui n'était pas bâti sur les vestiges des collèges classiques.

Il se souvient avoir dû négocier pendant plusieurs semaines le contenu de son cours avec des jeunes qui participaient pendant leur temps libre au comité de lecture du groupuscule de gauche En lutte. «Ils me disaient: "ton contenu n'est pas assez de gauche, on veut que tu parles plus de Marx". Ils étaient très exigeants au niveau idéologique», relate M. Campeau. Le professeur se rappelle que la génération précédente des collèges classiques était elle aussi exigeante, mais différemment. Ils étaient assoiffés de savoir, pouvaient lire sans rechigner trois ou quatre livres dans une session, mais leurs intérêts étaient moins orientés politiquement que les gauchistes qui les ont suivis.

Des filles et des techniciens

Également sociologue, la professeure Louise Corriveau, qui enseigne encore aujourd'hui au collège Édouard-Montpetit, remarque quant à elle la progression fulgurante des femmes. Peu nombreuses lorsqu'elle commence à enseigner en 1973, elles se bousculent rapidement aux portes du cégep. «Leurs mères leur disaient: "tu ne vas pas te ramasser comme moi, tu vas étudier; si tu divorces, tu ne te trouveras pas toute nue dans la rue". On commençait à entendre le discours des filles qui n'avaient pas l'intention de se faire entretenir par leur mari», raconte Mme Corriveau.

Outre cette émancipation des femmes, les cégeps facilitent également l'émergence d'une nouvelle catégorie de travailleurs. «Aux côtés des ingénieurs, on voit apparaître des techniciens en génie civil, des hygiénistes dentaires auprès des dentistes. Les cégeps vont changer radicalement la division du travail en donnant un nouveau statut social aux techniciens», poursuit Mme Corriveau. Elle se rappelle qu'à cette époque, les programmes techniques poussaient comme des champignons, souvent en moins d'un an.

Progressivement, les cégeps s'implantent également comme un pôle social et culturel important, particulièrement en région. «Cela a donné un essor au développement des régions. Enlevez les cégeps et les régions vont tomber. C'est souvent là qu'on retrouve l'aréna, la piscine, les salles de spectacle», fait valoir Léon Debiens, qui a été directeur pédagogique puis enseignant de français au collège Lionel-Groulx pendant une trentaine d'années.

Morosité des années 1980

À l'ébullition des années 1970 succède la morosité des années 1980. Déprime post-référendaire, crise économique, compressions

Les collégiens dans la rue

Les cours sont à peine commencés que des militants étudiants s'affairent déjà sur certains campus à mobiliser en vue d'une grève générale contre le dégel des frais de scolarité et en faveur de la gratuité scolaire. Que cette grève annoncée se concrétise ou pas, toujours est-il que l'histoire des collèges est ponctuée de ces mobilisations. Quiconque observe le mouvement étudiant sait que ces contestations débutent toujours au niveau collégial... En voici une brève recension.

En 1968: Dans la foulée de mai 1968 en France, 15 des 23 tout nouveaux cégeps participeront à une vague d'occupations, réclamant notamment la création d'une deuxième université francophone à Montréal, une réforme de l'aide financière et un «réel pouvoir» pour les étudiants au sein des administrations collégiales. Le mouvement s'inscrit plus largement dans une contestation globale des structures de la société. Le réseau de l'Université du

Québec sera créé l'année suivante et le gel des frais de scolarité sera décrété.

«Il y a un resserrement de l'emploi. Les cégépiens suivent des cours, mais ils ne sont plus certains d'avoir un emploi par la suite. La période de vaches maigres suit celle des vaches grasses, on coupe dans les budgets des cégeps. Nous, les professeurs, on vieillissait, mais les étudiants étaient toujours jeunes», résume M. Noreau de Limoilou. L'idéologie de participation est quelque peu mise à mal: les syndicats commencent à boudier la logique et se distancer des étudiants. Québec adopte des mesures pour réduire le nombre «d'éternels étudiants» et on impose une durée minimale de 82 jours aux sessions, pour éviter que des contestations étudiantes perturbent démesurément les classes.

Les enseignants constatent par ailleurs une certaine tendance à la bureaucratization du réseau collégial, qui se traduit par la mise en place de nombreuses politiques, directives et exercices d'évaluation. «Quand on arrivait en réunion de département, on ne discutait plus tant des plans de cours, de la matière, que de la conformité aux différentes normes», relate Robert Campeau, expliquant ce glissement par la décentralisation des programmes au début des années 1990, qui a rendu les cégeps davantage imputables, les forçant paradoxalement à rendre davantage de comptes à Québec.

Une boîte à cours?

Les enseignants qui ont derrière la cravate 30 ou 40 ans de vie collégiale s'inquiètent aujourd'hui de voir les cégeps perdre de leur importance dans la vie des jeunes. Le boulot occupe de plus en plus de place, rendant les études et, par ricochet, la vie sur le campus plus marginales. «Depuis les années 1990, on sent que les étudiants sont seulement de passage. Plusieurs travaillent 25 ou 30 heures par semaine. Il n'est pas rare d'entendre un étudiant dire qu'il abandonne un cours parce que cela ne concorde pas avec son horaire de travail. Alors qu'avant les services aux étudiants se démenaient pour animer la vie parascolaire, aujourd'hui ils doivent s'adapter à des étudiants qui n'en veulent plus», témoigne Louise Corriveau, ajoutant que les ressources qui sont aujourd'hui davantage en demande se cantonnent dans le rayon de l'aide individuelle, notamment les orienteurs et les psychologues.

Son collègue de Montmorency, Robert Campeau, qui vient tout juste de prendre sa retraite, arrive au même constat: «Beaucoup d'étudiants ne savent pas trop ce qu'ils font là, ils ont une sorte de vague à l'âme. Si ce n'était du salaire plus élevé que procure l'éducation, ils ne seraient pas au cégep. Ils sont axés sur les films, les sorties, mais ils ne sont pas culturellement préparés pour le cégep», se désole le sociologue qui a réduit ces dernières années ses exigences en matière de lectures obligatoires.

Le cégep serait-il un reflet de son temps, à l'heure de la course folle? Vivement une réflexion sur le statut d'étudiant, concluent les professeurs. «Les cégeps doivent hurler haut et fort l'importance de la culture. On ne peut pas juste faire des consommateurs», lance Louise Corriveau.

Québec sera créé l'année suivante et le gel des frais de scolarité sera décrété.

n 1974: Des associations étudiantes collégiales se mobilisent contre l'entrée en vigueur des tests d'aptitude aux études universitaires. Le gouvernement fait volte-face et suspend ces tests avant même le début de la grève. Une majorité de cégeps et quelques facultés universitaires entreront néanmoins en grève pour réclamer une bonification de l'aide financière. Le gouvernement venait en effet de réduire les allocations de subsistance et d'exiger une contribution accrue des étudiants. Québec finit par revoir le système d'aide financière en réduisant les contributions des parents et des étudiants aux besoins de subsistance.

En 1978: Déçu que le nouveau gouvernement du Parti québécois mette en veilleuse les éléments de son programme sur la gratuité scolaire et l'aide financière, les étudiants regroupés au sein de l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec

(ANEEQ) tentent de lui forcer la main en déclenchant une grève. Québec fera quelques concessions, dont la conversion d'une portion des prêts en bourses.

En 1986: Le ministre de l'Éducation libéral Claude Ryan ouvre la porte à un dégel des droits de scolarité, en dépit d'une promesse électorale de maintenir le gel. Réunis sous la bannière de l'ANEEQ, les étudiants réclament le maintien du gel et une réforme de l'aide financière. Ils auront gain de cause pour le gel, mais pas pour les prêts et bourses.

En 1988: Peu avant les élections, l'ANEEQ lance un mot d'ordre de grève générale pour tenter d'arracher une réforme de l'aide financière, à la suite des espoirs déçus de 1986. La grève «offensive» s'essouffera rapidement.

En 1990: Réélu, le gouvernement libéral, par l'entremise de Claude Ryan, annonce qu'il mettra fin au gel des droits de scolarité, annonçant une hausse de 500 \$ à 1200 \$ par année, en deux

ans. Les étudiants font la grève, sans succès. Cette deuxième défaite marquera le début de la fin de l'ANEEQ.

En 1996: Dans la foulée du Sommet socioéconomique (dit du «déficit zéro»), on évoque un possible nouveau dégel des droits de scolarité. Le mouvement étudiant se mobilise, sous différentes bannières, et obtient une promesse de gel. Québec impose cependant une pénalité financière pour les cours repris à la suite d'un échec au collégial.

En 2005: Le gouvernement effectue une ponction de 103 millions dans l'aide financière aux étudiants. Il est forcé de reculer après une mobilisation importante, qui déborde largement les murs du réseau collégial pour s'étendre au niveau universitaire.

Inspiré d'informations tirées d'un historique des grèves générales produit par Benoît Renaud.

Une création à la vitesse grand V : Le réseau des cégeps a pris forme en quelques mois

Clairandré Cauchy

En 1967 naissait un nouvel ordre d'enseignement, s'érigeant, selon les régions, sur les fondations des collèges classiques, des écoles normales (dispensant les brevets d'enseignement), des instituts de technologie ou encore des instituts familiaux destinés aux filles. La commande est de taille pour ce réseau imaginé de toutes pièces par la Commission royale d'enquête sur l'enseignement présidée par Mgr Parent. Douze cégeps prendront le départ sur les chapeaux de roue de ce qui deviendra un symbole de la Révolution tranquille.

Mi-août 1967. La direction du séminaire Sainte-Thérèse, appartenant au diocèse, apprend qu'elle fera partie de la grande aventure des cégeps, qui ouvriront leurs portes moins d'un mois plus tard. «Le gouvernement n'avait pas encore voté les budgets. On commençait avec un accord de gueule, les papiers n'étaient pas signés. [...] On a embarqué sans se demander si on était capable ou pas, on n'avait pas le choix», se remémore le directeur pédagogique du séminaire, puis du collège Lionel-Groulx, Léon Debiens.

Quelques jours après l'annonce de la conversion du séminaire de Sainte-Thérèse, l'«homme des cégeps» du tout nouveau ministère de l'Éducation (créé en 1964), Jean-Paul Desbiens, alias le frère Untel, vient donner la mesure des changements à faire. «Je suis allé le chercher à Montréal à la gare centrale, je l'ai amené à Sainte-Thérèse, où il a rencontré les profs pour expliquer un peu comment modifier les programmes qu'on enseignerait deux semaines plus tard», se rappelle le directeur pédagogique du séminaire, puis du collège Lionel-Groulx, Léon Debiens.

Le changement était radical pour les enseignants qui dispensaient hier encore le traditionnel cours classique de six ans, des Éléments latins jusqu'à la Rhétorique. Comme la plupart des nouveaux cégeps, à l'exception des collèges Ahuntsic et Sainte-Foy, Lionel-Groulx ne s'appuie pas sur un institut technologique où les formations techniques sont déjà développées. Tout est à faire en ce domaine. Les options se mettent progressivement en place, telles le théâtre, la musique ou encore l'électrotechnique, attirant des étudiants de «partout en province». Il faut bâtir des résidences, aménager des laboratoires...

Le gouvernement n'avait annoncé en mai 1967 que la création de six cégeps, dont aucun dans la région de Montréal. Mais la pression s'est faite grande pour en ouvrir dans la métropole, tant et si bien que le gouvernement de l'Union nationale porte le nombre de cégeps pionniers à 12 à la fin de l'été.

«Qu'est-ce que tu as acheté cette semaine?»

C'est à un rythme effréné que se mettent en place les cégeps, comme ce fut le cas l'année précédente pour les polyvalentes et l'année suivante pour le réseau de l'Université du Québec. Une poignée de fonctionnaires s'attelle à mettre en oeuvre le rapport Parent à la vitesse grand V. «Lorsqu'on se rencontrait dans le corridor au ministère, on se demandait à la blague "qu'est-ce que tu as acheté cette semaine?"», se rappelle Denis Vaugeois, qui

venait à l'époque d'entrer à la direction des programmes et examens.

C'est sans fausse modestie que l'homme, qui fut par la suite ministre de la Culture puis des Communications dans le gouvernement Lévesque, parle de cette période. «Nous étions une "gang" de jeunes loups, avec le mandat de faire des propositions ad hoc pour chaque ville ou région où on voulait implanter un cégep», relate M. Vaugeois.

Ils travaillent vite et bien. Le samedi matin, au cours de l'année précédant l'ouverture, les responsables des différentes disciplines au ministère se réunissaient avec des représentants des universités pour définir les programmes. En juin, ces derniers sont relativement fixés et on consacre l'été à la rédaction des cahiers pédagogiques. «On travaillait toujours pour la veille», poursuit M. Vaugeois, qui portait le flambeau disciplinaire de l'histoire. «Si le responsable d'une discipline était convaincant, il lui taillait une place dans les programmes», note l'ex-fonctionnaire, citant l'exploit de son collègue qui a su imposer l'éducation physique dans l'ensemble de la grille de cours, alors qu'il a eu moins de succès avec l'histoire.

Le clergé cède en douceur

La transition des institutions religieuses au tout nouveau système élatique se passe somme toute en douceur. «Les pères et les laïques étaient tout aussi enthousiastes. [...] C'était une ère nouvelle, le temps était révolu du paternalisme et du dirigisme excessifs. Les programmes se sont définis par les pères de Sainte-Croix et les laïques. On fabriquait les programmes, ce qui était le rêve de tout enseignant», se remémore Roland Arpin, qui est devenu le premier directeur laïque du collège Sainte-Croix en 1966 puis a présidé aux destinées du collège Maisonneuve pendant une douzaine d'années.

Dans le transfert, les pères étaient généreux de leur temps, mais aussi de leur argent, fait valoir M. Arpin. Pourtant, l'Église abdiquait une portion importante de son pouvoir. L'historien Denis Vaugeois remet les choses en perspective: «C'était l'hémorragie chez les clercs. Il y avait moins de nouvelles vocations et beaucoup de religieux quittaient le sacerdoce.» Jumelé à cela, d'immenses cohortes de baby-boomers à l'aube de l'âge adulte cognaient aux portes des collèges classiques, sans compter les filles qui aspiraient à leur tour à l'enseignement supérieur. Les curés étaient prêts à passer le flambeau.

L'idée était pourtant révolutionnaire. «Lorsque [le premier ministre] Jean Lesage a lu le résumé du rapport, il a sauté là-dessus et a dit avec incrédulité: "Vous fermez les collèges classiques!"», se souvient le sociologue Guy Rocher, membre de la commission Parent.

L'équipe de Mgr Parent savait que le concept des cégeps, alors appelés instituts, était certainement une des recommandations les plus «audacieuses». «On s'attaquait à l'icône des collèges classiques, patrimoine des évêques, bassin de recrutement de l'Église et pourvoyeur de la bourgeoisie québécoise. Tous ceux qui étaient au pouvoir étaient sortis des collèges classiques», souligne M.

Rocher, précisant que les commissaires avaient mis un soin particulier à tracer la maquette de ce nouvel ordre d'enseignement dans leur rapport.

Le gouvernement change en 1966 avec l'élection de l'Union nationale et l'idée fait son chemin en dehors des officines ministérielles. «Les régions se sont mises à demander chacune leur cégep. [...] L'idée de la démocratisation de l'enseignement faisait effet de religion», observe M. Rocher, précisant que les congrégations religieuses féminines ont vite vu l'intérêt d'un tel système pour leurs pupilles.

Genèse du concept

Auparavant, la commission Parent avait jonglé avec l'idée d'adopter le modèle nord-américain, avec un secondaire de six ans et l'université qui accueille les étudiants un an plus tôt. Au terme de voyages d'étude au Canada anglais et aux États-Unis, ce modèle leur est cependant apparu comme un «repoussoir», témoigne M. Rocher. La marche est trop haute pour les jeunes qui sortent des «high schools».

Partant du constat qu'il fallait décloisonner les voies de formation, alors que les élèves qui échouaient le collège classique en cours de route perdaient tout espoir de parvenir à l'université ou que les filles diplômées des instituts familiaux étaient refoulées aux portes de l'enseignement supérieur, la commission Parent imagine un nouveau modèle.

La logique de la «polyvalence», voulant qu'on fasse se côtoyer les formations générale et professionnelle, avait déjà été retenue pour

Mission réussie : Les collèges devaient permettre de démocratiser l'enseignement, de décloisonner les voies de formation et d'offrir un lieu de transition pour les jeunes

Clairandrée Cauchy



Photo: Jacques Grenier

Depuis presque une vingtaine d'années, le modèle original des cégeps vogue de remise en question en remise en question. Ces institutions créées de toutes pièces lors de la Révolution tranquille ont-elles rempli l'ambitieuse commande qui leur avait été assignée?

L'esprit du rapport Parent était clair. Les collèges devaient permettre de démocratiser l'enseignement pour des masses de baby-boomers, décloisonner les voies de formation, offrir un lieu de transition pour des jeunes en pleine phase d'orientation professionnelle.

Quarante ans plus tard, force est de constater qu'une part importante du mandat a été remplie. De 16 % qu'il était en 1961, le taux d'accès aux études collégiales a grimpé à près de 60 %. La proportion d'une génération qui accède à l'université a elle aussi grimpé de 7 % qu'elle était dans les années 1960 à 42 % aujourd'hui. Les filles ont particulièrement répondu à l'appel, si bien qu'elles sont aujourd'hui largement majoritaires dans les collèges.

Ce bilan n'empêche pas le questionnement existentiel sur la pertinence des cégeps de resurgir périodiquement. Le dernier épisode en lice remonte à il y a à peine quatre ans, lorsque la Fédération des commissions scolaires (FCSQ) avait proposé d'abolir le réseau pour ajouter une année au secondaire et une autre à l'université.

le niveau secondaire (les fameuses polyvalentes). Au fil de la réflexion, une fois rejetée l'idée d'un passage direct du secondaire à l'université, ce concept s'est aussi imposé pour l'amorce de l'enseignement supérieur.

Denis Vaugeois donne une version plus «realpolitik» de l'idéal de la cohabitation des futurs hommes de métiers et ceux de professions libérales. C'est que sous Maurice Duplessis, le gouvernement du Québec avait rejeté à maintes reprises l'offre d'Ottawa d'investir en éducation. Moins scrupuleux, le régime libéral de Jean Lesage est plus enclin à accepter cet argent. On brode une rhétorique voulant que la manne fédérale serve à financer la préparation au marché du travail, ce qui constituait une intrusion moins directe dans le champ de compétence québécois. «C'était une astuce pour accepter l'argent d'Ottawa. Après on a fait de la théorie avec cela. Une fois l'argent fédéral dans les polyvalentes, on pouvait ensuite l'utiliser comme on voulait», explique M. Vaugeois. «On a trouvé l'idée [de la cohabitation du professionnel et du général] géniale et on l'a appliquée au cégep», illustre à grands traits M. Vaugeois, précisant que les cégeps n'ont cependant pas bénéficié des fonds fédéraux.

Peu importe la version de l'histoire, toujours est-il qu'un symbole du modèle québécois est né en 1967 et a pris rapidement de l'expansion, si bien que cinq ans plus tard, la configuration du réseau était à peu de chose près la même qu'aujourd'hui.

La formation professionnelle et technique aurait quant à elle été regroupée sous une même enseigne, sous la responsabilité des commissions scolaires. Le projet est cependant mort dans l'oeuf, balayé sous le tapis lors du forum organisé en 2004 par le ministre de l'Éducation de l'époque, Pierre Reid, sur l'avenir des cégeps.

« Si cela n'existait pas, il faudrait l'inventer ! »

Parmi les principales critiques du système, on invoque l'argument voulant que le cégep laisse trop de place aux changements d'orientation, que des éternels étudiants puissent s'y complaire, virevoltant impunément d'un programme à l'autre. Cette critique attaque de plein front l'idéal même du cégep décrit dans le rapport Parent. On souhaitait précisément permettre le passage d'une formation à l'autre, offrir une période de maturation aux jeunes adultes en devenir.

Si le collège n'existait pas, il faudrait l'inventer, réplique le président de la Fédération des cégeps, Gaétan Boucher. «Des États américains, certaines provinces canadiennes, particulièrement la Colombie-Britannique, cherchent un tel lieu de transition, qui chez nous a lieu au collège. Ce que plusieurs décrivent comme maudit, c'est certainement une des grandes réalisations du collège québécois», argue M. Boucher, précisant que près de la moitié des nouveaux collégiens ne savent pas encore ce qu'ils veulent faire plus tard.

Il ajoute cependant que tout un train de mesures ont été adoptées ces dernières années pour accroître la réussite et réduire la durée des études, tels le recours au mentorat, les cours de mise à niveau, les centres d'aide dans différentes matières et les sessions d'accueil et d'intégration.

Défis

Tout ne va cependant pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, nuance le président de la Fédération des cégeps, brandissant le fameux sous-financement chronique de 285 millions annuellement.

Pointant du doigt les années de compressions dans les finances publiques, M. Boucher fait valoir que l'État a coupé entre 1993 et 1998 quelque 265 millions. «Tous les services liés à la vie étudiante, au soutien psychologique, à l'orientation, à l'encadrement ont été laminés», souligne M. Boucher. Pourtant, le besoin d'aide individuelle aux étudiants est criant. «Il y a 20 ans, on ne parlait pas de suicide. En 2005-06, il y a eu 122 tentatives et 15 suicides. On ne peut laisser aller. [...] À l'image de la société, nos milieux

ont éclaté», poursuit le gestionnaire. La baisse démographique et l'exode rural laissent aussi présager des jours plus ardues pour les collèges, particulièrement ceux situés en région.

Celui qui préside l'organisme chapeautant les cégeps depuis une vingtaine d'années est par ailleurs convaincu que le réseau collégial mériterait d'être davantage mis à profit. L'institution pourrait par exemple fonctionner à l'année longue, remettre au goût du jour la formation à temps partiel, ouvrir davantage ses portes aux travailleurs qui souhaitent retourner sur les bancs d'école. «On laisse bon an mal an 4000 à 5000 adultes en plan en formation continue, parce que nous ne disposons pas d'une enveloppe ouverte pour financer leur formation», plaide M. Boucher, qui pense également que les cégeps pourraient faire davantage pour tisser

Opinion : 40e anniversaire des collèges - Les cégeps ont plutôt mal vieilli, par Mathieu Laberge, Économiste à l'Institut économique de Montréal. Enseignant dans le réseau collégial de 2006 à 2007. Vice-président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) en 1999-2000

Les temps ont bien changé depuis l'instauration du réseau collégial en 1967. Alors que les cégeps ont bel et bien contribué à augmenter le niveau de scolarisation des Québécois, force est de constater qu'ils sont maintenant mal outillés pour faire face à la décroissance de leur clientèle et aux nouveaux besoins du marché du travail. Les débats entourant le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial, tenu en 2004, n'avaient apporté que des modifications cosmétiques au fonctionnement du réseau. Il semble désormais que le 40e anniversaire des cégeps soit le moment privilégié pour amorcer une réflexion constructive sur leur fonctionnement.

Qu'obtient-on en créant 48 institutions scolaires, dont plusieurs sont désormais vivotantes, disséminées sur le territoire québécois plutôt en fonction d'aléas politiques qu'en regard des besoins? En leur retirant ensuite la possibilité de se démarquer les unes des autres, tant par une offre de formation en pratique uniforme que par l'impossibilité d'imposer des droits de scolarité? On obtient les cégeps, qui sont plus que jamais confrontés au besoin d'une re-fonte majeure de leur mode de fonctionnement!

La plupart des collèges offrent les mêmes programmes -- notamment sciences humaines et sciences de la nature au secteur pré-universitaire; techniques administratives et informatique au secteur technique -- sans égard au nombre d'institutions qui se partagent le territoire. Comme le diplôme d'études collégiales est décerné uniformément par le ministre de l'Éducation, les collèges ne sont pas incités à développer des «créneaux de formation» pour se démarquer des autres institutions et attirer un plus grand nombre d'étudiants. Ils ne peuvent pas non plus se concurrencer par une variation des coûts de formation, puisqu'il leur est interdit d'imposer des droits de scolarité. Au cégep, on paie pour tout ce qui entoure l'enseignement, mais pas pour l'enseignement lui-même! Parallèlement au manque de flexibilité auquel elles sont confrontées, les institutions collégiales se disputent une clientèle qui diminue d'année en année. De 2000 à 2005, la fréquentation des établissements collégiaux a diminué de 4 %. On prévoit que la situation ira en se détériorant dans les sept prochaines années, particulièrement pour les régions québécoises.

des liens avec les entreprises, tant au chapitre de la formation que de la recherche appliquée.

Réseau mal aimé? Les cégeps entonnent chaque année la litanie du petit ordre d'enseignement qui aimerait bien tirer son épingle du jeu, lorsque pointent les espoirs de réinvestissements en éducation. «Il faut que le gouvernement comprenne la place centrale que nous occupons. Nous sommes le plus petit des trois réseaux, mais à cause de la fonction de transition, de l'importance de la formation technique pour le marché du travail, le besoin de développement économique du Québec passe par les collèges. Il va falloir que le gouvernement nous donne les moyens de continuer de se développer, de s'ajuster aux nouvelles réalités», conclut M. Boucher.

S'il est toujours nécessaire de procéder à une évaluation rigoureuse de la qualité de l'enseignement afin de garantir une formation collégiale de qualité sur l'ensemble du territoire québécois, comme le fait actuellement la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, le maintien du diplôme d'études collégiales provincial devrait être remis en question.

Les cégeps gagneraient à faire varier leur offre de formation en étant en mesure de décerner localement leur propre diplôme. À preuve, les rares initiatives locales de programmes innovateurs ont été couronnées de succès. Qu'on pense au programme d'art et technologie des médias au Cégep de Jonquière -- qui attire chaque année des étudiants en région -- ou aux programmes d'audioprothèse ou d'acupuncture au Collège de Rosemont à Montréal. En les habilitant à décerner leur propre diplôme, on donnerait aux collèges l'incitation de fournir un large éventail de formations diversifiées et originales, qui répondraient mieux aux besoins des étudiants; ce que ne fait pas l'actuel diplôme provincial.

Comme à l'université, il faudrait également considérer la possibilité d'imposer des droits de scolarité au niveau collégial.

Puisqu'ils en récoltent les fruits plus que quiconque, notamment sous forme de salaires accrus après la diplomation, il est normal que les étudiants participent activement au financement de leur éducation. Qui plus est, l'arrivée de droits de scolarité au collégial donnerait aux étudiants une information sur la valeur des services d'éducation qu'ils reçoivent, en plus de les inciter à avoir une réflexion sérieuse sur leurs choix d'études et d'institution d'enseignement.

Les cégeps, et à plus forte raison les étudiants du réseau collégial, sortiraient gagnants d'une plus grande concurrence. Les institutions les plus performantes et celles qui offrent la meilleure formation verraient leurs efforts récompensés. Celles qui tirent de l'arrière pourraient apprendre de ces expériences et s'adapter en conséquence. À terme, c'est l'ensemble des Québécois qui bénéficieraient d'une meilleure formation et d'une préparation plus adéquate aux exigences du marché du travail.

LE DROIT : Le Cégep s'implante encore plus à Maniwaki - Le mardi 21 août 2007

Les jeunes de Maniwaki n'ont plus besoin de s'expatrier afin de poursuivre des études collégiales, ils peuvent maintenant le faire dans leur patelin

Le succès obtenu depuis trois ans dans la Haute-Gatineau en offrant la première année du programme de sciences humaines pousse le ministère de l'Éducation à faire un pas de plus et à autoriser le Cégep de l'Outaouais à y implanter un site d'enseignement collégial.

L'ensemble des programmes disponibles au Cégep, à l'exception du programme de sciences de la nature, pourront y être enseignés à condition qu'un minimum de 20 étudiants à temps plein s'y inscrivent.

Ce projet, à titre expérimental, est d'une durée de cinq ans.

La députée de Gatineau, Stéphanie Vallée, indique que ce projet permettra d'éliminer deux effets pervers dus à l'absence d'enseignement post-secondaire sur le territoire de la Haute-Gatineau.

"Les jeunes devaient quitter leur communauté pour aller étudier ailleurs et ensuite leurs liens avec la région s'effritaient, explique-t-elle. Là, ils pourront faire leurs études chez eux. Pour les familles de la Vallée-de-la-Gatineau, dont le revenu est souvent inférieur à celui des familles du secteur urbain, le coût des études postsecondaires de leurs enfants représentait une charge énorme et inéquitable par rapport aux familles de Gatineau, qui n'ont pas à payer de logement ou de transport."

Devant de telles dépenses, plusieurs remettaient la poursuite de leurs études à plus tard pour finalement les délaisser complètement.

À cette annonce s'ajoute un montant de 118 000 \$ qui permettra au Cégep de l'Outaouais, entre autres, de se pencher sur les besoins des jeunes du secteur en termes de programmes d'études.

La directrice générale du Cégep, Marielle Poirier, estime que des programmes comme techniques de bureautique, techniques admi-

nistratives, soins infirmiers et techniques d'éducation à l'enfance pourraient rapidement susciter de l'intérêt à Maniwaki.

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage à fournir les locaux requis pour la formation. L'entente prévoit également la contribution de la Ville de Maniwaki qui permettra aux étudiants d'utiliser la bibliothèque et les services de loisirs.

RADIO-CANADA / QUÉBEC : Rentrée scolaire : Les cégeps victimes de la dénatalité - Mise à jour

Plusieurs cégeps de la région entament leur rentrée scolaire cette semaine. Bien que les demandes d'admission sont en hausse cette année, les cégeps s'attendent à une baisse importante de la clientèle d'ici deux ou trois ans. Les cégeps situés en région seront vraisemblablement parmi les plus touchés.

Pour garder leur clientèle, ceux-ci devront désormais composer avec la dénatalité en plus de lutter contre l'attrait des étudiants pour la ville.

Sylvie Vallières du cégep Lévis-Lauzon explique que les cégeps en région doivent multiplier leurs efforts pour attirer la clientèle. Ils vont jusqu'à offrir des programmes en collaboration avec d'autres cégeps de la province.

LA PRESSE : En 1967, une révolution enthousiaste - Le lundi 20 août 2007

Violaine Ballivy

Par un petit matin de septembre, Jacques Larivée était en route pour s'inscrire en 12e année quand son voisin, dans l'autobus, lui suggère d'opter plutôt pour le cégep de Rimouski. Le quoi? rétorque-t-il.

«Je ne savais même pas que les cégeps existaient. Mes parents non plus! Je me suis arrêté devant le cégep avec une copie de mon bulletin. Une secrétaire a noté mon nom sur une feuille papier qui, autrement, était complètement vide. Je me suis inscrit sans plus de formalité.» C'était en 1967. Cette année-là, quelque 55 000 Québécois ont fait la même chose.

Les cégeps fêtent leurs 40 ans aujourd'hui, un an plus tôt que prévu. On avait d'abord envisagé de les ouvrir en 1968, mais il ne se sera finalement écoulé que trois mois entre l'adoption de la loi qui créait les cégeps et l'ouverture des 12 premiers établissements de la province, à l'automne 1967. La révolution, qui créait l'enseignement supérieur gratuit et laïque, était trop tentante.

En juin, Québec annonce d'abord l'ouverture de six cégeps: à Chicoutimi, Jonquière, Québec, Rimouski, Sainte-Foy, Hull et Rouyn-Noranda. Puis, à la fin de l'été, le ministre de l'Éducation, Jean-Jacques Bertrand, décide en toute hâte que six autres établissements verront le jour dans la région de Montréal: de Maison-neuve, Ahuntsic, Lionel-Groulx, Valleyfield et Longueuil (rebaptisé six mois plus tard Édouard-Montpetit).

«Nous n'avons su qu'à la mi-août que le collège Sainte-Croix serait transformé en cégep, se souvient Pierre Leduc, qui a enseigné aux premiers élèves du collège de Maison-neuve. Heureusement, cette année-là, c'était aussi celle de l'exposition universelle; la rentrée scolaire avait été reportée de quelques semaines pour l'occasion.

Cela nous a donné un petit peu plus de temps pour nous préparer...»

En si peu de temps, Québec n'a pas le temps de construire de nouveaux locaux et achète plutôt les établissements des congrégations religieuses. Un an plus tard, on compte déjà 24 cégeps. Il y en a 32 l'année suivante et 36 en 1970. Tout le monde veut goûter au changement. Certaines régions auraient même gonflé leurs prévisions démographiques pour justifier la construction d'un cégep.

Le réseau compte maintenant 48 établissements qui accueilleront cette semaine près de 150 000 élèves.

Avant la création des cégeps, le système d'éducation au Québec accusait un sérieux retard par rapport aux autres provinces et aux États-Unis. «Le système était complexe, hybride et incohérent» résume Martial Dassylva, auteur d'un mémoire de maîtrise sur la création des cégeps. Au début des années 60, à peine 7% de la population poursuivait des études supérieures. Aujourd'hui, ce taux est passé à près de 60%. «On a permis aux Québécois de rester aux études le plus longtemps possible, peu importe la région d'où ils venaient et leur milieu social», remarque Martial Dassylva.

Les cégeps ont aussi marqué un tournant dans la laïcisation du système scolaire québécois, note Guy Rocher, l'un des sept membres de la commission Parent, à qui avait été confié le mandat de réformer le système d'éducation québécois. «Ce fut un gros changement pour les religieux, qui se sont parfois retrouvés du jour au lendemain sous la direction d'une femme laïque. Mais il n'y a pas eu de grande opposition, les gens étaient plutôt enthousiastes.» Le Québec, dit-il, avait besoin et envie de cette révolution.

LA PRESSE : Enfin cégépien! - Le lundi 20 août 2007

Martin Croteau

1967. Le Canada fête son 100e anniversaire. Charles de Gaulle lance son fameux «Vive le Québec libre!» Et le monde de l'éducation vit une révolution: la création des cégeps.

Quarante ans plus tard, comment se portent les collèges d'enseignement général et professionnel? Pour les 150 000 jeunes qui entrent cette semaine dans 48 établissements, c'est le travail sérieux qui commence.

Garçon de table, peintre, employé de lave-auto. Jean-Michel Bernier n'a pas chômé cet été. Mais le jeune homme de Brossard se retrouve les manches ces jours-ci. Car pour lui, le vrai travail commence mercredi, jour où il deviendra cégépien.

À 17 ans, on lui en donne facilement 20. C'est un grand gaillard costaud, barbiche au menton, anneaux aux oreilles. Il a quitté en

juin la polyvalente Antoine-Brossard. Dès cette semaine, il usera de nouveaux bancs d'école, ceux du collège André-Laurendeau.

«J'étais un peu tanné du secondaire, confie-t-il. Je ne suis pas un élève à problème: je suis bon à l'école et je vais à mes cours. Mais il y avait toutes sortes de cours inutiles. On passait parfois des périodes complètes à regarder des films parce qu'il n'y avait pas de matière.»

Mais dorénavant, fini de rire! Jean-Michel Bernier s'est inscrit en technique de génie civil, un programme exigeant, intensif, offert dans un seul cégep francophone dans la région de Montréal, à LaSalle, à des kilomètres de chez lui.

Alors qu'il lui fallait à peine cinq minutes pour marcher jusqu'à son école secondaire, il devra maintenant se taper plus d'une heure d'autobus et de métro avant d'arriver à ses cours.

N'empêche, il n'a jamais songé à s'inscrire dans l'un des grands collèges du centre-ville, plus près de Brossard. «J'ai des amis plus

vieux qui allaient à Dawson. Disons qu'ils ne vont pas à leurs cours souvent! J'ai vu un de mes amis couler chacun de ses cours. Ce n'est pas ce que je voulais.»

De son côté, Simon Marin se dit un brin nerveux. En juin, il a obtenu son diplôme du secondaire à l'École d'éducation internationale, à McMasterville, un collège privé de 1200 élèves. Mercredi matin, à 8h, il assistera à son premier cours de maths dans l'un des plus grands cégeps de la province, le collège Édouard-Montpetit. «C'est de bonne heure! Il va falloir que je me lève pas mal plus tôt!»

N'empêche, le garçon de 16 ans est emballé. Après cinq ans de formation générale, tous ses cours porteront sur le sujet qui le passionne: l'informatique. Il entame une technique de trois ans. «Je veux aller à l'université, mais je ne voulais pas passer par un programme général, indique-t-il. Je voulais faire un programme spécialisé.»

Quelque 150 000 jeunes Québécois fréquentent les 48 cégeps de la province.

Les cégeps en chiffres

- Coût d'un trimestre au cégep: 80\$ en moyenne, mis à part les droits d'admission et d'inscription, respectivement de 30\$ et 20\$ maximum. Les études collégiales sont officiellement gratuites et les cégeps reçoivent une subvention de 8381\$ par élève inscrit au secteur général.

- Nombre d'employés: 34 653 personnes en 2005-2006, dont 19 093 enseignants.

- Le plus petit établissement du Québec est à Sept-Îles: 571 élèves. Le plus grand est le collège Dawson, à Montréal, avec 7374 élèves. Le dernier inauguré: celui de Lanaudière, en 1998.

- Nombre de programmes en 2006-2007: 141, dont 133 dans le secteur de la formation technique. Les soins infirmiers, les techniques administratives et les techniques de l'informatique sont les plus populaires.

Source: Fédération des cégeps

LA PRESSE : Ces cégeps qui ne tiennent qu'à un fil - Le lundi 20 août 2007

Violaine Ballivy

La survie des cégeps - ou du moins de certains d'entre eux - pourrait faire l'objet de nouveaux débats dans les années à venir.

Québec allongera 16 millions de dollars en 2007-2008 pour assurer la survie des établissements les plus touchés par la diminution de la clientèle - et donc par la baisse des subventions, calculées au prorata du nombre d'élèves.

Certains établissements se font déjà particulièrement imaginatifs pour augmenter leurs effectifs. Les cégeps de l'Abitibi-Témiscamingue et de Sept-Îles accueilleront cette année un important contingent d'élèves venus d'aussi loin que la Nouvelle-Calédonie!

Baisse de la natalité

La baisse de la natalité fait sentir ses effets: le nombre de filles dans les cégeps a déjà chuté de 4,9% depuis 1996 et le nombre

de garçons, de 14,6%. D'ici à 2014, les choses empireront dans l'est de la province. On s'attend à ce que la Gaspésie perde 22% de ses cégépiens, le Saguenay 19% et le Bas-Saint-Laurent, 17,6%.

«Le réseau compte certainement cinq ou six cégeps de trop par rapport à nos besoins», commente Martial Dassylva, auteur d'un mémoire sur la création des cégeps.

Impact sur la vie culturelle et économique

Jean Plante, professeur à la faculté des sciences de l'éducation, estime néanmoins qu'il faut à tout prix empêcher la fermeture d'établissements dans les régions.

«On ne se rend pas bien compte, à Montréal, de l'impact des cégeps sur la vie culturelle et économique d'une ville comme Rouyn-Noranda ou Rimouski. Si on ferme le cégep de Gaspé, aussi bien fermer la Gaspésie...»

LE SOLEIL : Des cégeps en piteux état - Le lundi 20 août 2007

Isabelle Mathieu, Québec

Il ne pleut plus sur les livres de la bibliothèque du Cégep de Limoilou. Bonne nouvelle. Sauf que pour réparer ses toits, le Cégep a dû s'endetter pour 2,3 millions \$. Ce qui ne fait qu'aggraver son déficit dans l'entretien des infrastructures.

Les milliers d'étudiants qui arpenteront les corridors du Cégep aujourd'hui pour la première journée de cours ne s'en rendront probablement pas compte, mais leur établissement, comme les 47 autres au Québec, aurait besoin de rénovations majeures.

Daniel Smith, directeur des services administratifs au Cégep Limoilou, évalue à 2,6 millions \$ par année les sommes nécessaires pour entretenir ses trois bâtiments, selon leur âge et leur superficie. Il ne reçoit qu'un maigre 745 000 \$. Résultat, il doit aller au plus pressant et doit regarder se dégrader des pans de bâtiments. « On manque d'argent pour réparer, mais aussi pour l'entretien normal, dit M. Smith. Je me croise les doigts pour que mes systèmes mécaniques ne lâchent pas et on doit tout inspecter à chaque année pour être certain que ça reste sécuritaire. »

Au campus de Québec du Cégep de Limoilou, qui fait partie, comme celui de Sainte-Foy, des 12 cégeps d'origine ouverts en 1967, des dizaines de fenêtres « thermos », devenues complètement givrées, sont à changer de toute urgence. L'armature métallique des murs extérieurs est rongée par la rouille et fait valser la tôle, par jour de grand vent.

Le plafond du corridor où les étudiants en théâtre passent pour aller à l'auditorium est couvert de grosses taches d'humidité.

Dans le stationnement souterrain, des piliers de béton sont si usés qu'ils dévoilent leur squelette de métal. Lorsqu'on descend vers le sous-sol, une odeur de chlore assaille les narines parce qu'à cet endroit, le vieux système de ventilation fait mal son boulot.

La coop étudiante, toute pimpante, détonne. « La coop est bien belle, mais c'est elle qui s'est payé ses rénovations », explique Daniel Smith.

Heureusement, lorsque des programmes scolaires sont révisés, le cégep reçoit une subvention spéciale pour refaire les ateliers. Mais pour tout le reste, « des miettes », soupire le directeur des services administratifs du cégep de Limoilou.

Nombreuses compressions

Aux prises avec de nombreuses compressions budgétaires depuis le début des années 1990, les cégeps ont souvent dû choisir entre le service aux étudiants et l'entretien des bâtiments. Ce sont bien sûr les services aux étudiants qui ont été privilégiés.

« Plus de la moitié des cégeps sont installés dans des vieux bâtiments qui étaient des séminaires, des anciennes écoles normales, fait remarquer Gaëtan Boucher, président-directeur général de la Fédération qui regroupe les 48 cégeps. Ça vieillit mal et on est en situation de rattrapage. »

Robin Saint-Laurent, chargé de la gestion des bâtiments du Cégep de Rimouski, le plus grand et le plus vieux au Québec, peine à sécuriser l'enveloppe extérieure de ce qui était un Séminaire, bâti en 1922. « Seulement pour les travaux de maçonnerie sur les murs de brique, j'en aurais pour plus de 7,5 millions \$ », remarque-t-il.

Dans les salles de bains, les conduites d'eau potable fuient. La peinture se fait en courtepoinette, petit peu par petit peu.

Le gouvernement provincial verse aux cégeps depuis 2005 des « enveloppes de rattrapage » pour essayer de reprendre le dessus. Mais les cégeps sont souvent incapables de mettre leur part, qui doit équivaloir à ce que le gouvernement donne, et les travaux sont reportés aux calendes grecques.

Le directeur général du Cégep de Sainte-Foy, Denis Juneau, regarde son aile des arts avec inquiétude. « Elle est dans un état très dégradé, juge-t-il. Il y aurait au moins 5 ou 6 millions \$ à mettre pour refaire la ventilation, le système électrique, les escaliers, les portes. »

Sans compter le centre sportif, qui nécessiterait des travaux de 2 millions \$ et les réaménagements à faire pour le nouveau programme de soins préhospitaliers.

« Si d'ici trois ans on n'a pas amorcé les travaux, on va être en sérieuse difficulté et on pourrait perdre des bâtiments », estime M. Juneau.

La directrice des ressources matérielles du Cégep FX-Garneau, Nicole Bilodeau, se rappelle encore douloureusement de l'état des

fauteuils de l'auditorium avant qu'elle ne les fasse changer, il y a quelques mois. « Après 20 minutes, on ne s'endurait plus sur les sièges ! » dit-elle.

Mme Bilodeau a besoin de plus de deux mains pour compter les projets en attente de financement à son Cégep : système de caméra, intercom dans les classes, climatisation, terrain de football, centre d'activité physique plus grand. « Le Cégep a été construit pour 2000 élèves et on est rendu 6000 », plaide la directrice.

L'époque du pain sec et de l'eau achève peut-être. Les cégeps attendent avec impatience des budgets d'entretien récurrents, promis par le ministère de l'Éducation, ainsi que de l'argent neuf venant du gouvernement fédéral.

LE SOLEIL : Les demandes d'admission en hausse de 8% - Le lundi 20 août 2007

Isabelle Mathieu, Québec

Le nombre de demandes d'admission dans les cégeps a grimpé d'environ 8 % cette année. Mais l'époque de la croissance de clientèle achève ; dès 2010 les cégeps de la région subiront eux aussi les effets de la dénatalité.

Au Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ), on a reçu 17 908 demandes d'admission pour l'automne 2007. Comme certains étudiants changent d'idée où partent pour une autre région, ce nombre devrait se réduire à environ 14 500 étudiants en chair et en os.

La hausse est un peu plus marquée dans le secteur préuniversitaire que pour la formation technique. Les sciences humaines, moins contingentées et demandant moins de cours préalables, connaissent la plus grande hausse de popularité. Du côté professionnel, les techniques artistiques ont la cote, avec un accroissement dans les demandes d'admission de 17 %.

La décroissance approche

Depuis deux ans, les demandes d'admission ont crû de 12 % dans les cégeps de la région de Québec. Mais la période faste est sur le point de se terminer.

En 2010, selon les prévisions du ministère de l'Éducation, les cégeps Sainte-Foy, François-Xavier Garneau, St. Lawrence, Lévis-Lauzon et Beauce-Appalaches seront en décroissance. Celui de Limoilou suivra en 2011.

Le petit Cégep de Thetford aura déjà commencé à perdre de la clientèle dès 2008.

Le phénomène est quasi provincial ; seuls les cégeps des régions de Montréal et Laval maintiennent le cap sur la croissance jusqu'en 2012, tous les autres déclinant avant.

Les cégeps n'auront d'autre choix que de suspendre ou même fermer de plus en plus de programmes. Ou d'opter pour des cours offerts dans plusieurs cégeps simultanément, grâce à la vidéo-conférence, comme c'est déjà le cas en foresterie, entre les cégeps de Saint-Félicien et Sainte-Foy.

Les directions des cégeps doivent lutter contre la baisse de clientèle, estime Guy Dumais, directeur général du SRACQ. « Ils doivent rendre leur carte de programmes plus alléchante, plus collée à la réalité des étudiants », dit-il.

Pour tenter de séduire une future clientèle, le SRACQ et les cégeps partenaires feront une tournée des écoles secondaires cet automne pour faire la promotion des formations scientifiques.

LE SOLEIL : Cégeps de l'Est et l'UQAR: clientèle stable - Le lundi 20 août 2007

Carl Thériault
Rimouski

Le déclin démographique des régions-ressources n'affectera pas trop cet automne la clientèle des cinq cégeps de l'Est du Québec et de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), où l'on observe plutôt une stabilité.

L'UQAR devrait compter le même nombre d'étudiants qu'en 2006, soit environ 5400 à temps complet et à temps partiel. Presque autant d'étudiants fréquenteront les campus de Rimouski et de Lévis, le premier se distinguant par un plus grand nombre d'étudiants à temps complet, et le second, par plus d'étudiants à temps partiel.

Dans les cégeps, c'est au beau fixe à Rivière-du-Loup avec des prévisions de 1160 inscriptions. « Nous sommes influencés dans certaines options par des mouvements de société ou des modes. Les meilleures conditions de travail dans les centres de la petite enfance comme la popularité du design d'intérieur et de la rénovation ont eu un effet positif sur nos inscriptions », explique Françoise Daigle, agente d'information au Cégep loupérien qui, comme deux autres cégeps au Québec, est en attente d'une ré-

ponse pour ajouter à sa carte des programmes celui des services préambulanciers d'urgence.

Le plus important Cégep de l'Est par son nombre d'étudiants, celui de Rimouski, en accueille 2620, un peu comme l'année dernière, sans compter les 226 étudiants de l'Institut maritime du Québec et les 144 autres du Centre d'études collégiales de la Matapédia.

À Matane, les prévisions sont de 630 étudiants comparativement à 620 en 2006. Cet automne, le nouveau programme en techniques d'animation 3D et système d'image accueille sa première cohorte. Environ 75 étudiants réunionnais (territoire français d'outre-mer) fréquenteront le Cégep matanais en 2007-2008, soit le plus important contingent d'étudiants réunionnais reçu par un cégep de l'Est du Québec.

À La Pocatière, les prévisions montrent une légère baisse de 982 élèves à 962. Au Cégep de la Gaspésie et des Îles, 1142 étudiants seront de retour en classes comparativement à 1140 l'année dernière. Les inscriptions sont en hausse au campus des Îles-de-la-Madeleine de 152 à 174 étudiants et de 196 à 218 à Carleton. « Au lieu de baisses qui avaient été prévues, nous avons plutôt maintenu nos effectifs étudiants », souligne Isabelle Vilchenon, porte-parole du Cégep gaspésien.

Avril 2002 : Recours collectif contre la police

Voir [Revue de presse sur cette manifestation](#)

LA PRESSE : Manif antimondialisation: autorisation d'un recours collectif contre la police - Le samedi 18 août 2007



Christiane Desjardins

Des manifestants «encerclés» par la police lors d'une manifestation contre le G8 au centre-ville de Montréal, en 2002, viennent d'obtenir de la Cour supérieure l'autorisation d'exercer un recours collectif contre la Ville de Montréal et le Procureur général du Québec.

Francis Dupuis-Déri, professeur en sciences politiques, était au nombre des manifestants. C'est lui qui représentera les plaignants dans ce recours. Il reproche aux policiers d'avoir bafoué ses droits constitutionnels et d'avoir commis des abus de droit et de pouvoir. Il réclame des milliers de dollars en dommages et intérêts pour chacune des personnes lésées, dont on ignore le nombre pour le moment.

L'incident ayant donné lieu à ce recours s'est produit le 26 avril 2002. Vers 17h45, de 400 à 500 personnes se sont réunies au square Dorchester pour protester contre la politique des ministres du Travail des pays membres du G8, réunis à Montréal. Selon la

version des manifestants, peu avant le départ du groupe, les policiers auraient encerclé les manifestants, les empêchant de se disperser. Ils leur auraient ensuite annoncé par mégaphone qu'ils étaient en état d'arrestation.

Les manifestants arrêtés ont été fouillés, identifiés puis embarqués dans un autobus qui les conduisait à une station de métro, où ils devaient prendre une direction opposée à la manifestation. Environ 147 personnes ont reçu un constat d'infraction pour avoir troublé la paix. De ce nombre, 103 l'ont contesté devant la Cour municipale et ont été acquittées, en septembre 2004. Certains manifestants n'ont pas reçu de constat d'infraction mais s'estiment tout de même lésés, comme Marjolaine Despars, qui représentera les personnes dans le même cas qu'elle.

C'est la juge Louise Lemelin qui a autorisé le recours. Le juge qui entendra l'affaire sur le fond décidera de la valeur à y accorder. Le Service de police, qui a une lecture totalement différente de l'événement, pourra alors se faire entendre.

JOURNAL DE MONTRÉAL : Manifestation : La Ville pourrait payer cher - Mise à jour: Samedi 18 août 2007, à 08:58

Pierre Richard, Le Journal de Montréal

La Cour supérieure vient d'autoriser un recours collectif qui pourrait coûter jusqu'à 16 M\$ à la Ville de Montréal pour les agissements de ses policiers lors d'une manifestation dénonçant la réunion des ministres du Travail membres du G8, en avril 2002.

Le 26 avril 2002, environ 500 personnes se sont réunies au square Dorchester, à Montréal, pour attirer l'attention sur cette réunion. Ils étaient rapidement encerclés par les policiers et mis en état d'arrestation, pour ensuite recevoir des constats d'infraction.

Parmi les manifestants, 103 contestaient ces avis d'infraction et ils étaient tous acquittés, le 23 septembre 2004, par le juge Evasio Massignani. Mais d'autres personnes ont aussi été détenues le soir de la manifestation, sans que des constats d'infraction leur soient remis.

C'est pourquoi, en plus du chercheur et professeur de science politique Francis Dupuis-Déri, une dame, Marjolaine Despars, s'est jointe à la demande de recours collectif au nom de ceux qui n'ont pas reçu d'avis d'infraction mais qui ont tout de même été détenus par les policiers.

Pour la Cour supérieure, il y a dans ce débat suffisamment de questions de droit ou de fait pour justifier le recours. Malgré divers amendements contestés tant par la Ville de Montréal que par le procureur général, le juge a décidé d'accepter le recours et de permettre qu'on procède de façon collective.

Si les dommages réclamés étaient tous accordés, dans le pire des cas, la facture pour la Ville de Montréal s'élèverait à près de 16 M\$. Dans le meilleur des cas, si tous les dommages étaient accordés, la facture s'élèverait à un peu plus de 12 M\$.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Manifestation réprimée : La Ville poursuivie - Mise à jour le vendredi 17 août 2007 à 19 h 43

Plus d'info

Nouvelles

[Réunion du G8: Manifestation à Montréal](#)

Nouvelle du 27 avril 2002

La Cour supérieure du Québec a autorisé une demande de recours collectif contre la Ville de Montréal, plus de cinq ans après le sommet du G8 de Kananaskis, en Alberta.

Le 26 avril 2002, entre 400 et 500 manifestants avaient été encerclés et arrêtés par les policiers du Service de police de la Ville de Montréal, au square Dorchester, au centre-ville de Montréal. Ils s'opposaient à la tenue d'une réunion préparatoire des ministres du Travail en prévision du sommet, qui a eu lieu en juin de la même année.

Le requérant, Francis Dupuis-Déri, estime que les policiers ont abusé de leurs pouvoirs et qu'ils ont porté atteinte à l'intégrité physique de plusieurs manifestants, en dépit du caractère pacifique du rassemblement. Certains manifestants auraient notamment été détenus pendant plusieurs heures sans pouvoir entrer en contact avec un avocat ou leurs proches.

Le requérant reproche également aux policiers d'avoir encerclé les manifestants avant même le début de la manifestation, de les avoir empêchés de se disperser ou de quitter le rassemblement.

Des constats d'infraction auraient de plus été distribués de façon arbitraire. Le requérant souligne à ce titre que toutes les personnes qui ont contesté leur constat d'infraction devant la Cour municipale ont été acquittées.

Droits de scolarité / Prêts et bourses

ASSÉ : Dégel et sous-financement : le droit à l'éducation en danger - Mercredi, 22 août 2007

Montréal, le 22 août 2007 – À l'aube de la rentrée universitaire, les associations étudiantes collégiales membres de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) se mobilisent dès la rentrée pour une véritable gratuité scolaire à tous les niveaux.

Le sous-financement chronique de l'éducation post-secondaire a des répercussions plus que néfastes sur l'accessibilité et la qualité de celle-ci : c'est pourquoi l'ASSÉ exige un réinvestissement public massif. L'irresponsabilité des gouvernements en la matière a assez duré : les étudiantes et étudiants n'ont pas à faire les frais d'un dégel qui enrichit non pas les établissements d'enseignement,

mais les institutions financières gérant l'immense dette étudiante engendrée. Contre le dégel, l'ASSÉ tient à informer massivement la population étudiante par une série d'actions de sensibilisation haute en couleurs, une première étape avant d'aller plus loin dans le mouvement de lutte pour la gratuité scolaire.

Face à l'outrage du gouvernement libéral qui s'enfoncé en éducation en imposant un dégel des frais de scolarité, l'ASSÉ entame une campagne de grève générale illimitée dès l'automne. « En revendiquant la gratuité scolaire à tous les niveaux, c'est une vision universelle du droit à l'éducation que l'ASSÉ amène, un

véritable projet de société » affirme Hubert Gendron-Blais, Secrétaire aux communications de l'ASSÉ. L'association étudiante nationale met aussi de l'avant la nécessité d'une amélioration de la qualité des ressources et services par un réinvestissement public libre de l'intervention du privé. L'établissement d'un réseau de garderies publiques pour permettre une véritable conciliation étude-famille est aussi primordial pour les membres de l'association.

Les associations étudiantes locales s'organisent donc dès la rentrée en fonction de leurs dynamiques particulières, chacune subissant à sa façon le désengagement étatique en éducation. « Nous constatons aujourd'hui un engorgement des classes qui vient empirer la qualité des ressources et services, notamment au Cégep François-Xavier-Garneau de Québec et à Sherbrooke » s'insurge Hubert Gendron-Blais. En effet, la Fédération des Cégeps a annoncé aujourd'hui une hausse globale de la fréquentation de 3,2 % par rapport à 2006-2007, et ce, sans que les sommes nécessaires aient été investies. C'est pourquoi, notamment, les associations étudiantes des Cégeps de Bois-de-Boulogne, François-Xavier-

Garneau et Sherbrooke tiennent des actions symboliques de mobilisation dès la première semaine de cours. Les étudiants et étudiantes subissent déjà l'irresponsabilité du gouvernement : les coûts reliés à la condition étudiante sont en hausse alors que les besoins financiers des institutions sont plus criants que jamais. Le gouvernement fait une grave erreur en croyant que les étudiants et étudiantes laisseront passer cette attaque sans précédent : le dégel ne passera pas, la seule option acceptable, c'est la gratuité scolaire.

Seule association étudiante nationale comprenant des membres de tous les cycles d'enseignement supérieur confondus, l'ASSÉ regroupe actuellement 40 000 membres dans les cégeps et les universités du Québec. Elle milite depuis sa création pour la gratuité scolaire à tous les niveaux.

- 30 -

Renseignements :

Hubert Gendron-Blais, Secrétaire aux communications, (514) 835-2444 - Bureau de l'ASSÉ : (514) 390-0110 - Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

RADIO-CANADA / QUÉBEC : Frais d'inscription : Écarts importants entre universités - Mise à jour le vendredi 17 août 2007 à 11 h 46

Avec la rentrée universitaire qui est à nos portes, les étudiants doivent s'acquitter de frais d'inscription. Dans les universités québécoises, les écarts entre ces frais sont parfois importants.

L'Université du Québec a les frais d'inscription les plus bas du Québec avec 1012 \$. L'Université Laval et l'Université de Sherbrooke viennent au second rang avec notamment 1098 \$ pour l'Université Laval. Il en coûte 65 \$ de plus pour une inscription à l'Université de Montréal.

La palme revient à l'Université McGill avec 1775 \$ dont près de 1000 \$ uniquement pour les frais afférents, selon un porte-parole de l'association étudiante, Max Silverman.

Ces frais d'inscriptions dans les universités québécoises contrastent avec les universités ontariennes. Selon Simon Chapleau de l'Université d'Ottawa, la Faculté de médecine est un bon exemple avec des coûts d'inscription à un semestre d'environ 7500 \$.

À l'Université Laval, quelle que soit la faculté, les frais d'inscription demeurent les mêmes. L'Université Laval attend cette année 38 000 étudiants, soit le même nombre que l'an dernier.

CYBERPRESSE : Les universités craignent de perdre leur liberté - Le vendredi 17 août 2007

Jorge Barrera

Les problèmes d'argent des universités canadiennes peuvent les forcer à abandonner leur liberté académique dans l'espoir d'obtenir des fonds de recherche du gouvernement fédéral, s'inquiètent certains critiques.

Ceux-ci citent en exemple un récent cas survenu à l'Université de la Colombie-Britannique (UBC), où un comité d'embauche a étudié une candidature par l'entremise d'un initié du Parti conservateur.

L'ancien député conservateur John Reynolds s'est fait demander si la nomination du député libéral Stephen Owen à un poste de vice-président serait un «problème» pour l'université.

M. Owen, qui a éventuellement obtenu le poste, était considéré comme un potentiel obstacle aux relations entre le gouvernement fédéral en raison de ses affiliations politiques précédentes, fait valoir Darren Peets, un étudiant membre du comité d'embauche.

Selon M. Peets, le fait que la nomination de M. Owen puisse nuire aux relations avec les conservateurs «a été une question à laquelle presque tout le monde a immédiatement pensé» au cours du processus d'embauche.

M. Owen a assuré les membres du comité qu'il n'était pas influencé par les luttes partisans et a suggéré qu'ils contactent ses collègues à ce sujet, leur recommandant plusieurs noms au sein des quatre partis, a ajouté M. Peets.

C'est ainsi que M. Reynolds a été contacté. Celui-ci a reconnu s'être fait demander son opinion mais il a indiqué dans un entretien qu'il n'avait aucun mot à dire dans la façon dont le gouvernement conservateur gère le financement des universités.

«Je ne suis pas du tout impliqué dans ce genre de chose. Je ne crois pas que cela avait quelque chose à voir avec le financement. Ce n'est pas le travail (de M. Owen) — ses tâches touchent les relations avec les communautés.»

Mais la décision de contacter un conservateur était probablement pragmatique vu l'environnement actuel du financement, a estimé

le professeur de sciences politiques de l'Université d'Ottawa Claude Denis.

«(Le poste de M. Owen) est par nature un poste politique et une importante partie du travail consiste à trouver des façons pour l'université de s'entendre de façon égale avec les gouvernements provincial et fédéral», a expliqué M. Denis.

Selon David Robinson, de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université, les inquiétudes politiques de UBC soulignent une tendance inquiétante chez les universités, qui hésitent de moins en moins à compromettre leur liberté académique pour obtenir des fonds de recherche.

D'importants changements ont été apportés au financement fédéral de l'éducation post-secondaire au cours des 15 dernières années. Ces modifications ont forcé les universités à entamer des opérations de lobbying politique pour soutirer des dollars à Ottawa, qui a peu ou pas d'entrées dans le monde académique, a précisé M. Robinson.

Le dernier budget conservateur a été le premier à passer outre le processus de révision des pairs des conseils de financement fédéraux en attribuant directement des fonds de 105 millions \$ à sept instituts de recherche.

«Voilà ce qui inquiète grandement plusieurs personnes de la communauté académique», a indiqué M. Robinson, dont l'association représente environ 55 000 membres de cette communauté à travers le pays.

«Personne ne remet en question le fait que ces instituts le méritaient, mais il y existe plusieurs institutions méritantes et la question reste à savoir comment elles sont choisies. Prenez-vous une décision politique ou une décision académique?»

«Nous faisons valoir que, pour un certain nombre de raisons, ça doit être une décision académique. Nous ne pouvons pas avoir d'interférence politique dans le monde académique.»

LE DEVOIR : Frais afférents - La facture des étudiants de l'Université du Québec gonflée de 160 \$ - Édition du jeudi 16 août 2007

Clairandree Cauchy

Les étudiants qui fréquentent une des composantes du réseau de l'Université du Québec doivent s'acquitter ces jours-ci d'une facture plus salée que l'an dernier. Aux droits de scolarité majorés de 50 \$ par le gouvernement québécois s'ajoutent des hausses de frais afférents de 160 \$ par année.

La note gonflera encore davantage pour les étudiants de maîtrise et doctorat puisque les frais de rédaction de thèse, lorsque les étudiants ont terminé leurs cours, passeront de 70 à 200 \$ ou 300 \$ selon les diverses composantes du réseau UQ.

Pour ce qui est des frais applicables à l'ensemble des étudiants, une hausse de 20 \$ est attribuable aux frais généraux, jumelée à la mise en place d'un coût technologique de 4 \$ par crédit, ce qui porte la hausse totale à environ 160 \$ par année.

En comparaison, les frais afférents oscillaient l'an dernier entre 165 et 250 \$ par année dans le réseau UQ. «D'après l'information que nous avons, cela reste tout de même parmi les frais les plus bas au Québec», précise le vice-président à l'administration et aux finances du réseau UQ, Jean Lavoie.

L'assemblée des gouverneurs du réseau UQ a recommandé à ses membres en mars dernier de revoir à la hausse leurs grilles de tarification, afin d'effectuer un certain rattrapage par rapport à la moyenne québécoise. M. Lavoie précise cependant que la décision revenait à chacune des composantes du réseau UQ.

Selon les données recensées l'année dernière par le ministère de l'Éducation, les frais varient au Québec entre 165 \$ et 872 \$. La palme de l'université la plus coûteuse revient à McGill, ce qui est particulièrement vrai pour les étudiants en musique, qui doivent s'acquitter d'un coût supplémentaire de 1000 \$.

Le mot d'ordre est difficile à avaler du côté des associations étudiantes, d'autant plus que, dans certaines universités, aucune consultation préalable n'a été menée. «Les étudiants doivent payer deux fois pour le désengagement de l'État et le sous-financement, avec les hausses de frais afférents et les droits de scolarité», explique le président de l'Association générale étudiante de l'Université du Québec à Rimouski, Samuel-Jean Cassou. Cette hausse de frais afférents vient selon lui apporter de l'eau au moulin de la mobilisation étudiante qui pourrait s'organiser cet automne.

Le président du Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire (CNCS-FEUQ), Frédéric Lalonde, estime que ces hausses, particulièrement celles imposées aux étudiants de maîtrise et de doctorat, sont «contre-productives». «Si on veut développer l'accessibilité aux cycles supérieurs, dans les régions en plus qui ont bien besoin de ce genre de main-d'oeuvre, ce n'est pas une mesure très pertinente pour y arriver», fait valoir M. Lalonde.

Il souligne que 70 % des étudiants qui fréquentent le réseau UQ sont les premiers de leur famille à se rendre jusqu'à l'université et que 40 % d'entre eux viennent de milieux à faible revenu. «Ils sont forcés de travailler et de prendre plus longtemps pour rédiger leur thèse», fait valoir M. Lalonde.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, devrait lancer la semaine prochaine une consultation en ligne au sujet de l'encadrement des frais afférents imposés par les universités. On pourra soumettre des mémoires et des réflexions dans une section spéciale du site Internet du ministère entre le 27 août et le 8 octobre.

SITE ASSÉ-FORUM : Positions du Conseil central du MAGE-UQAC, posté le: Mercredi 15 août 2007, à 14:22

Réunis hier en Conseil Central du MAGE-UQAC, les délégués ont voté à la majorité les propositions suivantes :

Considérant :

- 1) Que l'Assemblée générale du MAGE-UQAC ainsi que le Conseil Central ont une position en faveur du gel des frais de scolarité;
- 2) Que le dégel des frais de scolarité imposé par le gouvernement représente l'attaque la plus sérieuse à l'accessibilité aux études depuis plus de 15 ans;
- 3) Qu'une gradation des moyens de pression a déjà été entamée autant au niveau régional que national durant l'année 2006-2007 et que le gouvernement s'est obstiné à maintenir le dégel;
- 4) Qu'il est nécessaire de bâtir dès maintenant une coordination nationale pour mener la campagne d'information et de mobilisation pour le maintien du gel des frais de scolarité;
- 5) Qu'il est primordial de mettre de l'avant un processus démocratique qui vise à consulter l'ensemble des étudiants et étudiantes

sur cette question, tout en favorisant une implication massive de ces derniers;

Propositions :

- 1) Qu'une vaste campagne d'information et de mobilisation concernant l'importance de maintenir le gel des frais de scolarité soit entamée dès la rentrée;
- 2) Qu'une Assemblée Générale Spéciale du MAGE-UQAC concernant le gel des frais de scolarité soit organisée à la fin du mois d'octobre afin d'explorer les différentes pistes d'actions possibles pour obtenir gain de cause.

** Évidemment, ces deux positions doivent être transmises au Congrès d'orientation de la FEUQ qui se déroule cette semaine.

Enfin, le Conseil Central a mandaté le comité exécutif du MAGE-UQAC de participer au prochain Congrès de l'ASSÉ.

Bien à vous.

Etienne David-Bellemare , Association étudiante de science politique-UQAC

JOURNAL DE MONTRÉAL : La ministre veut consulter : Les frais afférents vus de près - Mise à jour: Mercredi 15 août 2007, à 08:14

Jean-Philippe Pineault, Le Journal de Montréal

Frais de révision de notes, frais technologiques, frais de documentation : les frais cachés imposés aux étudiants ont explosé au cours des dernières années, si bien que la ministre de l'Éducation lancera d'ici deux semaines une vaste consultation sur Internet à ce sujet, a appris *Le Journal de Montréal*.

La ministre devrait en faire l'annonce à son retour de vacances, la semaine prochaine. Les différents acteurs du monde de l'éducation seront invités à s'exprimer, du 27 août au 8 octobre, dans une section spéciale du site Internet du ministère de l'Éducation.

Une lettre précisant les détails de la consultation a d'ailleurs été envoyée aux différentes associations étudiantes cette semaine.

«Je souhaite vous associer à la démarche afin d'enrichir la réflexion et contribuer à la recherche d'une solution adéquate», y écrit Michelle Courchesne.

Pour renflouer leurs coffres, les universités du Québec puisent de plus en plus d'argent dans les poches des étudiants par le biais de frais afférents, tels que des frais technologiques, des frais de correction de thèse ou des frais de diplomation.

Certains établissements ont cependant forcé la dose, comme l'Université McGill, par exemple, qui a exigé 1 083 \$ en frais afférents à ses étudiants en 2006- 2007.

Les étudiants insatisfaits

La plus importante association étudiante universitaire de la province, la FEUQ, juge qu'une consultation en ligne est insuffisante

pour régler un problème aussi important que celui des frais afférents.

«Ça ne permet pas de régler la problématique. Une commission parlementaire qui aurait fait le tour du Québec aurait eu plus de chances de réussite», a indiqué Jean-Patrick Brady, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec.

LA PRESSE : Lettre : Une situation intenable, par Claude Lajeunesse, recteur de l'Université Concordia - Le vendredi 10 août 2007

Les universités québécoises ont beaucoup fait parler d'elles ces derniers mois, mettant ainsi en évidence les difficultés auxquelles nombre d'entre elles se heurtent. Qu'il s'agisse de conflits de travail, de protestations contre la hausse des droits de scolarité ou de la controverse entourant le financement de leur parc immobilier, la précarité de leur situation saute aux yeux. Que pouvons-nous donc faire pour renverser la vapeur et rétablir l'engagement collectif envers l'enseignement postsecondaire?

Nos universités affichent toutes un déficit de plusieurs millions de dollars. Pourtant, elles sont loin de dépenser sans compter; au contraire, elles sont très prudentes et se montrent responsables sur le plan budgétaire. Mais le gel prolongé des droits de scolarité et la hausse constante des charges d'exploitation font en sorte qu'elles sont aux prises avec des problèmes financiers d'ordre structurel. Ainsi, si l'on prend en compte l'indexation au coût de la vie et l'inflation, nous disposons actuellement de beaucoup moins de fonds qu'il y a dix ans, et ce, en dépit de l'augmentation des droits de scolarité de 50\$ par trimestre que le gouvernement vient d'approuver en début d'année.

Ainsi, pour prendre l'exemple de l'Université Concordia, étant donné l'inflation et la valeur du dollar en 2006, nous aurions reçu l'an dernier presque 14 millions de plus si nous avions bénéficié du taux de financement en vigueur en 1996. Je suis certain qu'il en va de même pour les autres établissements.

Tout citoyen éclairé conviendra que la situation est intenable. Les universités québécoises ne peuvent perpétuer leur déficit, et rares sont les secteurs où il leur est possible de faire des compressions pour équilibrer leur budget sans affecter la qualité de l'éducation qu'elles offrent aux étudiants et étudiantes. En fait, nous sommes obligés de dépenser davantage pour rester à la fine pointe de la technologie, attirer des chercheurs de renom et plus d'étudiants étrangers (sans pour autant bénéficier des frais de scolarité supplémentaires applicables à ces derniers, la majeure partie étant directement reversée au gouvernement), réduire le nombre d'étudiants par classe et répondre aux défis de l'enseignement à distance. Sans oublier la concurrence des universités des autres provinces, notamment l'Alberta et l'Ontario, qui disposent de budgets de fonctionnement plus généreux si on additionne les contributions du gouvernement provincial et les droits de scolarité.

Un problème de société

À mon avis, le problème n'est pas strictement universitaire; c'est un problème de société, que nous devons envisager globalement. Pour ce faire, l'ensemble des intervenants - gouvernements, universités, entreprises, syndicats et étudiants - doivent commencer par reconnaître la gravité de la situation et agir de concert pour trouver une solution. On le sait, les universités ne fonctionnent pas en vase clos.

Les étudiants, les chercheurs, les gouvernements et les gens d'affaires influent sur le milieu universitaire, et vice-versa. Par conséquent, tout le monde gagnerait à investir dans l'enseignement postsecondaire: si nous attirons des professeurs chevronnés, nos étudiants seront mieux préparés à intégrer le monde du travail, hautement compétitif. De même, en intensifiant la recherche universitaire, nous accroîtrons la réputation de nos établissements et nous attirerons davantage de brillants étudiants, canadiens et étrangers, qui choisiront peut-être de rester au Québec une fois leurs études terminées. Tout ceci profitera à l'économie et incitera les industries à venir profiter de nos connaissances et de notre savoir-faire. C'est une boucle sans fin.

La nouvelle ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a signifié son intention de convier tous les intervenants afin de trouver des solutions. La priorité accordée à l'éducation par les trois partis principaux à l'Assemblée nationale devrait se traduire par un engagement de l'ensemble de la société à l'égard de cet enjeu crucial. Dans le contexte de la mondialisation de l'économie, en effet, la force du système d'éducation devient le levier décisif de la concurrence, de la croissance et de la lutte contre les inégalités sociales.

Mais l'engagement ne suffit pas. Il faut mettre de côté les politiques partisanes pour ne penser qu'au bien commun. Pour être difficile à atteindre, le consensus n'en demeure pas moins la meilleure garantie de changement et, par conséquent, de réussite.

Par-dessus tout, nous devons faire preuve de courage: courage de travailler ensemble, de faire valoir ses idées, d'écouter les points de vue divergents, de décider et, ultimement, d'agir.

En plus du gouvernement, il importe plus que jamais que l'ensemble des acteurs sociaux, soit les membres de la communauté universitaire, le monde des affaires et les représentants syndicaux, s'assoient autour de la même table pour amorcer les changements qui s'imposent. La société québécoise tout entière est concernée.

L'EXPRESS DE DRUMMONDVILLE : L'automne sera chaud au cégep... : Les étudiants pourraient déclencher une grève générale illimitée - Jeudi le 9 août 2007

Dominic Villeneuve, *L'Express*

Une poignée de cégépiens drummondvillois ont manifesté une bonne partie de la journée d'hier devant le bureau de circonscription du député Sébastien Schneeberger. Ils ont agrémenté sa journée portes ouvertes (voir autre texte) en criant des slogans visant à obtenir la gratuité scolaire et l'éradication de l'endettement étudiant.



Les cégépiens se sont habillés comme des gens d'affaires pour manifester. Ils voulaient ainsi protester contre le fait que le gouvernement se soucie davantage du sort des riches que des moins bien nantis de la société.

Pour l'Association générale étudiante du Cégep de Drummondville (AGECD), membre de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), il s'agissait d'un premier moyen de pression en vue d'un automne qui s'annonce chaud. Leurs moindres faits et gestes ont été épiés par un policier posté non loin de là. En Estrie, ils ont été imités par leurs collègues du Cégep de Sherbrooke, également affiliés à l'ASSÉ.

«On est ici pour réclamer la gratuité scolaire, a lancé le coordonnateur général de l'AGECD, Vincent Roy. Il y a un dégel dès cet automne, ce qui veut dire que les étudiants universitaires vont payer plus cher à la rentrée. C'est une grande préoccupation pour nous parce qu'une grande partie de nos membres étudie dans des programmes préuniversitaires.»

Si l'instauration de la gratuité scolaire relève de l'utopie pour plusieurs, l'ASSÉ croit qu'elle permettrait au Québec de se démarquer sur la scène internationale.

«Des études d'organisations indépendantes prouvent que non seulement la gratuité scolaire est faisable, mais qu'elle est rentable pour l'avenir. Un peuple mieux éduqué va être en mesure de rivaliser dans le contexte de la mondialisation», a lancé M. Roy.

Les cégépiens ont pu visiter le bureau de circonscription de Sébastien Schneeberger en matinée et échanger avec lui, bien qu'ils connaissaient déjà sa position sur le sujet pour lui en avoir touché mot au préalable.

«Il avait participé à un débat au cégep, durant la campagne électorale. Il est sensible à ce qu'on dit, mais il croit que la gratuité scolaire est impossible», a souligné l'étudiant.

En effet, le député adéquiste de Drummond est en faveur du dégel des frais de scolarité, mais pourvu qu'il s'accompagne d'une réforme des programmes de prêts et bourses, ce que n'a pas considéré le gouvernement Charest.

«Il ne faut pas pénaliser les plus pauvres. Il faut que tout le monde puisse avoir la chance d'accéder aux études supérieures. Par contre, la gratuité n'existe pas. Quelque part, il faut que ça se paye», a-t-il précisé.

Vers une grève générale illimitée

Au Cégep de Drummondville, la rentrée aura lieu le 20 août. Vincent Roy s'attend à de grands bouleversements cet automne puisqu'une campagne nationale de grève générale illimitée sera menée.

«On se prépare à une grève générale illimitée. On prévoit organiser une assemblée générale à la fin septembre ou au début du mois d'août pour obtenir un mandat de grève de nos membres», a-t-il prévenu.

Au printemps 2005, les cégépiens drummondvillois avaient été parmi les premiers à déclencher la grève. Le conflit avait duré plus de six semaines. M. Roy ignore si, cette fois, Drummondville fera montre d'autant de combativité.

«Je crois beaucoup en la démocratie. Ce sera aux étudiants de décider jusqu'où on va se battre», a lancé le coordonnateur général de l'AGECD.

De son côté, le directeur général du Cégep de Drummondville, Normand Bernier, espère que les cégépiens y penseront à deux fois avant de voter pour une grève générale illimitée. Il n'est pas là pour leur dire quoi faire ou quoi penser, mais il leur rappelle qu'ils devront vivre avec les conséquences de leurs actes.

«Le conflit, si conflit il y a, sera bien différent d'il y a deux ans. La dernière fois, la population appuyait les étudiants. Là, je ne suis pas sûr. Personnellement, je ne crois pas qu'une hausse de 50 \$ par session va empêcher quiconque d'aller à l'université», a-t-il opiné.

Chose certaine, M. Bernier espère que des informations objectives circuleront de part et d'autre pour que les étudiants soient bien outillés avant de prendre une décision.

LE DEVOIR : Droits de scolarité: vers une nouvelle coalition étudiante - Édition du mercredi 08 août 2007

Clairandrée Cauchy

Des associations étudiantes indépendantes envisagent de former une nouvelle coalition pour lutter contre le dégel des droits de scolarité.

Les tractations sont nombreuses cet été entre les diverses associations étudiantes pour organiser la riposte à la hausse des droits de scolarité de 50 \$ par semestre pendant cinq ans. L'Association pour une solidarité étudiante (ASSE), résolument engagée dans la voie d'une grève générale à l'automne, tente de former une coalition plus large qui devrait se concrétiser début septembre. La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) fera de même en marge de son congrès, le 19 août, alors qu'un regroupement d'organisations indépendantes jongle avec la possibilité de créer une troisième coalition.

«Les gens magasinent leur façon de fonctionner, ce qui va leur apparaître le plus efficace», a expliqué la présidente de la Confédération des associations étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), Karine Millaire.

La CADEUL, qui n'est affiliée à aucune association nationale, exclut pour l'heure la coalition de l'ASSE, jugeant que la revendication de la gratuité scolaire ne cadre pas avec ses positions. Il reste maintenant à choisir entre une éventuelle coalition autour de la FEUQ

ou la création d'une coalition temporaire d'associations indépendantes. «Le caucus [des associations membres de la CADEUL] se prononcera le 26 août», a expliqué Mme Millaire, disant estimer qu'une troisième coalition aurait «un effet d'unification» au sein du mouvement étudiant.

Troisième voie

L'Association étudiante de premier cycle de l'université McGill (SSMU) réfléchit elle aussi à la création d'une troisième voie.

«Notre conseil législatif devrait se prononcer début septembre», a fait valoir le représentant de la SSMU, Max Silverman. Il a fait observer que la culture organisationnelle de l'ASSE, plutôt idéologique, ne concorde pas avec la tradition de la SSMU. Quant à la FEUQ, M. Silverman estime que sa revendication de gel des frais de scolarité ne passe plus très bien au sein de la population.

La SSMU aimerait mettre en avant un argumentaire en faveur de la gratuité scolaire, qui s'appuierait sur une analyse économique.

Outre la CADEUL et la SSMU, des associations facultaires de l'Université du Québec à Montréal sont également au coeur des discussions au sujet de la création d'une troisième coalition.

Même la Fédération étudiante collégiale du Québec, qui regroupe 22 associations étudiantes collégiales et compte 40 000 membres,

est à «magasiner» sa coalition, elle qui travaille généralement main dans la main avec la FEUQ.

«Cet été, l'exécutif de la FECQ est allé voir ce qui se passait du côté des trois coalitions, soit celles autour de l'ASSE et de la FEUQ ou encore celle, un peu plus floue, regroupant des indépendants. Nous en discuterons avec nos membres lors de notre prochain congrès», a expliqué la présidente de la FECQ, Geneviève Bond-Rousselle.

L'ASSE réagit

L'ASSE a par ailleurs réagi négativement à l'idée de troquer les droits de scolarité par une formule faisant en sorte que les étudiants paient pour leurs études seulement lorsqu'ils seront sur le marché du travail. Pour le porte-parole de l'ASSE, Hubert Gendron-Blais, de telles formules ne feraient qu'accentuer le désenga-

gement de l'État dans le financement des universités tout en consacrant la «logique marchande» de l'éducation puisque les formations qui mènent à des emplois plus rémunérateurs seraient davantage favorisées. «On aimerait mieux qu'il y ait un véritable impôt progressif sur le revenu, que ce soit l'ensemble de la société qui assume les coûts de l'éducation et pas seulement ceux qui passent au travers», a fait valoir M. Gendron-Blais, soulignant que l'ASSE entend faire campagne à l'automne pour favoriser la gratuité scolaire à l'université.

«Avec la gratuité scolaire, on amène un projet de société. Contrairement aux fédérations étudiantes, on ne souhaite pas seulement faire de la gestion de compressions en trouvant des solutions qui vont être le plus viables au niveau comptable et perdre le moins de plumes possible», a argué M. Gendron-Blais.

LA TRIBUNE : Des étudiants chez Charest - Le mercredi 08 août 2007

Claude Plante, SHERBROOKE

Des étudiants ont voulu donner un petit avant-goût de la lutte qui pourrait sévir cet automne contre le dégel des frais de scolarité. La menace de grève pèse toujours.

Mercredi à Sherbrooke et à Drummondville, des manifestants se sont pointés devant des bureaux de députés afin de tenir une activité de visibilité, la «première journée régionale d'actions».

Des étudiants affiliés à la Mobilisation des associations solidaires du Sud-Est (MASSE) ont distribué des tracts devant l'entrée du Centre des congrès, où sont logés les bureaux député de Sherbrooke, Jean Charest, premier ministre du Québec.

«Nous voulions faire connaître le dossier à la population», mentionne Philippe Fortier-Charette, coordonnateur de la MASSE. «Le mouvement commence aujourd'hui et nous allons essayer d'en tenir d'autres dans la région.»

«L'été c'est plus difficile de mobiliser les étudiants en raison du travail ou des vacances, mais la grève, ça se parle toujours.»

Le gouvernement de M.Charest annonçait officiellement, en avril dernier, sa ferme intention d'aller de l'avant avec son arrogant projet de dégel des frais de scolarité. L'affaire a soulevé la colère de plusieurs étudiants.

Les étudiants préparent une importante manifestation pour le 27 septembre à Sherbrooke, renchérit M. Fortier-Charrette.

LE DEVOIR : Droits de scolarité: la Fédération étudiante universitaire cherche la formule idéale - Édition du mardi 07 août 2007

Clairandree Cauchy

Étudiez maintenant, payez plus tard. Ainsi pourrait-on résumer une des pistes qu'explore la Fédération étudiante universitaire du Québec pour contrer la hausse des droits de scolarité annoncée par le gouvernement Charest.

À l'aube d'une hausse progressive des droits de scolarité de 50 \$ par session pendant cinq ans, la FEUQ a entrepris cet été d'élaborer différents modèles économiques pour évaluer entre autres choses la possibilité que les étudiants paient pour leur formation seulement lorsqu'ils auront décroché un emploi rémunérateur, selon les information recueillies par Le Devoir.

Confirmant qu'une telle recherche est en cours et que ses conclusions devraient être présentées aux instances de la Fédération au cours de l'automne, le président de la FEUQ, Jean-Patrick Brady, a toutefois précisé que cela ne signifie pas pour autant que son organisation s'aventurera dans cette voie. «Si on trouve quelque chose d'intéressant, on va être responsables et on ne sera pas dogmatiques dans notre vision du gel, on va le proposer, mais pour le moment on n'est pas rendus là. Puis avant de le sortir, on va aller demander l'avis des étudiants», a fait valoir M. Brady, soulignant que son organisation a l'intention de défendre avec ardeur sa position en faveur du gel des droits de scolarité au cours de l'automne chaud qui s'annonce.

Un des scénarios testés, qui porte le nom d'impôt post-universitaire (IPU), prévoit que les ex-universitaires se voient imposer une taxe spéciale après la fin de leurs études afin de financer le système universitaire, à condition qu'ils aient un revenu assez élevé. Ces jeunes travailleurs paieraient ainsi pour l'ensemble du système universitaire et non spécifiquement en fonction de leur propre formation.

En fonction de ses revenus futurs

Une autre possibilité serait de transformer les droits de scolarité en dette individuelle que l'étudiant rembourserait en fonction de ses revenus, une fois ses études terminées. Ce modèle, qui porte le nom de «Remboursement proportionnel au revenu» (RPR), ferait en sorte que les étudiants paient le coût de leurs propres études. Résultat, le diplômé en médecine ou en génie, qui a davantage de chances de dénicher un emploi payant, pourrait rem-

boursier plus rapidement que le diplômé en sociologie ou en arts. Cette logique tient cependant à condition que les droits de scolarité restent constants selon les disciplines. Or, des pays comme l'Australie qui ont adopté de telles formules ont également modulé la contribution étudiante en fonction du domaine d'études.

Des croisements entre les modèles de RPR et d'IPU sont également envisagés. Les modèles devraient entre autres choses permettre d'évaluer la mise de départ que le gouvernement devrait injecter dans les universités pour remplacer l'apport des droits de scolarité, ainsi que le nombre d'années nécessaires avant que le système ne s'autofinance.

Une avenue délicate

Le terrain est cependant glissant, du point de vue des représentants étudiants. Dans certains pays, comme la Grande-Bretagne ou l'Australie, où de telles formules ont été utilisées, elles ont ouvert la voie à un désengagement de l'État dans le financement public des universités, au profit d'une hausse de la contribution étudiante.

«Théoriquement, ces modèles offrent plusieurs possibilités, on peut jouer énormément dans les modèles d'imposition. Il y a eu des ratés dans différents pays, mais c'est peut-être juste à cause d'une mauvaise application. C'est notre devoir d'évaluer si cela peut être mieux que le système actuel en les appliquant différemment», explique M. Brady.

Ce n'est pas la première fois dans son histoire que la FEUQ jongle avec de tels scénarios, mais elle en a rarement fait la promotion ouvertement sur la place publique avec autant d'aplomb qu'elle ne l'a fait pour sa traditionnelle position de gel des droits de scolarité. Jusqu'en 2005, la Fédération avait dans ses cartons une position en faveur d'un système de Remboursement proportionnel au revenu, qui se serait appliqué essentiellement pour le remboursement des prêts étudiants. La décision du gouvernement de couper 103 millions dans l'aide financière aux étudiants l'a cependant incitée à abandonner cette idée.

Secrétaire générale de la Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal (FAECUM), Julie Bouchard est prudente quant aux concepts de IPU ou de RPR. «Le diable est dans les détails. Si ce n'est pas bien encadré, cela peut nuire aux étu-

dians. Cela pourrait être catastrophique par exemple si l'étudiant est obligé de rembourser de gros montants dès qu'il gagne le salaire minimum», affirme la représentante d'une des grosses associations membres de la FEUQ.

Son collègue de l'Association étudiante de l'Université du Québec à Rimouski, Samuel-Jean Cassou, est plus enthousiaste. «J'étudie en ingénierie, je sais que j'aurai les moyens plus tard de rembourser le coût de mes études. C'est aberrant d'augmenter les droits de scolarité et de fragiliser les personnes alors qu'elles sont parmi les plus pauvres, tout en sachant qu'elle vont rapporter davantage en impôts par la suite.»

Indexation et gratuité

Les modèles économiques élaborés par la FEUQ tenteront aussi de mesurer le coût pour l'État de la gratuité scolaire ainsi que les

impacts de différentes formules d'indexation des droits de scolarité. «On analyse l'indexation surtout pour faire comprendre à la population que la hausse des droits de scolarité, peu importe de quelle ampleur, c'est inacceptable», explique Jean-Patrick Brady.

La FEUQ devrait définir son plan d'action pour contrer la hausse des droits de scolarité au cours de son congrès qui débutera le 15 août. Pour l'heure, la grève n'est ni exclue ni prévue. «Il devrait y avoir une gradation des moyens de pression», fait valoir M. Brady. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), qui représente une frange plus radicale du mouvement étudiant, a pour sa part fait savoir dès le printemps qu'elle compte mobiliser les étudiants en vue d'une grève générale cet automne.

LE DEVOIR : Le gouvernement «s'enrichit» aux dépens des étudiants - Édition du lundi 23 juillet 2007

PC

Toronto -- Des conseillers en matière de crédit et des défenseurs des droits des étudiants affirment que le programme canadien de prêts aux étudiants engrange des millions de dollars par année en exploitant des diplômés à court d'argent qui font un «pacte avec le diable» afin de modifier les conditions de leur prêt et de prolonger ce dernier.

Le nombre des étudiants contraints de payer une sanction pécuniaire à long terme afin de renégocier l'échéancier de leurs paiements a augmenté de 77 % depuis 2002.

Selon Julian Benedict, fondateur de l'organisme Coalition for Student Loan Fairness, cela se traduit par d'importants profits non mérités pour le gouvernement fédéral.

La possibilité de révision des modalités offerte aux détenteurs d'un prêt obtenu dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants et subventions permet aux diplômés à court d'argent de diminuer le montant de leurs paiements mensuels, tout en leur donnant plus de temps pour rembourser la somme obtenue. M. Benedict souligne cependant que, en contrepartie, ils doivent payer davantage d'intérêts.

Dans plusieurs cas, a-t-il ajouté, des étudiants qui ne peuvent profiter d'un répit n'ont d'autre choix que de faire un «pacte avec le diable».

«La seule possibilité qu'ils vous donnent est celle-ci: "Eh bien, nous n'allons pas diminuer votre taux d'intérêt et le rendre raisonnable, mais nous allons vous permettre de prolonger la durée du remboursement et de payer plus d'intérêts"», a indiqué M. Benedict.

Dans un rapport devant être rendu public demain, l'organisme de M. Benedict avance qu'il serait préférable que les diplômés ne soient pas obligés de payer davantage d'intérêts, ce qui leur permettrait d'injecter dans l'économie les sommes épargnées.

Quelque 350 000 étudiants au pays dépendaient l'an dernier de prêts fédéraux ayant totalisé 1,9 milliard.

Leesha Lin, du programme de prêts aux étudiants, affirme que le gouvernement fédéral ne tire pas profit des intérêts versés par les détenteurs de prêts.

Les étudiants qui ne sont pas en mesure d'effectuer leurs paiements ont privé le programme de près de 700 millions en 2006, a-t-elle indiqué.

«Ce n'est pas bon pour le gouvernement parce que ces sommes sont là pour être investies dans les étudiants», a affirmé Mme Lin.

CNW : Le gouvernement cache le désengagement de l'Etat derrière une pseudo bonification de l'aide financière – Vendredi 29 juin 2007, à 7h34

MONTREAL, le 29 juin /CNW Telbec/ - L'association générale des étudiants de l'université du Québec à trois Rivières (AGE UQTR) et le Regroupement des associations générales étudiantes de l'université du Québec à Rimouski (RAGE UQAR) réagissent à l'annonce du dégel des frais de scolarité.

Le sous-financement des institutions post secondaire n'est plus un secret pour personne. Alors que les recteurs appellent à l'aide et que tout le monde pointe du doigt le gel des frais de scolarité de 1994 comme étant l'unique raison du sous financement, nous croyons pertinent de rappeler que la portion du budget allouée à l'éducation a reculé de 31% en 1985 à 25% en 2005. Pendant cette période les étudiants ont connu une augmentation drastique de leurs frais de scolarité en 1989 et ont subi la recrudescence des frais afférents après le soi disant gel de 1994. En fait, si on inclut les frais afférents dans l'équation, les étudiants paient le même montant en argent constant qu'en 1994. "Notre constat est donc celui-ci : l'Etat refile la facture de son désengagement aux étudiants" de dire Alexandre Gauthier vice président aux affaires externes de l'AGE UQTR.

De plus le gouvernement cache son désengagement et son atteinte à l'accessibilité derrière une pseudo bonification des l'aide financière. Cependant, alors que le programme de l'AFE était de 825 millions en 1996-97 aujourd'hui (en incluant le réinvestissement de 31 millions annoncé par Mme Courchesne) on arrive à un montant de 701 millions. Cette bonification est donc illusoire puis-

qu'elle ne rattrape même pas le retard accumulé en matière d'aide financière. De plus "L'annonce d'une bonification de 3% de l'aide financière est un trompe oeil par rapport à l'augmentation de 30% des frais de scolarité sur 5 ans et l'augmentation de 100% des frais afférents dès l'année prochaine" souligne Samuel-Jean Cassou, Président du RAGE-UQAR.

"Il faut comprendre que l'imposition des frais afférents aux étudiants par les universités résulte en grande partie du manque à gagner de celles-ci suite au désengagement de l'Etat en matière d'éducation" ajoute M. Cassou. Dans cette logique, tenir une consultation électronique sur les frais afférents ne fera que détourner la véritable question du désengagement successif de l'Etat en matière d'éducation. Si la ministre tient vraiment à tenir une consultation publique; Pourquoi ne pas aller de l'avant avec la commission itinérante sur l'éducation demander tant par la FEUQ que par les partis d'opposition depuis quelques mois déjà?

Le débat sur l'éducation doit être plus large que celui sur les frais de scolarité. Plus que jamais il est important de repositionner l'éducation à tous les niveaux (pas simplement post secondaire) comme une priorité nationale. "Les étudiants ne demandent pas simplement une éducation à bas prix, mais une éducation de Qualité, Accessible à tous et qui respecte la mission citoyenne de l'université. Et tant que le gouvernement ne s'engagera à combler ces trois critères nous serons là pour les lui rappeler!" conclut M. Gauthier.

LE DEVOIR : Québec améliore le régime des prêts et bourses - Édition du vendredi 29 juin 2007

Kathleen Lévesque

Le régime des prêts et bourses sera modifié à compter de septembre prochain afin de compenser la hausse des droits de scolarité de 100 \$ par année, a annoncé hier la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, lors d'une conférence de presse perturbée par la colère d'une poignée d'étudiants.

Pour l'année 2007-08, les changements annoncés représentent un investissement de 31,2 millions, qui se décline en quatre mesures. D'abord, une enveloppe de 5,1 millions servira à couvrir le dégel des droits de scolarité pour les étudiants qui bénéficient de bourses, soit les plus démunis d'entre eux. «Le 26 mars dernier a été la consultation publique la plus éloquente. [...] Même Pauline Marois recule sur ce sujet-là et se dit d'accord avec le dégel», a affirmé Mme Courchesne.

La ministre a également annoncé l'indexation des frais de subsistance pour les étudiants dans le calcul de l'aide financière qui leur est versée. Cela représente une moyenne de 125 \$ de plus en bourse par année scolaire. Le coût pour le gouvernement s'élève à 11 millions.

L'indexation ne s'applique toutefois que pour une année alors que le gouvernement libéral n'a rien ajusté depuis quatre ans.

Dorénavant, le ministère de l'Éducation prendra en compte les frais liés à Internet dans les montants admissibles comme matériel scolaire. C'est 85 \$ de plus par année pour les étudiants et une facture de 7,5 millions pour Québec.

Aussi, la contribution parentale sera réduite de 10 % dans le calcul des prêts et bourses, c'est-à-dire un investissement gouvernemental de 7,6 millions ou une somme additionnelle de 295 \$ en moyenne pour un étudiant.

Au total, la majoration moyenne de la bourse pour un étudiant s'établira à 605 \$. Quant à son niveau d'endettement, il demeurera inchangé. Le prêt maximal accordé demeure à 2440 \$.

De plus, la ministre Courchesne a précisé son intention d'encadrer les frais afférents imposés par les universités. Une consultation débutera le 27 août pour une période de six semaines. La ministre rencontrera les acteurs concernés mais ouvrira également le débat par Internet.

Depuis plusieurs années, les universités utilisent les frais afférents comme voie de contournement de leur sous-financement. «Ce n'est pas une course aux frais afférents les plus élevés. C'est ça qu'il faut arrêter. Il faut qu'il y ait une certaine rationalité derrière les frais afférents», a fait valoir Mme Courchesne.

Cette dernière a été interrompue à plusieurs reprises par des étudiants de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE). L'ASSE promet une grève générale dès l'automne pour se battre contre le dégel des droits de scolarité. Le même groupe d'étudiants a bloqué quelques minutes plus tard la sortie de la limousine de la ministre. Des policiers étaient prêts à intervenir, mais Michelle Courchesne a alors téléphoné à son garde du corps afin de parler à un porte-parole des étudiants. À la fin de la conversation, tout est rentré dans l'ordre.

Outre l'ASSE, qui regroupe majoritairement des élèves du collégial, la Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ont exprimé leur déception. «Ce ne sont que des miettes quand on compare avec les économies de 71 millions réalisées par le gouvernement depuis quatre ans en ne faisant pas d'indexation», a dénoncé Karine Millaire, présidente de la CADEUL.

Le président de la FEUQ, Jean-Patrick Brady, a rappelé que «le but de dégeler les droits de scolarité, selon le gouvernement, c'est d'améliorer la qualité et le financement des universités». M. Brady a alors lancé, pointant l'édifice inachevé de l'îlot Voyageur, un des projets immobiliers qui ont plongé l'UQAM dans une crise financière hors du commun: «Regardez en arrière; est-ce que ça va régler ça?»

L'augmentation des droits de scolarité sera beaucoup plus élevée pour les étudiants étrangers. La hausse annuelle de 4 % des droits supplémentaires qui s'appliquent pour cette catégorie d'étudiants sera majorée de 1 %, pour un total de 5 %. Cela générera des revenus additionnels d'un million, que se partageront les universités. De plus, ces dernières seront autorisées à augmenter jusqu'à 10 % les montants forfaitaires imposés aux étudiants étrangers pour un total possible de 10 millions.

LA PRESSE : Québec bonifie les prêts et bourses - Le vendredi 29 juin 2007

Malorie Beauchemin

Afin de contrecarrer les effets de la hausse des droits de scolarité, Québec injectera 31,2 millions de dollars dès l'an prochain pour bonifier l'aide financière aux études et ainsi s'assurer que les étudiants les plus pauvres ne soient pas pénalisés. La ministre de l'Éducation Michelle Courchesne a expliqué, hier, comment elle comptait modifier le régime de prêts et bourses afin de respecter l'engagement électoral libéral d'augmenter les droits, sans réduire l'accessibilité.

Ainsi, pour couvrir l'augmentation de 50\$ par semestre, le gouvernement donnera 100\$ de plus par année à ceux qui bénéficient de bourses. Toutefois, ceux qui n'ont accès qu'à des prêts verront ceux-ci augmenter de façon équivalente.

Répondant aux demandes des associations étudiantes et de l'opposition péquiste, la ministre Courchesne indexe les paramètres relatifs aux dépenses admises dans le calcul de l'aide financière pour l'année 2007-2008. Mais elle ne rattrape pas l'écart qui s'est creusé depuis 2002-2003, la dernière année où ces montants avaient été indexés, ce que déplorent les étudiants.

Des étudiants en colère

Québec ajoute aussi le coût d'Internet dans les montants reconnus pour le matériel scolaire. Enfin, pour favoriser la classe moyenne, la contribution parentale -dans le calcul des montants alloués- est réduite de 10%.

«C'est 100 000 étudiants qui auront plus d'argent dans leurs poches dès cet automne», a promis Mme Courchesne.

Des étudiants en colère ont toutefois interpellé la ministre pour manifester leur désaccord avec cette hausse des droits de scolarité. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) promet même de mobiliser ses 40 000 membres dans une grève générale dès cet automne.

Plus nuancée, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a tout de même rejeté la proposition de la ministre, jugeant l'investissement dans les prêts et bourses insuffisant. «On empire la qualité et on empire l'accessibilité. C'est une vision qui n'a pas de sens pour l'avenir du Québec», a dit le président, Jean-Patrick Brady.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ), qui représente 120 000 travailleurs du secteur public, estime quant à elle que la majoration promise «ne compensera en rien l'effet négatif de la hausse des frais de scolarité sur l'accessibilité aux études universitaires».

Le critique de l'ADQ en matière d'éducation, François Desrochers, a estimé que les mesures de bonification annoncées constituaient «des solutions partielles à des problèmes récurrents». Pour sa part, le porte-parole du Parti québécois pour l'enseignement supérieur, Nicolas Girard, a affirmé que la ministre Courchesne ne règle «en rien le problème de sous-financement des universités». «Ce sont les étudiants qui vont payer pour le développement des universités», a-t-il lancé.

LE SOLEIL : Des millions de \$ de plus en prêts et bourses - Le jeudi 28 juin 2007

Daphné Cameron

La ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne, a annoncé hier des bonifications dans le régime de prêts et bourses qui visent à compenser le dégel des frais de scolarité à l'université. Des ajustements jugés nettement insuffisants par les associations étudiantes du Québec.

L'an prochain, les 70 000 étudiants universitaires qui bénéficient de l'aide financière du gouvernement recevront ainsi, via leurs prêts et bourses, l'équivalent de l'augmentation de leurs droits de scolarité, qui peut atteindre 50 \$ par session.

« Concrètement, ça veut dire qu'il y aura plus d'argent dans les poches de nos universitaires, a affirmé Michelle Courchesne. Lorsque notre gouvernement a annoncé l'ajustement des frais de scolarité, il était clair que ça ne pouvait pas se faire au détriment des étudiants. »

La ministre a également annoncé une indexation des dépenses reconnues chaque mois aux étudiants. Les frais pour les enfants, pour les chefs de familles monoparentales et pour l'absence de transport en commun seront donc bonifiés de 2 % lors du calcul de l'aide financière octroyée.

Pour « favoriser l'accessibilité aux études universitaires », la ministre réduit aussi de 10 % la contribution parentale dans le calcul des prêts et bourses.

En tout, ces mesures représentent un investissement de 31,2 millions \$ de la part du gouvernement.

Les syndicats étudiants du Québec ont vertement critiqué les compensations annoncées par la ministre, qu'ils jugent « trop timides ».

« Il y a un pas qui a été fait, mais c'est un très petit pas », note le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Jean-Patrick Brady, qui a qualifié la rétribution de 50 \$ de « miettes de pain ».

Karine Millaire, qui préside la Confédération des associations étudiantes de l'Université Laval se dit « déçue » par l'annonce. « On voulait une indexation des dépenses reconnues de 12 %, puisqu'elles avaient été gelées en 2002 », dit-elle.

Même son de cloche du côté de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante et des associations de l'UQAM, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université McGill, qui ont tour à tour critiqué l'annonce du gouvernement par voie de communiqués.

Questionnée sur la réaction des associations étudiantes, la ministre Courchesne a répondu que son gouvernement ne faisait que respecter ses engagements électoraux et que les associations défendaient « une position de principe ».

JOURNAL DE MONTRÉAL : Éducation : Québec dégèle les frais de scolarité – Le vendredi 29 juin 2007

Jean-Philippe Pineault, Le Journal de Montréal

Entre les cris de protestation et les insultes d'étudiants, la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne a officiellement annoncé hier le dégel des frais de scolarité et des bonifications au régime de prêts et bourses.

« L'opinion publique croit qu'il est plus que temps que tout le monde participe dans le système d'éducation », a affirmé la ministre au cours d'un point de presse houleux, marqué par l'intervention d'étudiants mécontents.

Pancartes en main traitant entre autres les libéraux de « vendus », une quinzaine d'entre eux s'étaient massés dans une salle de la Grande Bibliothèque retenue pour l'annonce.

« On ne se fera pas sortir comme ça. On est ici pour protester », a lancé un des étudiants devant l'insistance des agents de sécurité qui leur montraient la porte.

Dès la prochaine rentrée en septembre, les frais de scolarité seront augmentés d'environ 100 \$ par année pour un étudiant à

temps plein. D'ici 2011-2012, les étudiants verront donc leur facture bondir de 1668 \$ à 2168 \$.

Les étudiants les plus pauvres

Pour la prochaine année scolaire, les nouvelles mesures permettront d'aller chercher 19 M\$ de plus dans les poches des étudiants. Plus de 14 M\$ seront retournés aux universités, tandis que le reste servira à bonifier le régime des prêts et bourses.

Afin que les étudiants les plus pauvres ne soient pas pénalisés, le ministère de l'Éducation couvrira l'augmentation des droits de scolarité en haussant d'autant l'aide financière qui leur est accordée.

Le nouveau régime prévoit aussi l'indexation de 2,1% des prêts et bourses qui n'ont pas été indexés depuis quatre ans.

Annnonce cavalière

La Fédération étudiante du Québec (FEUQ) a déploré la façon cavalière avec laquelle le gouvernement de Jean Charest a procédé au dégel des frais de scolarité.

24 HEURES : Bonification du régime de prêts et bourses – Vendredi 29 juin 2007

Bonifications du régime de prêts et bourses

Le gouvernement Charest a annoncé, hier, quelques bonifications au régime de prêts et bourses pour compenser son dégel des droits de scolarité à l'université.

Le régime des prêts et bourses sera ainsi amélioré, par exemple, au chapitre du calcul des frais de subsistance. Ces frais, qui tiennent compte de diverses dépenses encourues par les étudiants, seront indexés au coût de la vie, ce qui n'avait pas été le cas depuis 2003.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a également annoncé la tenue d'une consultation sur les frais afférents, ces frais de toutes sortes qui sont imposés aux étudiants et qui varient grandement d'une université à l'autre. (PC)

Québec bonifie les prêts et bourses

Les étudiants ne décolèrent pas

ÉDUCATION. Le gouvernement de Jean Charest a annoncé, hier, quelques bonifications au régime des prêts et bourses pour compenser son dégel des droits de scolarité à l'université, mais les étudiants n'ont pas pris de temps avant de répliquer.

Ainsi, pour calculer le montant des prêts et bourses auquel un étudiant a droit, les frais de subsistance seront indexés au coût de la vie en 2007-2008. De même, on haussera le montant auquel les étudiants ont droit pour du matériel scolaire, ce qui inclura l'internet. Le gouvernement réduira également de 10 % la

contribution parentale aux études du jeune aux fins du calcul.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) affirme que les étudiants ne se laisseront pas bernier par ces «mesures à la pièce» qui sont loin de compenser pour l'odieux du dégel des droits de scolarité. À l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), le secrétaire aux communications, Hubert Gendron-Blais, crie à la «compensation dérisoire» pour tenter de faire oublier un geste déjà dénoncé, soit le dégel des droits de scolarité. Et cela ne règle en rien le problème du sous-financement des

«La ministre essaie d'acheter la paix avec les étudiants pendant l'été, pendant que les étudiants ne sont pas dans les classes.»

Jean-Patrick Brady, président de la FEUQ universités québécoises, a déploré M. Gendron-Blais, en entrevue.

Les différentes mesures annoncées totaliseront 31,2 M\$ pour l'année scolaire 2007-2008. PC

THE GAZETE: Student aid budget to offset tuition rises - Published: Friday, June 29, 2007

CanWest News Service

Education Minister Michelle Courchesne announced yesterday that Quebec will add \$31.2 million to its 2007-2008 student aid budget to offset rising tuition fees. This September the first of 10 \$50-a-term increases comes in to effect for university students from the

province. Students from outside Quebec will see their tuition rise by 5 per cent. The minister said the increase will raise tuition from \$1,668 a year to \$2,168 in 2011-2012, which is still less in constant dollars than students paid in 1968-1969.

CNW : Réaction de la FECQ aux annonces en Aide financière : "l'accessibilité ne sera pas assurée" – Jeudi 28 juin 2007, à 17h33

MONTREAL, le 28 juin /CNW Telbec/ - La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) souhaite remettre en contexte les annonces de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant l'Aide financière aux études. En effet, les sommes investies dans le système d'AFE sont bien loin d'offrir une solution satisfaisante ou durable aux problèmes financiers des étudiants identifiés.

D'abord, sur les 31 millions annoncés, 5 millions proviennent du dégel des frais de scolarité : il s'agit donc de 26 millions d'argent neuf, puisque 5 millions proviennent du dégel et de la poche des étudiants. De plus, l'ajustement des dépenses admises à l'inflation pour la présente année ne rattrape aucunement le retard accumulé depuis cinq ans de non-indexation et n'inclut pas non plus de mécanisme d'indexation pour les prochaines années. Quant à la contribution parentale, le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE) demandait, en 2004, l'injection de 30 millions par année afin de la diminuer.

Pour la FECQ, le gouvernement ne fait preuve d'aucune volonté réelle d'améliorer la condition économique des étudiants. "Les

besoins sont beaucoup plus importants que le laisse croire la ministre" a affirmé Geneviève Bond-Roussel, présidente de la FECQ. "Le gouvernement tente de calmer les étudiants et de leur faire avaler le dégel avec l'annonce de mesures qui ne suffisent pas à assurer l'accessibilité financière aux études", a-t-elle ajouté.

La ministre a en outre annoncé la tenue d'une consultation sur les frais afférents universitaires. "Nous avons besoin d'une réelle consultation sur l'ensemble des problèmes du système d'éducation postsecondaire", a commenté madame Bond-Roussel. Rappelons qu'en mai dernier, la FECQ s'était alliée à d'autres acteurs du milieu de l'éducation pour demander qu'une commission parlementaire itinérante examine, notamment, le financement de l'éducation postsecondaire.

La FECQ regroupe 22 associations et plus de 40 000 étudiants de niveau collégial.

Renseignements: Guy-Aume Descôteaux, vice-président, cellulaire: (514) 554-0576; (514) 396-3320

CNW : FEUQ : L'ajout de miettes de pain aux prêts et bourses ne réparera pas l'injustice du dégel des frais de scolarité - Jeudi 28 juin 2007, à 17h23

MONTREAL, le 28 juin /CNW Telbec/ - Lors d'un point de presse tenu cet après-midi, Jean-Patrick Brady, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a déclaré inacceptables et irresponsables les annonces faites aujourd'hui par la Ministre de l'éducation du Québec concernant ses engagements en enseignement supérieur. Rappelons que le gouvernement annonçait aujourd'hui les détails du dégel des frais de scolarité ainsi que des mesures de bonification de l'aide financière aux études.

Alors que le gouvernement du Québec, dans son dernier budget, n'a pas respecté ses engagements électoraux en ne réinvestissant

pas d'argent neuf dans les universités, il annonce aujourd'hui une augmentation sur 5 ans de 30 % de la facture des étudiants universitaires. Comme le gouvernement fera assumer directement aux universités les hausses de coûts automatiques du régime de prêts et bourses causés par ce dégel, les universités ne disposeront que de 75 M \$ supplémentaires à terme.

"Non seulement les étudiants sont les seuls à injecter de l'argent neuf, mais il est maintenant clair que cet argent ne comblera pas le sous-financement des universités québécoises" souligne Jean-Patrick Brady, président de la FEUQ. Il est de plus à craindre que



le gouvernement, comme il l'avait fait lors du dernier dégel entre 1989 et 1994, diminue son propre financement et que les universités ne disposent en fait à terme d'aucun revenu supplémentaire.

Insuffisance de l'investissement dans le régime de prêts et bourses

En contrepartie de la hausse des frais de scolarité, le gouvernement annonce une "bonification" du régime des prêts et bourses, en prétendant qu'il permet ainsi aux étudiants les plus pauvres de ne pas être affectés par le dégel. Il investit environ 26 M \$ d'argent neuf dans le régime.

"Alors que la Ministre Courchesne reconnaissait, à l'étude des crédits en commission parlementaire le 14 juin dernier, que le déficit d'indexation des dépenses admises atteignait 71 M \$ par année, elle nous annonce aujourd'hui une indexation de 2,1 % des frais de subsistance, ce qui ne représente que 11 M \$" affirme Jean-Patrick Brady. "Les étudiants bénéficiaires des prêts et bourses devront donc encore vivre avec une aide qui ne répond pas à leurs besoins, en plus d'assumer le fardeau du dégel des frais de scolarité." ajoute-t-il.

La bonification des exemptions accordées au calcul de la contribution parentale est un geste intéressant du gouvernement. Cependant, il ne répond pas à la principale problématique liée à une hausse des frais de scolarité. On sait que plus de 50 % des étudiants ne bénéficient pas réellement de la contribution parentale qu'ils sont présumés recevoir. Le gouvernement ne peut donc affirmer que son annonce d'aujourd'hui garantit une meilleure accessibilité aux études. Il devrait accepter d'entamer une réflexion beaucoup plus large sur la qualité du régime de prêts et bourses.

Vers une réglementation des frais afférents ?

Les frais afférents imposés directement aux étudiants par les universités ont augmenté de 300 % au cours des 12 dernières années, causant une augmentation moyenne de la facture assumée par l'étudiant de plus de 20 % et contournant ainsi le supposé gel des frais de scolarité décrété en 1994. Alors que le gouvernement libéral s'engageait en 2003 à déposer une loi-cadre pour limiter ces frais, il nous annonce aujourd'hui une simple consultation.

"Il est inacceptable que les étudiants se fassent imposer unilatéralement un dégel des frais de scolarité pendant que les directions universitaires pourront être consultées au sujet d'une réglementation éventuelle des frais afférents." rappelle Jean-Patrick Brady.

Quel avenir pour le réseau universitaire ?

A la lumière de ces conclusions, il convient de dénoncer le manque de vision du gouvernement actuel en matière d'éducation postsecondaire.

"Alors qu'il ne règle pas le sous-financement des universités, qu'il s'attaque à l'accessibilité aux études et qu'il ne parvient pas à assurer à la population que la gestion des établissements est responsable, le gouvernement libéral refuse toujours la création d'une commission parlementaire itinérante sur l'éducation postsecondaire" conclut Jean-Patrick Brady. Les étudiants, les travailleurs de l'éducation, les deux partis d'opposition lui réclament cet exercice et il refuse encore.

La Ministre de l'éducation a fait des efforts auprès de ses collègues et du Premier ministre pour obtenir les minces marges de manœuvre qui permettent les annonces d'aujourd'hui. Son gouvernement doit cependant comprendre dès maintenant que ses actions demeurent profondément injustes, irresponsables et inacceptables. N'oublions pas que l'annonce d'aujourd'hui attaque aussi injustement les étudiants internationaux, qui pourraient subir des hausses de 10 % des montants forfaitaires payés en plus des frais de scolarité.

Bien entendu, toutes les associations étudiantes québécoises soumettront sans doute les intentions gouvernementales à leurs membres dès la rentrée d'automne. Les étudiants décideront alors de la nature de leur réaction et des moyens de pression jugés nécessaires. On peut s'attendre à une année mouvementée.

Depuis 17 ans, la FEUQ représente les étudiantes et les étudiants universitaires du Québec. Composée de 15 associations membres et forte de plus de 120 000 membres, la FEUQ est le plus important groupe jeunesse au Québec.

www.feuq.qc.ca

Renseignements: Dany St-Jean, attaché de presse FEUQ, (514) 396-3380, Cell.: (514) 212-5457

SITE WEB ASSÉ : Communiqué : Qui sème le dégel, récolte la grève ! - Jeudi, 28 juin 2007

Montréal, le 28 juin 2007 - L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) rejette catégoriquement la hausse des frais de scolarité annoncée pour une énième fois aujourd'hui par la ministre Courchesne et entend bien la combattre par tous les moyens nécessaires dès cet automne. Que le gouvernement libéral cherche à justifier le dégel par des réinvestissements dérisoires au collégial et dans l'aide financière aux études est une manœuvre peu subtile que la population étudiante ne tolérera pas !

L'ASSÉ avait pourtant rencontré la ministre Courchesne le 4 mai dernier et l'avait dès lors informée des mobilisations étudiantes envisagées cet automne contre le dégel et en faveur de la gratuité scolaire. Le gouvernement Charest minoritaire vient donc de démontrer une fois de plus son mépris total pour l'opinion des étudiantes et étudiants. « L'ASSÉ n'a jamais accepté et n'acceptera jamais l'important recul que constitue le dégel à la hausse des frais de scolarité pour l'accessibilité aux études. Le seul dégel souhaitable pour l'avenir du Québec est à la baisse, vers la gratuité scolaire ! » déclare Hubert Gendron-Blais, Secrétaire aux communications de l'ASSÉ.

Les réinvestissements annoncés cette semaine par la ministre Courchesne ne font pas le poids face à la tendance lourde qu'est la déresponsabilisation de l'État dans les services publics. La bien maigre bonification des prêts et bourses annoncée ne résout en rien le problème de l'endettement étudiant. Par ailleurs, l'argent neuf annoncé pour le réseau collégial est dédié entièrement au béton et au remplacement du matériel vétuste de nos collèges, suivant à peine la hausse des coûts de système. Rien n'est fait

pour une réforme en profondeur du régime d'aide financière aux études, pour l'amélioration des services et ressources générales des établissements ou pour l'adaptation des services de garde aux besoins des parents-étudiants. C'est par un réinvestissement public massif dans la qualité et l'accessibilité de l'éducation que nous parviendrons à régler ces problèmes criants.

L'ASSÉ et ses associations membres s'organisent depuis déjà 2 mois pour contrer cette attaque prévisible en préparant une grève générale illimitée pour l'automne. « Nous travaillons présentement à construire une structure de coalition semblable à la CASSÉE en 2005 ainsi qu'à peaufiner nos plans de mobilisation et d'action pour la rentrée. Si le gouvernement Charest n'en a pas eu assez de la raclée que le mouvement étudiant lui a fait subir lors de la dernière grève, nous n'hésiterons pas à lui en flanquer une autre ! » menace Marc-André Faucher, Secrétaire à l'information de l'ASSÉ.

Seule association étudiante nationale comprenant des membres de tous les cycles d'enseignement supérieur confondus, l'ASSÉ regroupe actuellement 40 000 membres dans les cégeps et les universités du Québec. Elle milite depuis sa création pour la gratuité scolaire à tous les niveaux.

- 30 -

Renseignements : Médias francophones : Hubert Gendron-Blais, (514) 835-2444. Médias anglophones : Marc-André Faucher, (514) 203-0758. Bureau de l'ASSÉ : (514) 390-0110. Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

CNW : : ADEESE : Payer plus pour avoir moins ! La triste réalité des étudiantes et des étudiants en éducation à l'UQAM – Jeudi 28 juin 2007, à 16h35

MONTREAL, le 28 juin /CNW Telbec/ - L'Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM (ADEESE-UQAM) ne peut que décrier la décision de la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'imposer un dégel des droits de scolarité qui représentera à terme 500 \$ de plus par année pour les étudiants. A l'Université du Québec à Montréal, la gifle est particulièrement cinglante. La mauvaise gestion des dernières années sur le dossier des immobilisations affectera durement les étudiantes et les étudiants qui auront à payer en plus du dégel libéral, une augmentation des frais afférents de 80\$ par session. Tout ça en ayant à subir des compressions de 6 millions de dollars cette année. Cela veut dire moins d'argent dans les départements pour du matériel didactique, moins d'auxiliaires d'enseignement, moins d'ordinateurs, des heures d'ouverture des bibliothèques restreintes, etc. "On nous répète ad nauseam depuis des mois que ce n'est pas aux étudiantes et aux étudiants de l'UQAM à payer pour la mauvaise gestion de l'université. Paradoxalement, depuis la fin de la session, on n'arrête pas d'augmenter leur facture et on diminue la qualité de leur formation, s'indigne Marilyn Houle Péloquin, présidente de l'ADEESE-UQAM. On est pas les vaches à lait du sous financement des universités !"

La situation des étudiantes et des étudiants en éducation à l'UQAM est encore plus particulière. Au début des années 90, on a aug-

menté la durée de formation des futurs enseignants d'une année pour y inclure des stages de formation pratique qui sont payés par les étudiants. Ces stages représentent de 18 à 25 crédits (une année à temps complet représente 30 crédit) selon les programmes et le décret s'appliquera aussi sur ces crédits. "On se bat déjà pour avoir la rémunération des stages et là, les étudiantes et les étudiants doivent subir une augmentation du coût de ceux-ci, rajoute Marilyn Houle Péloquin. On a des formations de 120 crédits en sciences de l'éducation au lieu des 90 crédits habituelles. Une étudiante qui entre aujourd'hui payera 1000\$ de plus sa formation de 4 ans et la dernière année lui coûtera à elle seule 400\$ de plus, précise-t-elle. A partir de 2008-2009 ce sera 500\$ de plus que les autres programmes à cause des stages de formation pratique !"

L'Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM représente plus 4500 membres. Depuis plus de 20 ans, l'ADEESE-UQAM s'évertue à promouvoir l'éducation tant au niveau de la formation des futurs enseignants que dans le projet de société qu'elle représente.

Renseignements: Marylin Houle Péloquin, présidente, cellulaire: (514) 991-3627; Mathieu Le Blanc, attaché à l'exécutif, (514) 987-3000, poste 7620, cellulaire: (514) 804-5167

RADIO-CANADA / POLITIQUE : Prêts et bourses : Bonifier pour compenser - Mise à jour le jeudi 28 juin 2007 à 16 h 32

Plus d'info

[Audio et Vidéo](#)

[Alain Picard résume les bonifications apportées au régime de prêts et bourses du Québec.](#)

Le gouvernement Charest a annoncé jeudi les changements qu'il entend apporter dès la prochaine rentrée scolaire dans le programme de prêts et bourses pour compenser le dégel des droits de scolarité à l'université.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a ainsi annoncé que:

- la contribution des parents dans le calcul des prêts et bourses sera réduite de 10 %
- les montants alloués aux frais de subsistance seront indexés selon l'inflation
- le montant auquel les étudiants ont droit pour du matériel scolaire sera augmenté, ce qui inclura l'abonnement à Internet (environ 40 \$ par session)

Selon le ministère, quelque 100 000 bénéficieront des mesures annoncées, dont 70 000 qui verront leur aide financière augmenter. Au total, les mesures annoncées totaliseront 31,2 millions de dollars pour l'année 2007-2008.

Mme Courchesne a en outre annoncé que le gouvernement procédera à une consultation publique à la fin du mois d'août sur les frais afférents pour mieux encadrer les frais institutionnels obligatoires dans les universités. Cette consultation s'étendra sur six semaines.

Rappelons que lors de la dernière campagne électorale, le Parti libéral du Québec avait promis des améliorations au régime de prêts et bourses pour compenser le dégel des droits de scolarité dans les universités. Dès septembre, les droits de scolarité augmenteront de 50 \$ par session, et ce, pendant cinq ans. En 2012, il en coûtera donc 500 \$ de plus par session pour chaque étudiant québécois inscrit à temps plein. Les droits de scolarité passeront ainsi de 1668 \$ en 2006-2007 à 2168 \$ en 2011-2012.

La conférence de presse de la ministre a d'ailleurs été perturbée par des étudiants qui contestent le dégel des droits de scolarité.

CNW : FEUS – REMDUS : Annonce de la ministre Courchesne : La FEUS et le REMDUS dénoncent la hausse importante des frais de scolarité : 500 \$ sur 5 ans – Jeudi 28 juin 2007, à 15h13

SHERBROOKE, QC, le 28 juin /CNW Telbec/ - Le Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) et la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) sont indignés de l'annonce faite par la ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, madame Michelle Courchesne.

La FEUS et le REMDUS réagissent très mal face aux propos tenus lors de la conférence de presse qui a eu lieu plus tôt aujourd'hui à Montréal. Madame Courchesne, ministre de l'Éducation du Parti libéral du Québec, semble encore une fois ne tenir que les promesses qui rapportent à son gouvernement : un engagement pour un dégel dès la prochaine session qui n'aura comme effet que de diminuer l'accessibilité aux études postsecondaires.

"Encore une fois, ce sont les étudiants, et leur famille, de la classe moyenne qui vont souffrir de cette mesure! clame Nicolas Rousseau, président de la FEUS. La bonification du régime de prêts et

bourses à elle seule ne suffit pas à compenser la hausse des frais de scolarité. En fait, aucune mesure compensatoire n'améliorera l'accessibilité aux études mise à part de conserver les frais de scolarité les plus bas possible. D'autant plus que le manque à gagner dans le régime des prêts et bourses a été chiffré à 75 M\$ par la ministre elle-même; aujourd'hui, elle n'en annonce que 25 M\$. L'aide financière aux études devrait être revue en profondeur, car elle ne reflète aucunement la situation que vivent présentement les étudiants."

De son côté, le vice-président aux affaires externes du REMDUS, Guillaume Rousseau, déclare "La ministre l'a admis elle-même : il n'y a eu aucune indexation des montants de prêts et bourses depuis 2003 et après cette conférence de presse, nous sommes en mesure de croire qu'elle semble oublier l'importance de réinvestir dans l'aide financière aux études. Nous savons tous que même si les étudiants bénéficient du gel depuis 1994, leurs factures des

frais de scolarité ne cessent d'augmenter à cause des frais afférents qui, eux, ont suivi l'inflation et même davantage au cours des dernières années. Nous sommes en colère et nous tenterons de le faire savoir au gouvernement."

Il est important de se rappeler que les étudiants possédant en moyenne un revenu de 11 000 \$ représentent une des classes les plus pauvres de la société. La hausse annoncée engendrera des coûts supplémentaires de l'ordre de 500 \$ d'ici 5 ans. En sachant que les étudiants sortent de leurs études avec des dettes avoisinant 10 000 \$ au premier cycle et environ de 20 000 \$ aux cycles supérieurs, ce n'est pas en augmentant la facture qu'ils penseront

à fonder une famille et contribuer économiquement à la société québécoise.

Les deux associations sherbrookoises, qui sont contre toute hausse des frais de scolarité, promettent de mettre en branle diverses activités afin d'informer leurs membres respectifs des conséquences que cette hausse peut provoquer chez un étudiant. Dès l'automne, certaines actions seront entreprises afin de faire comprendre au gouvernement de M. Charest l'importance de mettre l'éducation comme réelle priorité de la nation québécoise.

Renseignements: Nicolas Rousseau, Président, FEUS, (819) 821-7655; Guillaume Rousseau, Vice-président aux affaires externes, REMDUS, (819) 580-2698

CNW : SSMU-AEUM : Un dégel de 30 % avec un réinvestissement de 3 % - Les étudiantes de McGill dénoncent l'écran de fumée de la ministre Courchesne – Jeudi 28 juin, à 14h45

MONTREAL, le 28 juin /CNW Telbec/ - L'Association étudiante de l'Université McGill (AEUM) dénonce l'écran de fumée dressé par la ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne. Pour masquer les impacts négatifs de la hausse des frais de scolarité, adoptée hier en conseil des ministres, Mme Courchesne annonce une bonification timide et insuffisante du régime des prêts et bourses. "On ne peut quand même pas espérer compenser des hausses de frais de scolarité de 30 % par des bonifications de 3 %", s'exclame Max Silverman, vice-président aux affaires externes de l'AEUM. Rappelons que le gouvernement de Jean Charest prévoit augmenter les frais de scolarité de 100\$ par année sur 5 ans, ce qui entraînera à terme une augmentation de 30% de la facture des étudiantes québécoises.

L'AEUM dénonce par ailleurs l'incongruité de la décision libérale. Cette année, le dégel des frais de scolarité ne rapportera que 20 millions \$ au gouvernement, tandis que celui-ci injectera 32 millions \$ en mesures compensatoires. "Les étudiantes n'ont pas d'argent. Ce n'est donc pas surprenant qu'il n'y ait rien à tirer de ce côté", explique M. Silverman.

"Plutôt que de menacer l'accessibilité aux études postsecondaires pour une poignée de dollars, la ministre devrait plutôt faire son travail et convaincre ses collègues de l'importance d'un réinvestissement public massif dans nos cégeps et universités," conclut M. Silverman.

Renseignements: Boris Savoie-Doyer, (514) 999-4082, cpac@ssmu.mcgill.ca

LA PRESSE : Prêts et bourses: Québec a économisé 71 millions - Le jeudi 14 juin 2007

Malorie Beauchemin, Québec

En n'indexant pas les dépenses admises au programme de prêts et bourses, le gouvernement a économisé 71 millions depuis 2003, a admis hier en commission parlementaire la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne.

Pour la quatrième année consécutive les frais de subsistance pour le logement, la nourriture, les transports en commun et les dépenses personnelles n'ont pas été indexés au coût de la vie dans le calcul des prêts et bourses pour 2006-2007. Et rien n'indique qu'ils le seront dans la prochaine année, a constaté l'opposition péquiste.

«Le gouvernement utilise une partie du règlement du déséquilibre fiscal de 700 millions pour baisser les impôts de ceux qui gagnent plus de 75 000\$, mais il n'est pas capable de trouver quelques dizaines de millions pour indexer les dépenses en frais de subsistance, a dit le porte-parole du Parti québécois pour l'enseignement supérieur, Nicolas Girard. Mettez-vous à la place des étudiants. Ça n'a pas de bon sens.»

Le député péquiste de Gouin a accusé le gouvernement d'avoir économisé ces millions «sur le dos des étudiants et des personnes les plus vulnérables». Ce qui a fait bondir la ministre. «Je n'accepte pas que le député dise qu'on fait des économies sur les dos des étudiants, a critiqué Mme Courchesne. Notre gouvernement est résolument engagé dans la lutte contre la pauvreté. Nous avons investi 625 millions dans le système universitaire depuis 2003.»

Selon le ministère de l'Éducation, la mesure d'économie budgétaire s'inscrivait depuis quatre ans dans un effort gouvernemental de réduction des dépenses.

«Il est maintenant plus avantageux d'être sur l'aide sociale qu'aux études sur les prêts et bourses», s'est insurgé M. Girard, présen-

tant en commission parlementaire une note du Ministère, datée de février 2006, qui atteste de cette incongruité.

C'est que la réforme de l'aide financière aux études de 1990 prévoyait que le niveau d'aide des prêts et bourses soit plus élevé que les prestations d'aide sociale. «La volonté exprimée était de rendre toujours plus attrayant le choix de poursuivre des études et de quitter l'assistance emploi», stipule le document. Or, après quatre ans de non-indexation, les prêts et bourses présentent maintenant un recul par rapport au programme d'aide sociale.

Le Parti québécois réclame que non seulement les dépenses admises soient indexées pour la prochaine année scolaire, mais aussi que le retard des dernières années soit rattrapé. Le fait que le budget du Ministère ne contienne aucune mention d'une possible indexation laisse croire au député péquiste que la situation pourrait perdurer pour la cinquième année consécutive.

Bien qu'elle ait affirmé être «très consciente» et «préoccupée» par le problème, la ministre n'a pas pu apporter de réponses aux interrogations de M. Girard, parce que tout le dossier de la bonification des prêts et bourses, directement lié au dégel des frais de scolarité promis par le premier ministre Jean Charest, est actuellement à l'étude. «Nous allons respecter notre engagement électoral. Nous allons ajuster l'aide financière, a toutefois souligné Mme Courchesne. Mais il s'agit d'une décision gouvernementale, pas ministérielle.» Elle a promis de se faire la porte-parole auprès de ses collègues des préoccupations du milieu universitaire à ce sujet. Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Jean-Patrick Brady, a déploré que le gouvernement n'ait rien fait plus tôt pour régler le problème des dépenses non indexées. «Ça dure depuis des années, pourquoi le gouvernement n'a rien fait? Pourquoi il faut que le Parlement soit minoritaire pour qu'on sente que ça bouge?» a demandé M. Brady.

Cégep (Cahier Éducation – Le Devoir)

LE DEVOIR : Le français au cégep : un défi collectif : Ainsi va le Québec, ainsi va sa langue d'usage - Édition du samedi 11 et du dimanche 12 août 2007

Martine Letarte

Avouons-le, notre langue française est bien capricieuse et difficile à maîtriser même pour ceux dont c'est la langue maternelle. Sou-

vent, les jeunes Québécois sont critiqués pour la piètre qualité de leur expression orale et écrite. En réalité, la situation est-elle pire, semblable ou meilleure qu'il y a quelques années? Que faut-il améliorer dans l'enseignement? Deux professeurs se prononcent. Professeur de langue et littérature au collégial depuis 1976, Royal Lévesque a pris une pause de l'enseignement pendant quelques années, avant de revenir à son poste au cégep André-Laurendeau, en août dernier.

«D'une certaine façon, je dirais que la qualité de la langue des étudiants est assez semblable à [ce qu'elle était] il y a une quinzaine d'années, bien qu'elle se soit un peu dégradée. En sortant du secondaire, les jeunes ont généralement une compétence fonctionnelle, mais pas plus. C'est-à-dire qu'ils sont capables de lire des articles de journaux pas trop longs ni trop compliqués, de lire une histoire assez linéaire et de rédiger de courts textes informatifs. Évidemment, pour ce qui est des fautes, certains s'en tirent bien, alors que d'autres écrivent au son», explique-t-il.

L'allongement de l'adolescence

Enseignante en technique d'éducation à l'enfance au campus Notre-Dame-de-Foy, Hélène Tardif a fait une recherche, en 2001, pour déterminer les raisons qui expliquent le faible taux de réussite des étudiants du secteur technique en français et en philosophie.

«Il y a beaucoup de préjugés. Les jeunes pensent que cela ne leur donne rien de réussir ces matières. Les étudiants ont également de la difficulté à prendre des notes et ils perdent facilement le fil du discours du professeur, alors ils se découragent. Je crois aussi que les cégépiens sont plus jeunes de tempérament maintenant qu'en 1978, lorsque j'ai commencé à enseigner», soutient-elle.

Royal Lévesque est tout à fait d'accord avec la chercheuse. «Il y a 20 ans, les étudiants arrivaient au cégep avec une certaine maturité. Ils faisaient une technique pour aller sur le marché du travail et prendre leurs responsabilités. Maintenant, les jeunes font un an dans un programme, changent par la suite, etc. Nous assistons à un véritable allongement de l'adolescence et je crois qu'on peut lier ce phénomène avec la difficulté des jeunes d'aujourd'hui à structurer leur pensée», croit-il.

Contexte social différent

Il semble également que les cégépiens aient une moins grande motivation à apprendre le français qu'avant. «Lorsque j'ai fréquenté le cégep, alors qu'il venait tout juste d'être créé, les étudiants étaient très motivés à apprendre le français. Notre langue était très importante, nous en étions fiers et nous la défendions. Maintenant, le contexte social est différent et on ne sent plus cette motivation», indique Mme Tardif.

Royal Lévesque a lui aussi remarqué qu'on a perdu la fierté et la motivation de bien parler et écrire le français qu'on avait dans les années 1970. «Maintenant, c'est le "multilingue" qui est valorisé. C'est correct, mais ce qu'on oublie, c'est que quelqu'un qui a de la difficulté à articuler sa pensée dans sa langue maternelle éprouvera les mêmes problèmes dans les autres langues. La valorisation

du "multilingue" ne devrait pas se faire au détriment du français», soutient-il.

Ce manque de motivation perceptible chez les étudiants l'est également auprès des professeurs qui enseignent d'autres matières que le français, ajoute

M. Lévesque. «Pour les professeurs des autres matières, la qualité de la langue est importante, mais ça reste au niveau du discours. Dans la pratique, ils se contentent souvent de corriger les fautes dans les travaux, mais le bon français n'est pas valorisé plus que ça. C'est comme si c'était juste la responsabilité du professeur de français.»

L'influence des enseignants du secteur technique

Pourtant, dans ses recherches, Hélène Tardif a constaté que, lorsque les professeurs du secteur technique font valoir l'importance de bien maîtriser la langue française dans leur futur travail, les résultats sont concluants. «Les professeurs du secteur technique ont une grande influence sur les cégépiens puisqu'ils enseignent le métier que l'étudiant a choisi. C'est donc très important qu'ils usent de ce pouvoir de séduction pour montrer à l'étudiant que le technicien demeure une personne qui aura à porter des jugements, à analyser des situations, à être critique et qu'ainsi, le développement intégral du citoyen est très important», explique-t-elle.

Hélène Tardif souligne combien il est nécessaire que les professeurs donnent à leurs étudiants des exemples concrets démontrant l'importance du français. «Si une éducatrice écrit un mémo aux parents et qu'on y compte trois fautes, cela peut être inquiétant pour les parents. Ils peuvent même en arriver à remettre en question la compétence de l'éducatrice», affirme-t-elle.

Pour illustrer les façons dont les professeurs du secteur technique peuvent aider leurs étudiants à améliorer leur français, Mme Tardif a développé une centaine d'activités qui peuvent être reprises dans les différents cégeps. «Dans le secteur de l'éducation à l'enfance, on peut expliquer aux étudiants que, lorsqu'ils sont en situation de jeu avec les enfants, ils utilisent beaucoup de métaphores, de comparaisons, d'exagérations, de répétitions, d'hyperboles et de personnifications, qui sont toutes des figures de style. Si on amène les jeunes à être conscients de ça et à utiliser les bons termes, ils auront plus de facilité et d'intérêt lorsque viendra le cours de français sur le sujet», soutient-elle.

Royal Lévesque croit également que les cégépiens bénéficieraient d'une approche plus concertée des professeurs en ce qui a trait à l'apprentissage du français. «La qualité de la langue des étudiants touche tous les professeurs puisqu'on étudie à partir de la langue et on fait état de ses apprentissages à partir de la langue. On a perdu cette mobilisation au cours des années et la société gagnerait à ce qu'on la retrouve, à ce que les professeurs développent une approche concertée pour transmettre aux jeunes l'importance de bien maîtriser leur langue, ce qui ne signifie pas seulement écrire sans fautes, mais aussi être capable d'organiser sa pensée, d'analyser et de critiquer une situation.»

Collaboratrice du Devoir

LE DEVOIR : Fédération des cégeps - Priorité au financement - Édition du samedi 11 et du dimanche 12 août 2007

Martine Letarte

Depuis des années, en matière de financement, les établissements d'enseignement supérieur crient famine. Cet automne, la Fédération des cégeps compte particulièrement se faire entendre pour recevoir sa part du gâteau des transferts fédéraux en éducation postsecondaire annoncés par les conservateurs. Des fonds grandement attendus depuis les compressions budgétaires des années 1990.

«Le 1er avril 2008, le gouvernement Harper versera 188 millions de dollars au Québec pour l'éducation postsecondaire. Ce qui nous inquiète, c'est de réussir à avoir notre juste part de ces transferts. Nous considérons que 40 % de ces 188 millions doivent revenir aux établissements d'enseignement collégial, contre 60 % pour les universités», soutient le président-directeur général de la Fédération

des cégeps, Gaëtan Boucher. Cette proportion correspond à la part des collèges dans le budget du Québec dévolu à l'enseignement postsecondaire.

Toutes proportions gardées, les cégeps sont au moins aussi sous-financés que les universités, affirme l'organisme. «Il y a deux ans, nous avons fait faire une étude et les experts en sont venus à la conclusion qu'en 2005-2006, le sous-financement des cégeps atteignait 305 millions de dollars alors que les universités parlent de 375 millions. Nous avons déposé l'étude au ministère de l'Éducation et personne n'a contesté nos chiffres. Comme le seul réinvestissement qu'il y a eu depuis est le 20 millions de dollars récurrent annoncé par le premier ministre du Québec en août 2006, il reste 285 millions de sous-financement», explique le p.-d.g.

Précarité financière



La Fédération explique la grande précarité financière des cégeps par leur grande dépendance envers l'État. D'abord, le budget des cégeps provient à 86 % du gouvernement du Québec, contre 53 % pour les universités. Ensuite, aucune somme dans le financement des cégeps ne provient du gouvernement fédéral, contre 13 % dans le cas des universités. De plus, les établissements d'enseignement collégial ne peuvent pas imposer de droits de scolarité, contrairement aux universités, ni percevoir de taxes scolaires, comme le font les commissions scolaires.

Cette dépendance envers l'État, jumelée à l'interdiction légale d'enregistrer des déficits, a conduit les cégeps à faire des choix douloureux au fil des ans, et avec ce réinvestissement en éducation postsecondaire, la Fédération des cégeps espère réparer une partie des dégâts.

«C'est pour cette raison que, tout l'automne, nous travaillerons très fort à faire en sorte d'obtenir notre 40 % du réinvestissement annoncé. C'est la grande priorité. Par la suite, nous souhaitons évidemment que chaque établissement puisse faire le choix de ses investissements, comme nous leur avons laissé le choix des compressions dans les années 1990. Toutefois, il demeure que le réseau a quatre grandes priorités, soit l'accessibilité et la qualité des services, la modernisation des technologies et la mise à jour des programmes, le maintien de la qualité des bâtiments ainsi que la présence du cégep dans son milieu», indique Gaëtan Boucher.

Formation continue

La Fédération des cégeps souhaite également, pour l'année scolaire à venir, poursuivre l'adaptation de la formation collégiale aux besoins de la population québécoise. En effet, les besoins du marché du travail évoluent rapidement et cela exerce une pression continue sur les établissements d'enseignement supérieur qui doivent développer de nouveaux programmes de formation et adapter ceux déjà existants.

«Cette année, le gouvernement du Québec doit mettre à jour sa politique de formation continue et nous espérons qu'il reconnaîtra aux collèges un rôle beaucoup plus prépondérant dans le domaine», indique le p.-d.g.

Ainsi, la Fédération des cégeps souhaite obtenir beaucoup plus de souplesse en ce qui a trait à l'organisation scolaire. «Nous voulons pouvoir offrir davantage de reconnaissance des acquis, de pro-

grammes à temps partiel, en alternance travail-études ou intensifs, etc. Nous voulons également pouvoir offrir plus de deux sessions par année, développer davantage de programmes d'attestation d'études collégiales, offrir des cours de perfectionnement ou de recyclage adaptés aux besoins des gens sur le marché du travail, etc. Car il ne faut pas oublier qu'en ce moment, ce n'est vraiment pas évident de retourner au cégep!», mentionne M. Boucher.

Avec la deuxième mouture de la politique de formation continue, la Fédération souhaite donc que les cégeps aient toute la souplesse dont ils ont besoin pour satisfaire les besoins de la population et, évidemment, les ressources nécessaires pour y arriver. «Avec la première politique, il devait avoir cinq millions alloués pour le temps partiel, mais ça n'a pas été respecté. Dans la région de Montréal, nous estimons qu'il y a environ 5000 adultes que les cégeps ne peuvent pas desservir faute d'horaires. Nous avons sans contredit besoin de beaucoup plus de souplesse», poursuit-il.

La recherche au collégial

Enfin, en travaillant avec les fonctionnaires provinciaux, la Fédération des cégeps a comme dossier important cet automne de relancer la recherche au collégial. «Avec les compressions budgétaires des années 90, le secteur de la recherche a été mis à mal. Maintenant, nous devons regarder comment nous pouvons le relancer», explique M. Boucher.

Les établissements pourront donc développer la recherche pédagogique, tout comme la recherche technologique. «Avec l'appui du gouvernement, nous voulons intéresser davantage les collèges à faire de la recherche. Nous voulons montrer les avantages de collaborer de manière plus étroite avec les centres de transfert de technologie et avec les entreprises qui peuvent soutenir financièrement des projets de recherche. Nous voulons également permettre à des jeunes professeurs de mettre sur pied de nouveaux programmes de recherche dynamiques», indique Gaëtan Boucher.

La Fédération des cégeps estime que le réseau compte parmi ses rangs environ 1000 professeurs qui sont détenteurs de doctorat, donc des personnes pleines de potentiel pour relancer la recherche.

Collaboratrice du Devoir